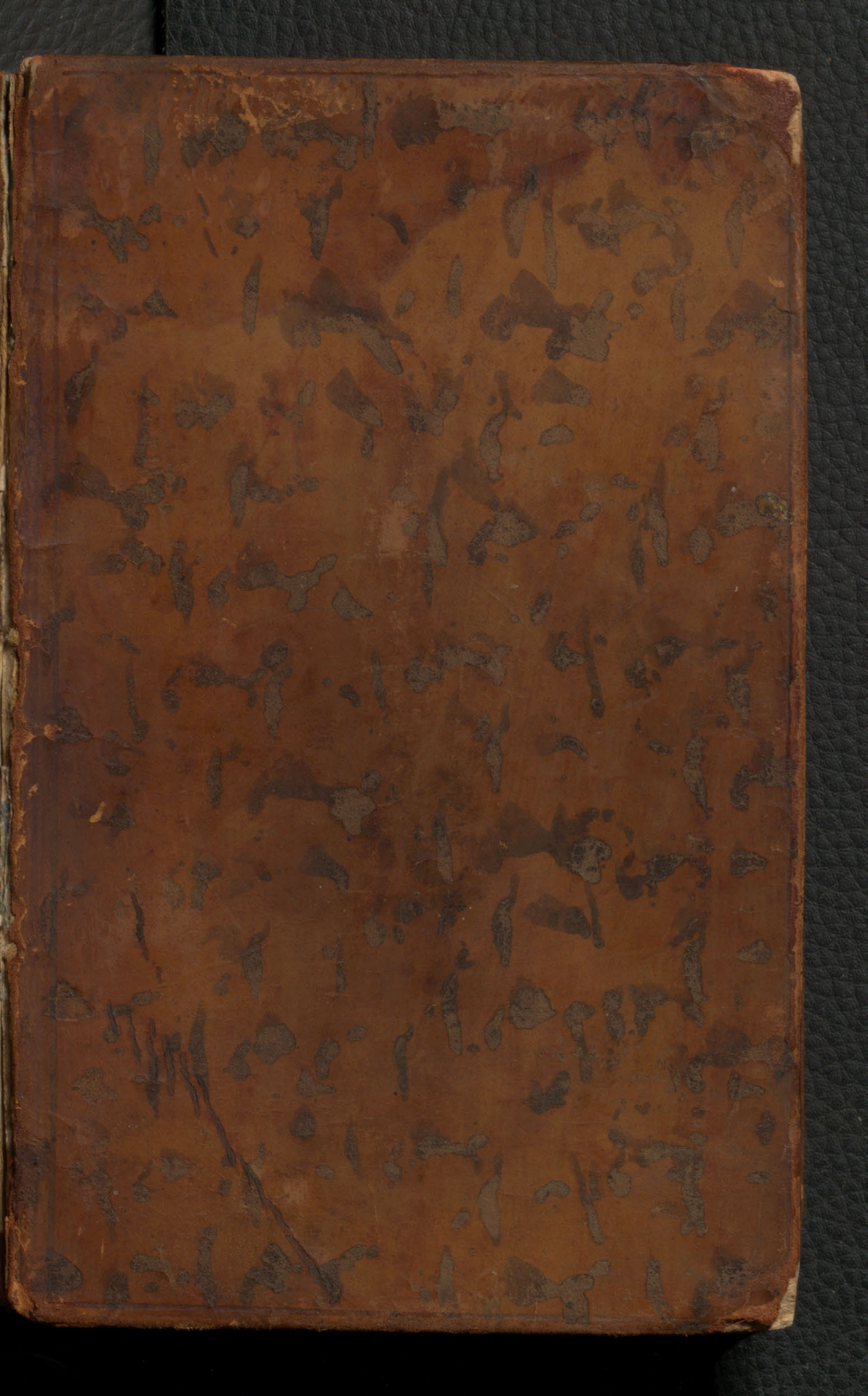
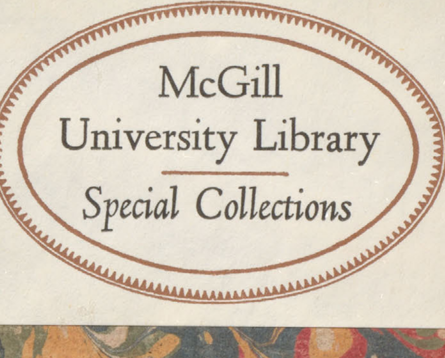






Table

Recueil de plusieurs Lettres et relations envoyées par quelques missionnaires de la Chine, &c.a à M. Nagot superieur de la petite Communauté de Saint Sulpice.

· 1 ·

Ces Lettres ont été transcrites par M. Dagorne Eleve de la même Communauté. Lequel est mort le 4 fevrier de l'an 1778 (quelques mois après avoir copié ce recueil) dans l'infirmerie de la petite comté; montrant jusqu'à la fin une grande résignation. priez pour lui.

{ l'an 1777. }.

* Ego... venio ut congregem cum omnibus gentibus et linguis: et venient et videbunt gloriam meam. et ponam in eis signum. Isai. C. 66. v. 18.

* messis quidem multa, operarii autem pauci; rogate ergo dominum messis ut mittat operarios in messem suam. Luc. C. 10. v. 2.

* Dico vobis, omnis quicumque confessus fuerit me coram hominibus, et filius hominis confitebitur illum coram Angelis dei. ibid. C. 12. v. 8.

Lettre de M. Artaud *
dattée du Portlouis le 18 mars
1761. a Mr Nagot
./.

Monsieur et très Cher en N. S.

Quels reproches n'auriés vous pas a me faire si je quittois la France sans vous dire adieu! quelqu'amers qu'ils pussent etre, ils ne le seroient pas autant que ceux que je me ferois a moi meme si je me rendois coupable d'une telle ingratitude. je n'oublierai jamais toutes les obligations que je vous ai. je suis faché de ne pouvoir vous en temoigner ma reconnoissance comme je le souhaiterois. tout ce que je pourrai faire desormais, ce sera d'adresser au seigneur mes foibles prieres; et de me renouveller de tems en tems par mes lettres dans votre souvenir. des aujourd'hui je dois m'embarquer pour aller dans les Indes Orientales. j'ai pris des mesures affin que cette Lettre ne soit mise a la poste que lorsque le vaisseau sur lequel je dois m'embarquer sera deja hors de la portée de la vue, ensorte que lorsque vous la recevrés, vous serés sur que je suis deja en pleine mer. j'espere que vous voudrés bien vous souvenir de moi dans vos prieres et dans vos saints sacrifices. recommandés aussi a Dieu, je vous prie, mes

---

* Monsieur Artaud né a Clermont etoit entré a la petite Communauté en 1755. il y demeura 4 ans, y exerça l'office d'Infirmier la 3e année, et s'y distingua toujours par ses talents et sa pieté. c'etoit un des meilleurs sujets de la maison. il joignoit a une penetration d'esprit et a une facilité de parler non commune le plus beau caractere; et tout cela etoit embelli par la figure la plus prevenante. il montra toujours beaucoup de force d'esprit, et il annonçoit des lors une ame mâle. sa mort est rapportée ci après dans la Lettre de M. Morvan. page 58.

./.

parents qui ne s'attendent pas a une epreuve si terrible pour eux. priés le seigneur de leur donner des sentimens de soumission et de resignation a sa sainte volonté.

J'ai toujours eté persuadé que vous aviés fort a coeur l'oeuvre des missions etrangeres, ainsi je pense qu'il seroit fort inutile de vous la recommander. dans l'etat ou la divine Providence vous a mis vous pouvés mieux que tout autre faire connoitre le besoin des pauvres Infideles a ceux qui peuvent y remedier en venant les ~~..~~ eclairer des Lumieres de la foi. je suis persuadé que si St. François Xavier avoit eu l'occasion de faire connoitre dans quelque seminaire l'etat digne de compassion ou se trouvent ces ames abandonnées, il ne l'auroit pas laissée echapper. ah qu'il eut eté eloquent a plaider leur cause, puisque, comme nous le lisons dans ses Lettres, il lui venoit souvent en pensée de repasser pour cela les mers, et de revenir en Europe. pour vous vous n'avés point un si long trajet a faire: aussi j'ai cette confiance que le seigneur repandra sur vos discours ses plus abondantes benedictions, et qu'il se servira de vous pour allumer dans le coeur de ses ministres le desir de procurer sa gloire, de faire connoitre son saint nom et de convertir des ames.

J'espere que vous voudrés bien me faire l'amitié de m'ecrire de tems en tems. je vous prie d'adresser les Lettres a M. Hody qui est actuellement superieur du seminaire des missions etrangeres, et de lui donner votre adresse en cas que vous veniés a changer de seminaire, affin qu'il puisse vous faire tenir mes Lettres.

Je serai toujours avec bien du respect et avec tout l'attachement dont je suis capable dans les sacrés coeurs de Jesus et de Marie

Monsieur et tres cher ami

Votre tres humble et tres obeissant serviteur, Artaud.

Je vous prie de me recommander aux prieres des ames ferventes que vous connoissez.

au Port Louis 18 mars 1761.

Lettre de M. Falconnet *
dattée de Paris ~~....~~ 1762.
au meme .

---

* M. Falconet né a Montbrison entra a la petite

J. M. J.

Monsieur

c'est un ingrat qui prend enfin la liberté de vous ecrire: je ne crains point de me donner pour tel, mon interest demande que vous en soyés persuadé. vous vous vangeriés comme se vangent les saints, vous redoubleriés pour moi vos prieres et par la je retirerois le bien du mal. votre charité vous avoit fait prendre tant de part a ce qui me regardoit, vous avoit inspiré tant de Zele pour mon salut, qu'il etoit bien juste que je vous donnasse quelque consolation en vous annonçant les grandes misericordes de Dieu a mon egard. mais, Mr; est-il surprenant qu'on manque a ce qu'on doit aux hommes lors qu'on est si infidele a son Dieu? vous avés du être bien etonné lors qu'on vous a appris mon changement et l'etat que j'avois embrassé...... ah M. j'etois perdu sans ressource si j'eusse quitté la chere Communauté. depuis votre depart combien de resistance a la grace qui n'a cessé de

---

Communauté en 1758. il avoit beaucoup d'esprit et de talents qui etoient relevés par des manieres aisées et un regard fort agréable. pendant ses 2 1eres années il annonça si peu ce qu'il devoit etre un jour, et il parut meme tellement se degouter a la maison, quoiqu'il y réussit parfaitement dans ses etudes que plusieurs fois il fut a la veille de la quitter. touché extraordinairement de la grace a sa 3e année, il changea de conduite jusqu'a n'etre bientot plus reconnoissable. il fut depuis un des grands modeles qu'il y ait jamais eu dans les seminaires. il est mort en chine excedé des fatigues du ministere Evangelique auquel il se livra avec une ardeur incroyable et sans aucun menagement.

/.

me poursuivre, combien d'illusions ne me suis-je pas fait, combien de detours n'ai-je pas pris pour me persuader que Dieu demandoit peu de chose de moi? il a fallu enfin ceder; j'ai pris la resolution de me donner au Seigneur tout entier et sans reserve, de ne servir et de n'aimer jamais que lui seul. mais helas que je l'ai mal accomplie, de combien d'infidelites ne me rendi-je pas encore coupable tous les jours, quand est-ce que je serai entierement detaché de toutes choses et de moimême? quand ne ferai-je plus aucun cas de l'amitié et de l'estime des hommes? qui me donnera ce zele et cette union continuelle avec Dieu qu'exige l'etat de missionnaire auquel la bonté de Dieu m'a appellé. ce sera je l'espere sa ste. grace sur laquelle je veux uniquement m'appuyer. je renouvelle a-present ma resolution; priés Dieu de l'accomplir en moi: presentés moi a la ste Vierge; pressés la, conjurés la, je vous en supplie, de me prendre sous sa protection. je suis perdu, si elle m'abandonne un instant.... je suis maintenant au seminaire des missions etrangeres rue du bacq depuis plus de six mois. mr. jalabert y est du meme jour que moi: mr. Curabert y est entré quelque tems apres. je ne sais point quand je partirai; la paix, dit-on, est conclue; ainsi il y a apparence qu'avant le mois d'Avril il partira quelqu'un de nous et peut-etre plusieurs. je ne puis m'empescher, Mr, de vous conjurer par Jesus et par Marie de prendre a coeur les interets de ces pauvres idolatres auprès de Dieu; leur sort merite bien d'etre pleuré, ils sont infiniment a plaindre. on a reçu il y a quelques jours une lettre d'un missionnaire de Cochinchine qui nous apprend qu'il y a deja un an et demi qu'il n'a pu se confesser faute de prêtres, sans esperance de le faire de sitot. jugés par la combien est grande la disette d'ouvriers; combien d'Ecclesiastiques se sacrifieroient au service de ces pauvres gens, s'ils connoissoient leurs besoins. je finis en me recommandant de nouveau a vos prieres et a vos saints sacrifices. je ne dois point abuser davantage d'un tems consacré tout entier au seigneur. j'ai l'honneur d'etre avec le plus profond respect,

Monsieur,

votre très humble et très respectueux serviteur falconet.

si vous avés la complaisance de m'ecrire, inspirés moi je vous prie un peu d'amour du bon Dieu.

Lettre du même dattée
de Paris le 11 Janvier 1763. au même.

Monsieur

La Lettre que vous avés bien voulu m'ecrire est bien capable de me confondre. je l'ai lue plusieurs fois et j'en ai eté attendri. est-il possible que vous ayés sitôt et si facilemt oublié les desordres et les dereglements dont vous avés eté temoin? c'est sur la sainteté et la sublimité de l'etat auquel l'aimable providence de mon Dieu m'a appellé que vous vous etes formé l'idée que vous paroissés avoir de moi. il seroit bien juste que la vertu repondit a la grandeur de la vocation. mais hélas que j'en suis eloigné! que de foiblesses que de miseres en moi! que la nature est forte et qu'elle a d'opposition aux mepris et aux souffrances! ah qu'il y a de distance entre un St. missionnaire et moi! avec cela je mets ma confiance en Dieu et j'espere oui j'espere tout miserable que je suis que Dieu me fera misericorde et qu'il voudra bien etre ma force et mon soutien. n'oubliés plus, M., je vous en conjure, et ayés toujours devant les yeux lorsque vous voudrés bien m'ecrire ce que j'ai eté et ce que je suis encore. ne soyés plus si ingénieux a trouver des vertus en moi qui n'y furent jamais; que votre unique soin soit d'exciter ma mollesse et ma lacheté au service de Dieu. vous voudriés que tous les hommes ne pensassent et n'agissent que par le motif de son amour; je le desire aussi, et je sens bien qu'il n'est gueres possible de trouver quelqu'un qui lui doive plus d'amour que moi, et qui lui soit si ingrat. vous le prierés, M.e, qu'il fonde la glace de mon coeur et qu'il triomphe de sa dureté. vous me l'avés promis et vous n'avés pu me faire un plus grand plaisir.... vous etes maintenant obligé a faire de moi un saint et fervent missionnaire, vous ne pourés vous en dedire j'ai votre Lettre en main. au reste je ne doute par que la charité qui vous a fait prendre cet engagement ne vous le rende cher.

depuis votre Lettre j'ai eu une petite maladie dont j'ai eté bien retabli au bout d'un mois. elle consistoit en une legere fievre continue avec redoublement, et une espece de torticolis. je me porte actuellement aussi bien

que je me suis jamais porté. il semble que le Seigneur a voulu me procurer par cette maladie une santé plus forte et me mettre plus en etat de fournir aux fatigues inseparables de mon etat; que son saint nom soit beni.

Je ne suis pas dans les ordres; je ne sais pas quand on me fera partir; il n'y a pas d'apparence que ce soit cette année-cy, peut-etre sera-ce l'année prochaine vers ce tems-cy je m'abandonne la dessus à la divine providence. M.M. Curabet et Jalabert sont diacres; le dernier a eté fait diacre et soudiacre en 3 mois. je ne suis pas eloigné de croire qu'on a dessein de le faire partir avec M. Curabet avant le mois de Mars prochain. je vous assure qu'il est bien changé: s'il continue, il ira loin au service de Dieu; je le respecte et je le regarde comme mon modele. je vous recommande avec toute l'instance possible nos cheres missions. la moisson est immense et il y a tres peu d'ouvriers. j'ai l'honneur d'etre avec le plus profond respect dans les sacrés coeurs de Jesus et de Marie

Monsieur,

Votre tres humble
et tres obeissant
serviteur Falconet. p.

M. Jalabert vient de me dire qu'il se propose de vous ecrire bientot.

Lettre du même
dattée de Paris le 22 juin 1763.
p. au même

+ J. M. J.

Monsieur

depuis la derniere Lettre que vous avez bien voulu m'ecrire, que je conserverai toujours bien precieusement ainsi que toutes celles que j'ai recues ou que je recevrai de vous dans la suite, on a reçu des nouvelles de M. Artaud. je sais combien cet ami vous est cher, quelle place il tient dans votre coeur: vous aimez a en entendre parler, et je me fais un vrai plaisir de vous en entretenir. s'il eut eu

moins d'humilité, il seroit entré dans un plus long detail. il a cru devoir taire tout ce qui pouvoit lui attirer des louanges, et il n'a rien voulu dire des biens que Dieu n'a pas manqué d'operer par son moyen. je vais vous faire part de ce qu'il y a de particulier dans deux de ses lettres qui m'ont eté communiquées. elles sont datées du Cap de bonne esperance, l'une le 27 et l'autre le 30 du mois d'Aoust. voici ses propres termes.

La 1ere.

" je vous marquois que nous etions partis du Texel
" le 15 avril; que le vent contraire nous avoit obligés de
" jetter l'ancre et ensuite d'aller a Dhuyns. nous y
" arrivames le 20, nous partimes le 25 avec 94 vaisseaux
" de differentes nations, tous vaisseaux marchands excepté le
" navire le Prince de 90 pieces de canon. le 5 may nous
" sommes sortis du canal: le 18 nous avons vu les Isles
" salvages et apperçu de loin les Isles Canaries. le lendemain
" nous les avons vu de plus près. & nous avons très bien
" distingué le fameux Pic Teneriffe. sa hauteur prodigieuse
" m'a grandement etonné. le 20 du même mois nous avons
" passé le Tropique du Cancer et le jour suivant nous
" etions directement sous le soleil. le 13 juin nous avons passé
" la Ligne Equinoctiale au 35e degré de longitude. le 27
" nous avons passé heureusement l'endroit le plus dangereux
" de tout le voyage. ce sont les rochers d'Ambrolos sur la
" côte du Bresil. on m'a dit que c'etoit autrefois un pays
" habité, mais qui a eté englouti sous les eaux. plusieurs
" vaisseaux de la Compagnie des Indes de Hollande ont
" peri en cet endroit. le 1er Juillet nous avons passé
" le Tropique du Capricorne. jusques la, notre voyage avoit
" eté assez prompt; mais dans la suite les vents ne nous
" ont point favorisés. nous ne sommes arrivés au Cap
" que le 20 de ce mois. Mr le Capitaine m'a assuré
" que nous ne demeurerions pas plus de 15 jours. je n'en
" suis pas faché: car tout est ici horriblement cher.........
" le Seigneur m'a toujours conservé la santé, a en excepter
" le mal de mer au commencement du voyage. je me
" suis toujours très bien porté malgré la mauvaise
" nourriture et meme le manque de nourriture, malgré
" le changement subit de climats si differents et toutes

„ les autres incommodités du voyage qui a été pour
„ moi un bon noviciat." (en demandant les prieres de celui
à qui il ecrit, il ajoute) „ j'ai bien eprouvé tout le long de
„ la route que j'avois de puissants intercesseurs auprès de Dieu,
„ et je sens bien que vous faites plus pour moi que je
„ n'aurois osé demander."

2e. Lettre

„ je fais ici quelques petites provisions d'oranges ..... et de
„ Biscuits dont j'ai manqué pendant le voyage, n'en ayant
„ point d'autre que du Biscuit noir qu'on donne aux matelots.
„ encore n'en avois-je pas autant que mon appetit ou pour
„ mieux dire ma faim canine m'en auroit fait desirer.
„ il etoit d'ailleurs si dur qu'il m'avoit ecorché les gencives,
„ et pour eviter le scorbut j'etois obligé de le faire detremper
„ dans de l'eau qui par parenthese sentoit très mauvais,
„ aussibien que le lard, la viande et les choux salés que
„ nous etions obligés de manger. sans y penser je commence
„ le detail de nos miseres et j'avois resolu de n'en point parler:
„ il vaut mieux parler d'autres choses."

en parlant de sa chere famille, il fait sentir sa tendresse
pour elle, et en meme tems il prie qu'on ne lui en donne
point de nouvelles que ce ne soit pour la plus grande gloire
de Dieu.

tous nos MMrs. se portent bien, il sont tous a Paris.
M. Gleyo a apporté de la campagne un embonpoint qui a
etonné tout le monde. il lui etoit impossible de boutonner
sa soutane, et cela se soutient. il jouit maintenant d'une
parfaite santé. c'est je vous l'avoue ce que je n'aurois jamais
osé esperer, du moins si tot. je suis soudiacre depuis la
trinité; c'est un pas qui m'a bien couté: mais grace a Dieu
je ne m'en repens point. j'ai besoin de plus en plus du secours
de vos prieres: vous ne me les refuserés pas, j'en suis sur;
vous m'avés donné trop de marques d'amitié pour en
pouvoir douter. j'ai l'honneur d'etre avec le plus profond
respect dans les Sacrés cœurs de Jesus et de Marie

Monsieur

votre très humble
et très obeissant
serviteur Falconet. J.

je sais que M. Artaud a ecrit une 3e lettre a un Mr.
pour qui il n'a rien de caché qui est extrement edifiante,
je ferai mon possible pour m'en faire communiquer ..

au moins une partie, et je ne manquerai pas de vous en faire part.

MM. Jalabert et Curabet se recommandent instamment à vos prières. ce dernier vient de me parler exprès pour cela. il est prêtre depuis la trinité. on a publié hier la paix.

Lettre du meme dattée de Koualan en Bretagne le 23 mars 1764 au meme.

Monsieur et très intime ami en notre Seigneur

Souffrez je vous prie que le respect le cede cette fois a la tendre amitié que j'aurai toujours pour vous. nous nous separons pour ne nous plus revoir, et vous etes tenté de me refuser le doux nom d'ami. tout indigne que j'en suis, j'aime a me persuader que vous me croyez tel, et je n'ai pu en vous quittant refuser a mon coeur de parler son langage. oui, M, vous etes mon ami, et vous etes cet ami fidele que le Sgr promet a ceux qui le craignent; c'est lui qui vous a donné les sentimens de tendresse que vous avez pour moi. il vouloit fournir un appui a ma foiblesse: il vouloit en vous interessant pour moi se laisser arracher les verges de la main et me combler de ses graces. quelque violence que je fasse a votre humilité, je ne peux m'empescher de vous dire que je regarderois comme une punition de Dieu si vous veniez un jour a m'oublier. vous me couvrez de confusion en me demandant comme une grace, et en paroissant meme vous desirer de l'obtenir, que je vous ecrivisse s'il est possible tous les ans. est-ce la, M., le langage de l'amitié? ne seroit-ce pas a moi plutot a me jetter a vos pieds pour vous prier de me pardonner le scandale que j'ai donné sous vos yeux a la petite Communauté, et de m'accorder la permission de me renouveller souvent et le plus souvent que je pourrai dans votre souvenir. j'ai trop d'interest a y vivre pour m'oublier sur ce point. oui, M, je vous ecrirai, et si je ne le fais pas aussi souvent que je le desirerois, c'est que les occasions manqueront. si elles se presentent, je les saisirai, et j'aimerai mieux vous ecrire deux lignes que de ne le point faire du tout. je souhaite beaucoup recevoir encore une de vos Lettres avant de partir. nos places sont

accordées; nous n'en sommes surs que depuis deux ou trois jours. nous devions d'abord nous embarquer sur les vaisseaux destinés pour la Chine; n'ayant obtenu la permission de la compagnie que fort tard, pour ne point les manquer, nous fumes obligés de partir subitement de Paris dans une chaise de poste (belle voiture pour des Missionnaires). nous fimes toute la diligence possible et nous arrivames en 4 jours ½ chez Mr. de Koualan, nous crumes etre arrivés a tems, nous nous en felicitions; mais la joye fut bien courte: le lendemain les 3 vaisseaux qui etoient en rade mirent a la voile presqu'a notre vue. je vous ecrivois et je vous marquois avec plaisir mon prochain embarquement lorsque j'en appris la nouvelle. nous en fumes consternés. ce fut un contretemts que la providence menageoit sans doute pour nous epurer davantage. il semble meme qu'elle vouloit nous fournir par la les moyens de remplir plus parfaitement notre destination. nos Messieurs desiroient beaucoup que nous nous rendissions tous les 3 a Siam, pour être de la envoyés dans les endroits les plus pressés, et a present nous pouvons suivre leur vue. les deux vaisseaux qui partent, dont l'un se nomme le Praslin et l'autre le Chameau sont destinés a relever Pondicheri, et pour cela ils seront remplis de monde. c'est ce qui a fait de la difficulté pour nous. j'ai cru pendant quelques jours que mes deux chers confreres passeroient en qualité d'Aumoniers, on nous l'avoit mandé de Paris. il n'en sera rien a ce que j'ai oui dire a cause de la difficulté d'en avoir au retour. pendant qu'on etoit occupé a solliciter pour nos places, Mgr l'Evêque de Vannes me fit ecrire qu'il me donneroit volontiers le Diaconat. en consequence je suis allé faire une retraite a Vannes, et je l'ai reçu de ses mains samedy dernier, et j'en ai fait les fonctions Dimanche. c'est un nouveau poids qu'il m'est impossible de porter sans une grace toute particuliere du Seigneur. demandés la je vous prie instamment pour moi. ....

Jene sais pas encore le jour de notre depart; il ne sauroit tarder longtems; la revue de l'Equipage a eté faite, le reste depend presqu'entierement du vent.

plus je pense au bonheur que j'ai d'etre appellé a

un si saint etat, plus je me sens porté a la reconnoissance.
je suis plein de joye; mon unique crainte c'est d'abuser des
faveurs du Ciel et de deshonorer ma vocation. la hauteur de
l'edifice me fait peur, mais les bonté de Dieu me rassure; je ne
peux croire qu'il m'ait conduit par la main jusqu'ici pour
m'abandonner ensuite. mon esperance est en lui, je sais combien
elle est solide, je sais en qui je me confie scio cui credidi.
je vais etre exposé a bien des dangers. je vous avoue qu'ils ne
me font presqu'aucune impression. nihil horum vereor... dummodo
consummem cursum meum et ministerium verbi. qu'on est
heureux d'etre occupé toute sa vie a faire connoitre Dieu et a le
faire aimer. je vous fais mes adieux. je vous recommande nos
cheres missions: vous connoissez leurs besoins, vous les aimez,
cela suffit. je suis dans la plus etroite union avec notre
seigneur et avec le plus profond respect

Monsieur

Votre très humble et très
obéïssant serviteur falconet.

je n'ai pu vous ecrire de paris. a peine ai-je eu le
tems de faire ma malle. la Lettre dont vous parloit M.
Gleyo est celle que j'ecrivois lors du depart des 1ers vaisseaux,
et que je n'ai pas envoyée.

dans la suite lorsque vous voudrés bien me donner de vos
nouvelles, comme je l'espere, il faudra adresser vos Lettres au
superieur des missions a Paris, ou plutot a Mr de
Kéralan qui sera plus a portée de me les faire remettre.

×

Lettre du meme Dattée de
L'isle de France le 26 8bre [redacted] 1764.
au meme

J. M. J.

Monsieur et très intime ami en N. S.

c'est avec un singulier plaisir que je tiens la parole
que je vous avois donnée. Voici une petite relation de notre voyage

nous partimes de France a contre saison le 22 avril jour de Pâques a 5 heures du matin. on ne crut pas devoir differer au lendemain crainte qu'un subit changement de vent ne reculat trop l'expedition ou la fit manquer. M. Glayo jouissoit d'une assez bonne santé: je crachois le sang de tems a autres, on pense que c'étoit par foiblesse de poitrine. nous etions tous les deux sur le vaisseau appellé le Duc de Pralin commandé par M. de Serville ou se trouvoit M. Law gouverneur general des Indes. et M. Jalabert sur le Chameau dont M. de Vauberey etoit capitaine. l'aumonier du vaisseau etoit connu de Mgr l'Evêque de Vannes, qui en avoit dit beaucoup de bien. notre cher confrere desira faire voyage avec lui et s'embarqua en consequence. 3 ou 4 heures après que nous fumes sur le Pralin, nous apprimes qu'il seroit obligé de faire les fonctions d'aumonier, celui qui etoit nommé n'ayant pu partir a cause d'une très dangereuse maladie dont il etoit attaqué. cette nouvelle nous affligea. nous connoissions assez la vivacité de son zele, la delicatesse de sa conscience jointe a son peu d'experience dans le ministere, et la foiblesse de sa santé pour craindre que le travail qu'il se donneroit infailliblement ne le fit succomber. nous tachames envain d'obtenir son changement de vaisseau, il n'etoit plus tems. l'etat-major du Pralin officiers et passagers etoit composé de 42 personnes. l'equipage etoit très foible quoiqu'augmenté d'une vingtaine tant d'hommes faits que de jeunes gens qui s'etoient cachés sur le vaisseau et qui ne s'etoient decouverts qu'en pleine mer. le Chameau avoit a peu près le meme nombre de passagers, son equipage etoit plus fort et il etoit bon voilier. notre vaisseau etoit neuf: on voulut dès le premier jour en faire l'epreuve. il faisoit très beau tems, nous tenions le plus près du vent. on mit toutes ses voiles dehors, il donna aussitot de la bande, une petite reffale le fit coucher de plus en plus et nous courumes risque de perir. le commandant du Chameau etoit si ocupé a considerer ce que nous deviendrons, qu'il en oublia la manœuvre de son vaisseau, comme il le dit lui meme. on cargua les voiles a tems et on en fut quitte pour la peur. je commençois a me sentir du mal de mer, et je ne m'apperçus presque pas du danger. on connut dès lors

la mauvaise qualité du vaisseau et on donna mille
malédictions a celui qui l'avoit construit. le 25 avril
nous avons doublé le cap finister. le 1 may nous avons
vu les iles de Porto sancto et de madere. le 4 du
meme mois nous avons vu les iles desertes. le 6 nous avons
vu l'ile de Palma, et un vaisseau qui a passé près
de nous sans mettre de pavillon. nous etions dans les
parages des Saltins ecumeurs de mer qui sont toujours en course
pour prendre par surprise ou par force les vaisseaux qu'ils
rencontrent. nous vimes un autre vaisseau qui paroissoit venir
a nous, on fit aussitot branle bas et on se prepara au combat.
lors qu'il fut a notre portée, il mit pavillon anglois et nous lui
mimes le notre. le lendemain matin nous en avons apperçu
encore un autre fort grand en apparence et qui venoit droit a
nous a pleines voiles et vent arriere. on se prepara de nouveau
au combat, et on fit signal au Chameau d'en faire autant.
les choses me parurent plus serieuses que la veille, et je
fis a tout evenement mon acte de contrition. il vint se
placer entre nos deux vaisseaux. nous lui demandames d'ou il
venoit et ou il alloit; il repondit qu'il venoit de Londres et
qu'il alloit en amerique. il nous fit quelques offres que nous
n'acceptames pas. le meme jour nous avons vu l'ile de feu et de
palme. le 12 nous avons mouillé a l'ile de St. Yago aparte-
-nante aux Portugais. nous y avons relaché 8 jours pour y
faire de l'eau douce, pour couper nos mats de quelques pieds,
diminuer nos voiles et pourvoir a la mauvaise qualité de
notre vaisseau sur lequel nous n'etions pas trop en sureté. nous
trouvames dans le port un brigantin portugais, dont l'aumonier
qui savoit le françois nous vint voir. ce religieux d'un exterieur
très regulier mit un genou en terre devant une demoiselle pour
l'engager a chanter une chanson. il faut que les moeurs soient
bien simples en Portugal! le lendemain qui etoit un Dimanche,
le vaisseau Anglois qui avoit donné tant d'allarmes vint mouiller
a coté de nous: le Capitaine etoit très poli. le Lundy, M.
Glejo, Jalabert et moi nous descendimes a terre avec plusieurs
autres Mrs. pour voir l'ile et la ville de St. Yago batie
a 3 lieues du port. les naturels du pays sont tous noirs, d'un
caractere qui me sembloit assez doux quoique voleur d'incli-
-nation. ils sont ~~pas~~ assez pauvres. on en voit peu decemment
habillés, grand nombre sont nuds comme la main ou demi-nuds.
~~avec quelques mauvaises hardes et des aiguilles~~. on achete deux

tout ce qu'on veut. les fruits du pays sont très differents de ceux d'Europe, si vous en exceptés les Oranges et les citrons. nous rendimes d'abord notre visite au curé du port. c'etoit un Noir de bonne mine ayant les manieres nobles et aisées, homme de merite et fort attaché a son devoir. il nous parla françois et nous reçut très bien. il nous donna deux noirs pour nous conduire a la ville. M. Jalabert extremement affoibli par le mal de mer qui ne l'avoit pas quitté ne put nous suivre et passa la journée avec lui. nous avons beaucoup souffert de la chaleur dans notre petit voyage. nous ne vimes pas un seul arbre ni un seul brin d'herbe si ce n'est dans un vallon qui n'avoit peut etre pas 20 pieds de large. les autres endroits de l'ile ne ressemblent pas a ceux ci, il y en a qu'on dit assés fertiles. après environ 3 heures de marche, nous arrivames enfin a cette ville Episcopale qui ne vaut pas le plus mauvais bourg de France. elle est située comme dans un precipice, deffendue du coté de la mer par 5 ou 6 mauvais canons. bon nombre des habitants sont nuds ou demi-nuds. on dit que St. François Xavier y est venu prêcher et que c'est par respect pour lui qu'on l'a bâtie en cet endroit. le capitaine de la place fit mettre une compagnie de Noirs sous les armes pour nous recevoir. nous saluames le gouverneur qui est un seigneur de distinction. les MM. avec qui nous etions, dinerent chez le capitaine qui les avoit invités le premier; l'Evêque qui est un portugais etant absent parce que son palais Episcopal s'etoit ecroulé, nous fumes chez le grand vicaire Caffre d'origine, accompagnés d'un Noir maitre d'ecole qui savoit très bien le latin et qui nous servoit d'interprete dans le besoin. nous fumes traités beaucoup mieux que nous ne nous etions attendus. le grand vicaire parloit françois et paroissoit bien instruit. il avoit une Bibliotheque ou se trouvoit la constitution Unigenitus et l'acte de son acceptation expresse par tous les Evêques et universités de Portugal. après diner nous allames rejoindre notre compagnie, et tous ensemble nous fumes voir les Recollets portugais. leur couvent et la cathedrale, dont les chanoines sont noirs, sont assés bien bâtis. on a en general dans cette ville et dans l'ile beaucoup de respect pour la religion et pour les prêtres. ceux qui manquent a se confesser et communier au tems paschal, sont frappés d'excommunication, chassés de l'eglise, privés de la sepulture ecclesiastique. en revenant de cette ville nous n'avons pu trouver de bateaux pour nous conduire a bord de nos vaisseaux, et nous avons été

obligés tous de coucher auprès de la mer dans une très pauvre case sur des nattes. etant encore en rade, M. Jalabert a obtenu par l'entremise de M. Laws son changement avec M. Gleyo qui est allé prendre sa place sur le Chameau. le Dimanche 20e de mai on a levé l'ancre. le 29 nous reçumes un fort grain. il nous vint comme un coup de fusil, le vaisseau plioit. plus le vent forçoit, plus il donnoit de la bande. on cria de carguer toutes les voiles et les matelots n'etoient pas peu embarassés. je m'imaginois voir le vaisseau plus penché que le jour de Paques, et en consequence je me croyois fort près de mon dernier moment. le 31 jour de l'ascension il fit un tems encore plus terrible. il sembloit que le vaisseau alloit être abysmé par le tonnerre qui tomba pendant la nuit 4 ou 5 fois a ses cotés selon le rapport de l'officier de quart. toutes les voiles par bonheur etoient serrées; il ne restoit que la misaine, encore son point sous le vent etoit-il cargué, lorsqu'il s'eleva a une heure ½ après minuit un grain si violent qu'il fit coucher presqu'entierement le vaisseau. l'eau entra par les sabords des canons: on se crut perdu, les matelots crioient misericorde, les passagers se recommandoient a Dieu, on demandoit des haches pour couper les mats: mais le Capitaine homme intrepide et excellent marin s'y opposa. le vaisseau après avoir demeuré quelques minutes sans se relever obeït enfin au gouvernail, on les laissa a ses devoiles pendant une heure ½ que dura la force du grain; son inclinaison subite me reveilla, je me levai comme les autres et je fus temoin d'une partie du spectacle. le Chameau qui etoit a coté de nous n'a pas eté en danger, il n'a couru que les risques du tonnerre. le 14 juin nous avons vu un vaisseau a une portée de fusil, il avoit toutes ses voiles hautes et il ne donnoit pas le quart de la bande que nous donnions. le 15 nous etions sous la ligne sans souffrir de la chaleur parce que le soleil en etoit fort eloigné. le 16 on mit l'artillerie dans la cale qui consistoit en 18 ou 20 canons et un plus grand poids du coté le plus foible du vaisseau affin de le lester, il en devint meilleur voilier. le 26 on fit signal au chameau qui marchoit beaucoup mieux que nous de forcer de voiles, et dans les 24 heures nous l'avons perdu de vue. j'ai eu de la peine ainsi que M. Jalabert de nous voir separés de M. Gleyo notre cher confrere. le 13 Juillet nous avons vu a 10 heures du matin un vaisseau Espagnol qui venoit de Buenos-aires et qui retournoit a Cadix. il a assuré son pavillon d'un coup de canon. nous avons aussi tiré un coup de canon après

avoir mis le notre. nous avons envoyé un canot a son bord pour saluer le Capitaine qui nous a fait present d'un boeuf et d'un ou 2 moutons. 2 de ses officiers sont venus voir M. Laws, et M. de Serville et on leur a donné pour le Capitaine une caisse de liqueurs. ils nous ont dit avoir essuyé une affreuse tempête quelques jours auparavant, et qu'ils s'étoient tous confessé depuis le 1er jusqu'au dernier. le 1 aoust nous avons reçu un fort coup de vent qui a duré près de 3 jours non cependant avec la meme force. en passant le canal Mozambique nous en avons encore essuyé un des plus violents. la mer etoit furieuse, les lames passoient quelquefois par dessus le vaisseau. il y eut entr'autres un coup de mer qui vint me baigner les jambes a la porte de la chambre d'un officier ou j'allois entrer. un coup de gouvernail donné mal a propos nous mit en danger. le vent sauta, le vaisseau plia, les officiers et matelots tomberent, la confusion se mit dans le commandement, et je me crus sur le point de paroitre devant Dieu. j'esperois que la force du vent dechireroit la seule voile qui etoit dehors, et que le vaisseau se releveroit. un ordre du Capitaine appaisa le tumulte, et le vaisseau obeït encor au gouvernail. le 18 7bre nous avons vu Rodrigue, et nous avons fait les 100 lieues qu'il y a dela a l'ile de France en moins de deux jours. le jour meme que nous avons mouillé; nous avons perdu un pauvre matelot entre les iles. il est tombé dans la mer, pour ainsi dire a mes pieds; il n'a pas eté possible de lui donner du secours, nous faisions près de 3 lieues par heure. comme il savoit nager, il a attrapé une des cages qu'on lui a jettées, mais vraisemblablement les requins l'ont devoré, ou il est mort de faim, ou il a eté se briser contre les iles: heureux d'avoir communié peu de jours auparavant.

Le Chameau est arrivé a l'ile de France 10 jours avant nous. M. Gleyo qui s'etoit bien porté dans la traversée, quoique dans les 1ers jours le mal de mer l'eut fait vomir jusqu'au sang est tombé malade presqu'en mettant pied a terre. il a eté assez mal mené mais il s'est bientot retabli. M. Jalabert jouit d'une parfaite santé. nous sommes logés chez M. M. de St Lazare qui ont pour nous toutes sortes d'attention.

L'ile de France autrement ditte l'ile Maurice est fertile: elle est cultivée par des Esclaves noirs au nombre

d'environ 20000. il y a des forets entieres de Citroniers et d'Orangers. il y a peu de religion ; les françois n'y viennent que pour faire fortune. dans le cours de la traversée, nous avons bu quelquefois de l'eau puante. les 2 derniers mois nous nous sommes toujours servi d'eau douce faite avec de l'eau de mer. elle me paroissoit aussi bonne que l'eau de riviere, et je n'ai pas oui dire que personne en ait eté incommodé. nous sommes les premiers après les vaisseaux partis pour Chine qui ayent mis en usage la nouvelle machine inventée a ce sujet. les vivres nous ont manqué sur la fin, et nous avons eté presque reduits au mauvais salé. de l'equipage dont il ne nous est mort qu'un seul homme par le scorbut. plusieurs vaisseaux de la compagnie ont fait en 3 mois le meme voyage que nous avons fait en cinq. j'ai eté 3 ou 4 jours un peu incommodé du mal de mer. depuis la ligne je n'ai jamais craché le sang, et je me suis porté beaucoup mieux qu'en france. je vous avoue que malgré les dangers que j'ai couru j'ai toujours eté content. je ne me souviens pas de m'etre ennuyé, jamais il ne m'est venu en pensée de me repentir d'avoir embrassé mon etat : c'etoit au contraire ma consolation et ma joye. je m'en sentois indigne et c'etoit la mon unique peine. j'ai connu par experience que les resolutions qu'on prend lors qu'on se croit sur le point de mourir ne sont pas ordinairement les plus solides, elles ne m'ont pas rendu meilleur. je n'ai eu personnellement aucun desagrément du coté des Officiers et des passagers ; ils n'ont eu que trop de politesse pour moi. il s'est trouvé parmi eux un deiste, 2 jansenistes, et 2 Calvinistes. je n'ai pas eu assez d'humilité et de desiance de moi-meme pour les gagner a J.C. je ne suis pas cependant sans esperance au moins a l'egard des 4 derniers. M. Jalabert a qui son sejour sur le Chameau en qualité d'aumonier a fait un grand bien, a confessé et fait communier bon nombre de matelots et de soldats, il vous presente ses très humbles respects ainsi que M. Gleyo, nous passerons par Bourbon pour aller a Pondicheri dans 3 ou 4 mois n'oubliés pas nos cheres missions. si vous connoissés quelqu'un qui veuille s'y consacrer, faites lui bien entendre, je vous en prie, que ses deux principales vertus doivent etre une profonde

humilité et une confiance en Dieu a toute epreuve. je soupire après elles tous les jours, et je n'y fais aucun progrès. c'est le thrésor que je cherche, aidés moi de vos prieres et de celles de vos amis pour le trouver..... je suis de tout mon coeur dans les sacrés coeurs de Jesus et de Marie

Votre très humble et
tres respectueux ami
falconet missionaire.

Lettre du même datteé du Sutchuen le 30 aoust 1768. au même

J. M. J.

Monsieur et très respectable ami

j'ai reçu cette anneé votre chere Lettre dattée de 1765. je suis plein de consolation de ce que vous voulés bien me conserver votre souvenir et votre amitié. un pauvre missionaire destitué de tout et abandonné a lui meme a grand besoin du secours des prieres de ses amis. souvenés vous toujours de ce que vous me dites dans votre Lettre, que la distance des lieux ne nous fasse jamais oublier. je ne peux m'aquitter de votre commission a l'egard de M. Artaud, je ne le verrai vraisemblablement jamais de ma vie, il est au Camboge et je suis en Chine. Siam vient d'etre entierement detruit par les Barmas; le roy a eté tué, le Seminaire brulé les Ecoliers se sont retirés avec M. Artaud dans le Royaume voisin ou ils ont eté bien reçus. ils ont bati un nouveau College. on dit que Mgr de Tabraca et M. Corre ont eté emmenés captifs; la nouvelle n'est pas encore sure. dans le massacre on a epargné les Chretiens et on n'en a tué aucun a ce que l'on dit.

De l'Isle de France je suis allé a Pondicheri qui n'etoit pour lors qu'un amas de ruines. M. Mathon n'a pas consenti que M. Jalabert continuat son voyage, et il le retient encore pour raffermir sa santé. 8 jours après

M. Gleyo et moi nous sommes partis pour Madrast, et nous avons profité d'un vaisseau anglois pour aller a Macao. le voyage a eté perilleux; nous avons eté fort contrariés des vents, et plusieurs fois dans des allarmes assez vives. pendant deux mois qu'a duré la traversée, plusieurs matelots et un officier sont morts du flux de sang. M. Gleyo a eté malade, la nourriture des anglois n'est guerre propre a un estomach François. j'ai souffert du flux de sang pendant 8 jours. a notre arrivée a Macao, Mgr le Bon nommé Evêque a constitué M. Gleyo procureur a sa place; 3 mois après je suis parti pour le Sstchuen habillé en Chinois: j'ai eté decouvert sur le chemin par des soldats. je ne savois pas encore parler la langue, peu s'en est fallu que je n'aye eté conduit au mandarin, et il y auroit eu surement persecution. ceux qui me conduisoient ont offert de l'argent aux soldats qui nous ont laissé aller. après 3 mois de route je suis parvenu dans notre mission auprès de M. Pottier qui etoit le seul missionaire Européen depuis dix ans. faute d'usage il ne savoit pas me parler françois, il falloit tenir conversation en latin. je me suis tenu caché dans une maison de Chrétiens pour apprendre la langue et les usages du pays. cette langue est difficile a cause de ses tons qu'il faut faire bien exactement autrement on ne seroit pas entendu. on en compte six. les missionnaires des autres nations ont plus de peine a la bien parler a cause de la lettre u qu'ils prononçent ou. cette lettre revient très souvent. on se trouve ici comme dans un autre monde, c'est la contradiction de notre france. les habits, la politesse, les usages, la maniere de marcher, tout est contraire jusqu'aux minuties. on mange avec des batonnets, on n'a pas l'usage des serviettes ni des nappes. les hommes prennent seuls leur repas; la fille ne se met point a table avec son pere, ni la femme avec son mari. les femmes ne sont comptées pour rien, elles n'ont aucune part a la succession, elles ne paroissent point devant les etrangers. la politesse est d'avoir toujours son chapeau sur la tête. lorsqu'on reçoit un hôte, on lui presente d'abord une tasse de thé, ensuite la pipe et un eventail en eté. on garde les ongles extremement longs, c'est une espece de vanité et une marque qu'on ne travaille point a la terre. le gouvernement des Chinois est beau et vaut bien celui de l'Europe. ils sont prudents et rusés.

ils ne perfectionnent aucun art. ils sont occupés toute leur vie a l'etude de leurs caracteres. un caractere est un mot, ils en comptent plus de 30000. ils sont extremement superstitieux. ils sacrifient au Ciel, a la terre, aux montagnes, aux fleuves, a leurs ancêtres. ils supposent que chaque homme a 3 ames. ils brulent du papier pour aider les morts. ils pretendent que ce papier brulé est la monnoye dont ils se servent dans l'autre monde. ils croient bien fermement les malins esprits dont ils sont souvent tourmentés. les possessions de Demon sont très frequentes. grand nombre de nos Chretiens ont eté possedés pour avoir eprouvé l'autorité de la relligion sur le demon. les payens conviennent que la relligion Chretienne a le pouvoir de les chasser. elle est proscrite par les loix de l'empire, quoique tolerée a pekin. il y a persecution de tems en tems. Mr. Pottier fut mis a la torture il y a quelques années et renvoyé a macao. il a trouvé moyen de s'echaper et de revenir. nous n'avons point d'Eglise et nous disons la messe dans les maisons des Chretiens. nous allons de famille en famille. si nous etions reconnus pour Européens, nous serions aussitot arretés, on donneroit avis a l'Empereur de notre prise qui decideroit de notre sort.

apres 7 a 8 mois j'ai eté en etat de visiter les Chretiens. l'année derniere M. Glayo a laissé la procure entre les mains d'un nommé M. Romain de Normandie nouvellement arrivé a macao et est venu faire mission au Sutchuen. M. Alary qui avoit eté emmené de merguy province de siam captif au pegou est aussi venu nous trouver. nous sommes a present 4 Européens et 4 prêtres Chinois eloignés quelquefois les uns des autres d'un mois ou 2 de chemin. nous avons 3 provinces a defricher dont une en vaudroit dix d'Europe, et nous ne pouvons pas suffire a une seule. sur une multitude innombrable de payens nous ne comptons que 8 a 9000 Chretiens. si le nombre des ouvriers etoit suffisant, j'espere que la relligion fleuriroit. la France ne manque pas de bons prêtres. comment se peut-il faire qu'il y en ait si peu qui pensent a secourir ces pauvres infideles!

je les recommande instamment a vos prieres et a celles de vos amis, et je suis avec un profond respect

Votre très humble et
très obéissant serviteur
falconet missi. ——

je ne reçois aucune nouvelles de M. Deuzieres, je vous prie en grace de m'en donner. je lui ai ecrit et je n'ai point reçu de reponse. peut-etre le Seigneur l'a appellé a lui. je salue respectueusement M. Decamille et me recommande a ses prieres ainsi que la mission de Chine.

adressés toujours vos Lettres a Mr. Koualan. le seminaire a tant de Lettres a envoyer qu'il pourroit bien oublier la votre, ainsi qu'il a fait peut-etre de celle de M. Deuzieres.

Lettre du meme datée du Setchuen
le 14 7bre 1771. .1. au meme

J. M. J.

Monsieur et respectable ami

J'ai donc enfin le bonheur de recevoir de vos cheres nouvelles. voila plusieurs années qu'il ne m'est parvenu aucune lettre de Paris. je me croyois entierement oublié. je ne sais pas quel hazard celles que j'ai ecrites se sont perdues. je tacherai de faire passer au cher M. Gleyo sinon votre Lettre au moins de vos nouvelles. ce cher confrere est nourri depuis deux ans et plus du pain de tribulation. la providence a rempli ses voeux, il a obtenu ce qu'il a tant desiré. vous n'etes pas a savoir la persecution qu'il a souffert. Mgr notre St. Evêque en a fait une longue relation fort edifiante qui a eté envoyée au seminaire des missions etrangeres; je suis persuadé que vous l'aurés deja lue. deux ans aprés son arrivée au Setchuen il a eté arrêté et conduit au pretoire. 27 mandarins

se sont assemblés pour le juger, il a souffert la torture aux pieds, et des soufflets. il s'est declaré Européen en soutenant toujours qu'il n'est venu en Chine que pour precher la relligion. conduit a la capitale, le recteur a voulu le forcer de s'avouer natif de Chine, affin de n'etre point obligé d'annoncer sa prise a l'Empereur, et quoique M. Gleyo n'ait point voulu consentir au mensonge, il a néanmoins publié qu'il etoit originaire de Canton, et qu'il n'empruntoit le nom d'Européen que pour se donner de l'autorité parmi le peuple. en consequence on l'a retenu en prison et on a envoyé des emissaires a Canton pour chercher quelqu'un qui voulut le reconnoitre dans le dessein de le renvoyer la comme natif du pays. de retour après 5 ou 6 mois ils ont deposé que M. Gleyo n'etoit connu de personne. les mandarins fort embarassés ayant trop tardé d'avertir l'Empereur, ne sachant plus a quoi se determiner, laissent M. Gleyo dans les liens et n'en font aucune mention depuis un an. a cher confrere comme un autre Joseph a trouvé grace auprès des geoliers, il est respecté dans sa prison; on lui laisse toute la liberté qu'on peut avoir dans un pareil lieu. nous pouvons lui faire passer de la nourriture des habits et de l'argent, nous lui ecrivons et il nous ecrit de tems en tems; ses Lettres nous edifient et nous consolent beaucoup. il ne voudroit pas faire un pas et dire une parole pour procurer sa delivrance, il se met sans reserve entre les bras de la providence. depuis sa captivité il a pu se confesser deux fois. on est venu a bout de faire penetrer un pretre Chinois dans la prison. l'esperance que nous avons de le delivrer par protection ou par argent est bien foible. il est peutetre destiné par la divine providence a être plus que confesseur. depuis sa prise les persecutions n'ont pas cessé et les conversions se sont multipliées: la moisson seroit abond^te si le nombre des ouvriers augmentoit. nous sommes peu et nous avons une bien vive douleur de ne pouvoir suffire a tout. sans parler de la conversion des gentils qui est retardée, combien d'anciens Chretiens n'ont aucun

secours pendant 6 a 7 ans. parvuli petierunt panem &c.
un pays plus vaste que la france ou au moins plus
peuplé est divisé entre 6 missionnaires dont le 3 sont
d'une santé foible et languissante. il n'y a proprement
parlee que Mgr d'Agathopolis et M. Alary qui
puissent soutenir le poids du jour et de la chaleur. puisque
la divine providence a mis sous votre conduite la petite
Communauté notre commune mere, j'espere de votre Zele
et de votre charité que vous nous procurerés du secours.
je n'ai rien de nouveau a vous mander. vous avés été
instruit par les lettres precedentes des moeurs et des
usages de la Chine, et de la maniere dont nous
faisons mission. il y a eu cette année une persecution
assés violente dans une Chretienté qui m'est confiée. j'en
ai fait la relation en Latin pour M.M. nos prêtres
Chinois qui ignorent le françois. je vous la transcris.
vous y verrés du bien et du mal, et vous jugerés aisemt
combien nos pauvres Neophites ont besoin de force et
de constance pour se soutenir. si le nombre des
missionnaires etoit suffisant, ils pourroient etre souvent
visités et fortifiés des sacrements, et certainement avec
la grace de Dieu il y auroit plus de confesseurs. je
me recommande instamment ainsi que toute la mission
a vos prieres et a celles de la chere communauté et j'ai
l'honneur d'etre avec le plus respectueux attachement

Monsieur et tres respectable ami

Votre tres humble
et tres obeissant
serviteur falconet miss.

j'ai appris que M. Bellegarde est rentré dans sa
mission. je vous prie en grace si vous en avés l'occasion de
lui donner de mes nouvelles. je suis si pressé votre chere
Lettre m'etant parvenue trop tard que je n'ecris qu'a vous
et a M. Beyrie. je joins a la relation que je vous
envoye quelques faits singuliers qui ont soutenu nos
Neophites. je ne les ai ecrits que par obeissance et par
ordre de Mgr notre Evêque vicaire apostolique. je les

rapporte tels qu'ils sont sans les qualifier. je n'ai pas voulu les mettre en françois, je ne desire pas qu'ils soient publiés. après que vous les aurés communiqué a quelques uns de nos anciens amis, je vous prie de les mettre a remoties. j'avois promis a M. de la Coste ancien Superieur de la petite Communauté de lui ecrire; je lui ai des obligations infinies. je vous avoue bonnement que quoiqu'il m'ait toujours eté présent a l'esprit, distrait par une langue differente, je n'ai pu pendant 2 ou 3 ans me ressouvenir de son nom. je vous prie de lui communiquer cette lettre, et de lui presenter mes très humbles respects, ainsi qu'a M^rs^ les Directeurs que j'ai connus. j'ai ecrit bien des fois a M. Deuzieres: je ne sais s'il est vivant ou mort. je vous prie en grace de me donner de ses nouvelles.

Voyez la Relation qui suit, traduite page 82. infra. *

J. M. J.

Relatio persecutionis oppidi Tshông Khin tcheou sub initio 9^bris^ 1770.

1.

Rector oppidi supradicti, instigante præsertim Licentiato nomine tóu, Christianos rebellionis et magiæ multoties accusatos comprehendere statuit. 1â die 9^bris^ 1770 cum aliis 2 mandarinis militari scilicet et civili, satellitibus et militibus centum stipatus, 7 familias Christianorum mediâ nocte circumvenit: ubique et in omnibus domorum angulis diligens et exacta inquisitio fieri jussit, sed præcipue in domo michaëlis Ouâng. Christianorum præcipui, ubi, sublato cubiculorum tabulato, inventi sunt libri Sta religionis plusquam centum, cum imagine S^ti^ michaëlis archangeli. interrogatus a rectore utrum esset dux generalis militum, reposuit: „si inimici mei latronem me dicerent, „cito ne crederet tua dominatio? sum Christianus et non rebellis." interrogatur de impressore librorum et tabulis, respondit è Pekino à quodam tchîn tên inû allatos fuisse, illic quæ tabulas servari. cum autem in responsis firmus maneret, 70 alapis

* voyez la traduction pag. 82

caesus est. filius illius 2us genitus 15 annos natus nullis minis terreri potuit, et ita constans fuit ut ipse rector miraretur. hō gabriel circa libros eadem deposuit, sed insuper Rev. dnum Andream Ly Sacerdotem Sinensem relligionis magistrum esse prodidit, nomina quae in baptismate imposita declaravit. nepos ejus, juvenis nundum baptisatus, timore tormentorum ridicula et inhonesta de relligione, juxta interrogationes sibi factas, mentitus est. alii Christiani in responsis sat firmi fuerunt, praecipuè verò frater Ouang michaël qui suâ sponte adiit rectorem, et usque ad mortem se Christianum fore protestatus est. capti sunt 28 Christiani, et 4 gentiles vicini, summoque mane in pretorium adducti sunt. libris omnibus examinatis, abiit rector in urbem capitalem tchin-tou, rem denuntiavit primo rectori, a quo, ut aiunt, male exceptus est et reprehensus rediit, Christianos et gentiles captos diebus 3 elapsis ad judicium vocavit, nihil que amplius de libris et magistro relligionis interrogans, sic allocutus est eos. „ relligio Christiana „ recta est et vera, nunc autem volo cogere vos veram deserere, et „ falsam ac superstitiosam meam amplecti." interrogans igitur Ouang michaëlem, dixit: „ abjuras-ne relligionem Christianam, „ vel non?" respondit ad januam stans „ video caelum, quomodo „ relligionem domini caeli deserere possem?" – addidit rector – „ nisi „ abjures, te occidam". – reposuit michaël – „ hoc à te tanquam „ beneficium postulo". statim 40 alapis caesus est. – tunc dixit rectori – „ durè me tractas; dicis deserendam esse relligionem, „ deseratur". haec tamen illius verba non habita sunt ab astantibus et a rectore tanquam sincerè prolata, et iterum 20 alapis caesus est, sanguis que copiosè diffluebat in terram. interrogatus joannes Su respondit „ relligionem docere homines servare „ conscientiam". quo audito, jussit rector ut 40 alapis percuteretur. ille indignationem ostendens adjecit: „ quando loquor de „ conscientiâ, jubes me percuti: quid aliud dicam? judicas „ deserendam esse relligionem, deseratur". duo alii homines hō similia responderunt: caeteris omnibus nullatenus de abjurandâ relligione sollicitatis, nulloque discrimine facto Christianos inter et gentiles, omnes alapis et fustium ictibus 40 vel ad minus 30 excepti sunt. ad cangam per 2 aut 3 menses damnati sunt novem, inter quos unus gentilis et alter cathecumenus qui jam ter pro fide passus fuerat. quinque etiam juvenes ad cangam parentum ligati sunt. caeteri omnes 15 numero, inter quos 3 baptisati, cum libello

apostasiæ dimissi sunt. libri publicè combusti sunt, et jussu rectoris scriptum relligionem domini cæli proscribens in districtu oppidi tchông kin tcheou ubique affixum est. interim capti sunt alii 3 Christiani, videlicet jacobus xi, et duo cathecumeni kiang et tchīn; hic loco et nomine alterius ligandum se obtulit. firmus in responsis sicut jacobus xi nec scripto nec verbo lapsus est. 30 fustium ictibus cæsi sunt et dimissi. kiang autem 20 ictus recepit, et fidem ore tenus negavit. inquisitus etiam fuit recenter baptisatus liôu; captus ejus filius ultimo-genitus fidem liberè confessus est, et cum patrem suum inquarere recusaret, quinque alapis percussus est et dimissus. elapso circiter uno mense, 4 juvenes ad parentum cangam ligati, absque scripto apostasiæ, modicâ mediante pecuniæ summâ, ad domum redire permissi sunt. novem vero ad cangam damnati supplicem libellum novo rectori obtulerunt quo se Christianos esse confitebantur, et dimitti postulabant. reposuit rector ab initio usque in finem: „nullo equidem verbo „resipiscentiæ dedistis signum, vos dimittere non licet". aliud scriptum deinde præsentarunt cui respondit rector: „video vos „fere nundum religionem Christianam veram non esse; expecto „emendationis libellum, et aliter de vobis statuam". tertium fecerunt scriptum quo relligionem Christianam aliquatenus suo modo explicare intebantur, et eam suo in corde servare dicebant: adjecit rector: „in vestrâ superstitione profundè „immersos vos cerno; licet tempus venerit non tamen liberos vos „faciam nisi resipiscatis". post aliquot dies novem adiere rectorem dimitti postulabatur. iratus rector dixit: „in 3 libellis nullum „emendationis signum dedistis, et dimitti postulatis! nisi relligionem „deseratis, ad mortem usque cangâ onusti manebitis", et iterum eos per 3 menses ad cangam damnavit. senex octogenarius tchang præ senectute suâ cangâ liberatus, ~~et~~ vi ad templum idoli tchīn hoang cum filio tractus, prope limen facie ad aliam partem versâ preces quas fundendo genua flexit; filius vero cathecumenus, jam ante apostata, absque ullâ tergiversatione idolo adorato, pro patre suo libellum apostasiæ scripsit. gentilis quidam octo aliorum sorti condolens vehementer hortatus est illos ut secundum rectoris intentionem aliud scriptum offerrent. plures non consenserunt: duo vel tres scriptum fieri permiserant. lecto autem illo, comperto quod quod vera esset apostasia, nullus præsentare ausus est. dicunt quidam quod ipsis omnino insciis à gentili oblatum fuerit rectori. instante initio novi anni sinici,

parvus mandarinus pou iâ jussu rectoris citavit eos ad judicium, dixitque illis: „ vos verè religionem dei coeli abjurare „ non consentitis"? - responderunt aliqui - „ conscientiam servamus". interrogans Joannem Su ait: „ tu religionem Christianam „ non deseris"? - respondit - „ eam in corde retineo". - adjecit pou iâ: - „ religio vestra nova et recens est". - respondit Joannes - „ dekim quatuor „ erectæ sunt Ecclesiæ; mathematici sunt Christiani; quomodo talis „ religio recens dici potest"? rector volens emungere pecuniam, per primum ministrum 16 taëlia ei obtulerunt. rector accepta pecuniâ mandavit ministro ut Christianos hortaretur verbum unum vel alterum apostasiæ proferre ut facilius possent dimitti. reposuit minister nullo pacto ad hoc consensuros; quod si ore tenus religionem suam deserere voluissent, pluribus jam à mensibus liberi evasissent. his auditis rector tradidit eos pou iâ dimittendos. ille autem pecuniam sperans, per ministros suos tentavit eos, sed in vanum. dederunt libellum quod vocant Kie eo tenore quo priora sua fecerunt scripta: ultimo demique anni die ad judicium citati sunt. pou iâ plenè sciens suam nolle religionem deserere, non ausus est multum interrogare. 20 fustium ictibus cedi eos jussit, et dimisit. alloquens tamen joannem Sû ait: „ quid de tuâ religione in posterum"? - respondit - „ eam „ in corde retineo": supra 20 iterum 5 ictibus percuti jussus est. hujus occasione persecutionis aliquot familiæ recentes Christianæ apostatarunt; sed gentiles multo plures 200 circiter ad Deum conversi sunt. baptisati apostatæ pœnitentiæ signa omnes dederunt, excepto uno qui solo persecutionis timore fidem totaliter abnegavit.

Ab initio dictæ persecutionis usque nunc, extraordinarii quidam eventus debiles neophitos timore jam concussos in fide confirmârunt, metumque injecerunt gentilibus; ita ut in locis, in quibus fuerunt noti, nullus contra religionem audeat mussitare. prout sunt ex obedientiâ narro.

I. in loco in quo capti fuerunt Christiani vulgari nomine tsi kri tsi, erat familia cognomine ouâng recens conversa, quæ tota adoraverat deum patre familias excepto; ille ad fidem inclinans appendere permiserat Christianorum tabellam his verbis comprehensam Verus dominus deus creator coeli, terræ, hominum et omnium. paulo post ultima ejus filia 7 annos nata, oculorum morbo laboravit. timens ne cæca fieret, supersti- -tionibus adhuc credens, vocavit affinem suum ariolum cognomine

tchang, rogans eum ut inspiciens in aquam causam infirmitatis inquireret. modem gerens ariolus relligionis jam inimicus, acceptâ aquâ, reposuit tabellam Christianorum oculis puellæ contrariam esse, et nisi laceretur nullam sanitatis spem affulgere; postulans que ignem voluit eam comburere. reluctans pater et quasi invitus ignem dedit: tabellam laceravit ariolus et combussit. puella brevi sanata est, sed ariolus intra decem dies factus est cæcus. quinque diebus ejulans præ dolore, absque ullâ spe oculos amisit. insolito modo penitus inversi sunt; quod erat interius apparet ad extra, exterius autem versum est ad intra. factum illud Christianis et gentilibus manifestum, a fratre et filio arioli tanquam magnum quoddam relligionis Christianæ sortilegium publicatum fuit.

II. In eodem loco ipsâ persecutionis die, senem quemdam defunctum cognomine tchaó anno elapso baptisatum ad sepeliendum Christiani deferebant. restitit illis in viâ frater defuncti, diem infaustam esse contendens, affirmans que quod si tali die humi traderetur, aliquem de familiâ moriturum fore. vi coëgit illos ne eum sepelirent, homines insuper apposuit qui sepulchrum de nocte custodirent, assignavit que diem sepulturæ post solstitium hyemale. Christiani per mensem expectare coacti sunt. tempore designato, defuncto sepulturæ tradito, post tres dies qui vim fecit et diem elegit quasi subito mortuus est.

III. In eodem loco dum Christianos illos visitarem, mulier gentilis ex familiâ cognomine tchang, cujus soror uxor erat Joannis baptistæ su qui multa in persecutione passus fuerat, ex gravi 40 dierum infirmitate ad extrema devenit. erat insuper, prout tota illius familia testabatur, multis modis à dæmone vexata. quidquid autem sit de illâ obsessione, cujus sola signa sunt mulieris verba et corporis agitatio insolita, certum est quod erat quasi moritura. tribus jam à diebus manibus se juvare nequibat, neque corpus poterat movere. filii ejus licet anteà erga S.tam relligionem malevoli, diabolum timentes, sicut postea fassi sunt, matrem que absque ullâ spei cernentes, sororem ejus Christianam coacti sunt invitare. illa cum filio suo ultimo-genito pio juvene 14 annos nato infirmam adiit, et absque ullâ præcedenti instructione, interrogavit illam utrum crederet in Deum dicens, si verè credis salva eris.; respondit credo. filios et maritum eodem modo interrogavit. responderunt omnes se velle Christianos fieri et in Deum credere. tunc cum filio oravit pro infirmâ,

et aquâ benedictâ aspersit illam. eodem momento potuit corpus movere, sedere et manibus suis uti ad bibendum. alterâ die bene se sensit in corpore, sed dicebat Diabolum adhuc allicere et sollicitare illam ut eum sequeretur et relligionem desereret. tunc dictus juvenis scripsit tabellam Christianorum, et illâ appensâ, mulier dixit Diabolum dedisse illi alapam et fugisse: sicque liberata et perfecte fuit sanata. maritus et filii, sicut promiserant, facti sunt Christiani.

IV. Alio in loco prope urbem tchông khîn tcheou à gentilitate ad fidem conversus est famosus aleator et nebulo cognomine Sou. in praeteris fortitudinem et fidem ostendit. dum ferè omnes alii trepidarent, tabellam que Christianorum gentilibus occultarent, ferventi persecutione, publicè eam apposuit: infirmus que octo leucas ope sellae gestatoriae confecit ut me adiret et baptismum peteret. nomen S.ti Francisci in baptismate recepit. domi redux in opus Evangelii totum se dedit et usque nunc ad nihil aliud nisi ad fidei propagationem vacat. deo benedicente, intra aliquot menses ducenti et amplius gentiles ejus operâ conversi sunt. sequentia fidem illius ostendunt. -1. Amita illius 15 ab annis pulmonibus graviter infirma, vehementi et quasi continuâ tussi laborabat. facies admodum macilenta subnigra erat. hortans illam ad fidem respondit: „bonum equidem si possem sanari". - reposuit franciscus — „ promitto et spondeo quod si Deum adoras, sanaberis". Deum versus finem Januarii adoravit, integramque sanitatem absque ullo remedio recepit; ita ut facies mutata sit, et omnino evanuerit tussis ab initio februarii usque ad [illegible] junii initium quo ex illâ parte discessi. his vero mensibus quid sit de illâ nihil audivi. maritus ejus pretorianus minister propter hoc factum veram esse relligionem credit. aulam pretorii deserere meditatur, et Christianum fieri promittit. — 2. erat illi et alia amita infirma. cum jam omnino sensus amisisset, et morientem eam videret, cum filio illius Christiano votum emisit, et Deo promisit quod si sanaretur, Christiana fieret. voto emisso melius se habuit; deum adoravit et paulatim absque medicorum ope sanata est. — 3. post haec duos è suâ cognatione juvenes convertit qui sub regimine et potestate erant patrui illius famosi aridi superstitionum magistri, qui huc et illuc centum ferè tyrones habebat. ille domum reversus ut audivit relligionem Christianam amplexos esse, minis et ictibus voluit eos cogere et fidem abjurare, et nunquam amplius libros Christianorum lecturos sub juramento promittere. illi igitur

et candelis accensis jussit eos coram celo genua flectere,
et dum ille tympanum pulsaret emittere juramentum. unus ex
illis præ timore verbis ambiguis juravit. alter autem genua
flectendo dixit: „ Si libros Christianorum legam, misereatur mei
„ Deus"; fugamque arripuit. iratus ariolus nomina idolorum
invocans dixit: „ Si unquam intrent in domum Francisci,
„ frangantur crura eorum: si libros Christianorum legant, ambo
„ caeci fiant". Qui prior juramentum emisit, conscientiæ remorsus
sentiens, domi nolens manere ad mercaturam ivit. in suo itinere
quemdam invenit quem Diabolum esse dicebat, qui eum prostravit
et ad petram caput illi collisit. per aliquod temporis spatium
sensum amisit. ad se autem reversus capite graviter vulnerato,
ad domum Pauli cito perrexit de peccato suo vehementer dolens,
Deum denuo adoravit. ariolus gravem in morbum incidit, per
7 dies nihil omnino potuit manducare. cum jam in periculum
vitæ venisset, tota familia de illo conquesta est, dicebat que illi:
„ peccati tui pœnam manifestè portas. tu qui cum omnibus
„ tam pacificus et cautus es, quomodo ausus fuisti dominum
„ celi irritare? vide nunc quid tibi sit agendum". ille timens
mori jussit ut accerseretur Franciscus. veniens autem Franciscus,
sic eum interrogavit. „ob quam causam me vocasti"? - respondit -
„ 7 jam à diebus cibum sumere non valeo. salva me quæso". - adjecit
Franciscus - „ novistine morbi causam"? - reposuit - „ Scio". - times ne
„ mori"? - respondit - „ formica timet mori, solus ego non timerem?
„ si formido mortis non me invasisset, non te vocassem". - „ credis ne
„ in Deum"? - respondit - „ credo". - „ Si credis, surge et Deum adora".
- reposuit ille - „ pluribus à diebus non sumpsi cibum, surgere non
„ possum". - dixit Franciscus - „ si credis potes surgere. surge cito, et
„ Deum adora". surrexit, libros suos combussit, Deum adoravit, sanusque
factus est. Si bene memini 2ā vel 3ā die ivit in emporium.
hoc contigit in mense martis. 3ā die 3ii mensis sinici, idest in
mense aprili, in templo idolorum de more fiebat gentilium
concursus. ante conversionem suam promiserat interesse: difficile
autem retrahere promissum. statuit igitur pro hac vice
satis facere gentilibus, sed occultè et inscio Francisco. 3ā die
erat profecturus. summo autem mane repentino et graviori
quam antea morbo detentus fuit, nec pedem ullatenus
movere nec cibum poterat sumere. velut paralyticus à suis
efferebatur. plenè sciens morbum dei esse flagellum,
peccatumque agnoscens cito accersivit Franciscum. audito quod
absens erat, flevit amarè, dicens: „ si tardet diu, nulla mihi spes,
„ moriar profecto". Singulis diebus serò et mane hominem mittebat

absentem esse audiens, lacrymas cohibere non poterat. post dies aliquot venit tandem Franciscus. tunc secreta cordis sui aperuit, quomodo punierit eum Deus narravit, protestansque nunquam deinceps superstitiones facturum, enixè rogavit ut etiam hâc vice salvare eum vellet. Franciscus cum uno cathecumeno partem rosarii pro illo recitavit, et ipso momento pedem incepit movere et de die in diem melius se habuit. nundum sat instructus quoties transit coram tabellâ Christianorum in suâ domo appensâ, toties genua flectit. cum supradicto juvene venit me visitatum. — 4. Alter Francisci patruus post multa in convivio contra relligionem dicteria, Christianos suos nepotes voluit percutere, vixque potuit sedari. domum reversus, in morbum incidit; per 6 dies sicut et ariolus nullum omnino cibum valens sumere, coactus fuit Franciscum advocare, qui eum sic est allocutus: „ infirmitatis tuae causam profecto „ novisti"? — respondit — „ ebrius tunc eram, erravi: rogo te ut me „ sanes". — reposuit Franciscus — „ nec medicus neque sum ariolus, „ quomodo te possem sanare"? — dixit infirmus — „ vos habetis „ aquam; si me attigerit, salvus ero". — respondit Franciscus — „ aquam non habeo"; brevique factâ instructione dixit illi „ si „ credis, surge et Deum adora". Surrexit et Deum adoravit; tunc adjecit Franciscus; „ animam tuam salvare cupio, de corpore „ autem non curo". timens ille ne odium retineret, et idcirco nollet eum sanare, dixit: „ supplico te ut in sinceritate et „ veritate liberes me. à 6 diebus ne ulla quidem cibi particula „ in os meum intravit; bonum valde esset si mane possem aliquid „ manducare". — respondit Franciscus — „ spondeo quod mane „ cibum sumes". copiosè manducavit et sanatus est. filius autem ejus 4º-genitus, baccalaureus qui in alio manebat loco, audito eo infirmo, visitatum venit. domum intrando appensam Christianorum tabellam laceravit, nec eum redarguit pater. ambo in emporium iverunt. filius ad sua rediit, et pater domum reversus in morbum reïncidit. tunc tota familia de eo conquesta est et praesertim de 4º-genito. dicebant que alii filii nundum Christiani „ frater noster tabellam lacerando „ iram domini coeli contra patrem nostrum provocavit. si moriatur, „ nullum obolum dabimus, suis impensis sepeliet eum". absens tunc erat Franciscus. post aliquot dies infirmus judicans deum sibi irasci propter laceratam tabellam, denuo jussit appendi; et brevi sanatus est. Supradictorum occasione ex solâ Francisci cognatione centum et amplius adoraverunt deum.

V. Tres Cathecumeni quorum unus tabellam absconderat prae timore, alii autem orare negligebant, a diabolo dicuntur

obsessi, et peccatorum contritione deique invocatione liberati. quidquid autem sit de obsessionis veritate, certum est exinde pios factos esse et ferventes. quaedam alia hic consultò omitto. unum adjiciam quod hic prope murum urbis Tchin-tou in mense aprili contigit.

VI. Christiani venerunt mihi nunciatum in domo Ly cathecumeni frigidi et superstitiones adhuc facientis singulis diebus versus noctem diabolum jacere lapides, et mendicum gentilem qui illic manebat videndo hominem figurae extraordinariae, minantem cum tota familia eum occidere, per integram diem sensum amisisse; aliumque gentilem qui diabolum non timere jactitabat innumeris lapillis dum esset in lecto exceptum fuisse. licet probè scirem talia in hisce infidelium plagis rara non esse, illis cito credere nolui. jussi ut omnia loca, per quae lapides possent intrare, bene clauderentur, reique veritatem per meipsum volui explorare, ut certum aliquid R.R. D.D. Episcopo qui non longè aberat renuntiarem. interim duo Christiani voluerunt ire visum. simul atque os aperuerunt, lapidibus fuerunt impetiti. inceperunt orare, sed propter ingruentes lapides recedere coacti sunt. eo igitur tempore, quo solebant mitti lapides, in hanc domum me contuli. locis omnibus attentè examinatis, per longum tempus cum Christianis sedi, familiarem illis circa diaboli astutias instructionem faciens: quâ finitâ dixit Ly cathecumenus: „mirum valdè quod nullus usque „nunc projectus fuerit lapis; sic non erat aliis diebus". respondi illis: „non veni huc ad orandum pro vobis; antequam „adhibeam preces Ecclesiae, veritatem facti prius certò debeo „cognoscere; nec igitur invoco nomen Dei ut imperem diabolo „lapides projicere, nec illum prohibeo". his dictis eodem ferè instanti decidit lapis suprà pipam Christiani qui erat coram me. viso lapide, dixi illis „nolite turbari: sinite „illum alios jacere ut certum quid sciamus". decidit et alius coram me in angulo ubi nullus sedebat. eo momento venit quis nunciatum comburi domum non longè distantem, sicque coactus exire non potui ulterius examinare. aperta quidem erant foramina unius fenestrae cubiculi interioris, sed nullum ibi esse affirmabant, nec verisimile erat lapides ex hoc loco venire. mendicus de quo supra et alter gentilis diaboli timore adoraverunt deum. absente illo mendico, 20 dierum spatio nullus visus est lapis. illo autem reduce, plures et majores quam anteà projecti sunt; percutiebant quidem, sed

non lædebant. iterum igitur ivi examinatum, Deum interim rogans ut omnia ad sui nominis gloriam converteret. cum autem ibi sederem, bis ab extra vim si immissi sunt lapides contra parietem et januam, quod nunquam contigerat. aliis vicibus lapides semper intra cubicula, vel ab intra jaciebantur ad extra. cum jam in multam noctem devenissemus, recessi; vixque aliquot passus confeceram, cum mendicus qui adoraverat Deum voce magnâ exclamavit: „ vide illum quam celeriter „ fugit et se præcipitat in antrum"! his dictis cecidit exanimis. unus de Christianis qui præsentes erant mihi nunciatum cucurrit eum esse mortuum. cito cum aquâ benedictâ ad locum redii; domum intrans, clamabat: „non ibo, non ibo"; totis que tremens membris, oculis que clausis, nolebat omnino caput levare, vix que a duobus tenebatur. volens illum aquâ benedictâ aspergere, digito me monstrabat. tumor magnus lacte que varus apparuit circa guttur: insana sæpe dicebat, sanæ mentis autem aliquando, actusque contritionis eliciebat præsertim cum manum imponerem super eum. post aliquod temporis intervallum visus est adstantibus quasi mortuus. unus eum mortuum affirmabat. sciens eum aliquatenus instructum, timens que ne moreretur, baptismum dedi, et cum Christianis pro illo aliquas preces recitavi. suscepto baptismo ad se paululum rediit, preces nobiscum recitavit; tumor disparuit, et post unius circiter horæ spatium plenè liberatus fuit. alterâ die ivit ad petendam eleemosynam, venit que gratias acturus Christianis et mihi. post hoc, unâ vel alterâ vice in cubiculis, in quibus aquam benedictam non aspersi, duo lapilli projecti sunt; sed, ut aiebant, absque ullo astantium timore. sic usque nunc duobus à mensibus ab omni incursione liberati sunt.

Lettre de Mr. Ferrand* dattée d'Alger, le 19 8bre. 1763. a Mr. Chesnon curé à Tours.

Monsieur

La paix de N. S. J. C. soit avec Vous.

Il y a bien longtems que je n'ai reçu de vos cheres nouvelles.

---

* M. Ferrand natif de Tours, et prêtre de la

pour moi je ne puis laisser passer cette unique occasion qui se soit presentée sans vous donner des miennes. c'est a present, M., qu'il faut benir le Seigneur de ce qu'il nous a donné part au calice de sa passion. c'est a present que la chaine aux pieds pour l'amour de notre divin maitre je puis vous dire avec S. Paul ego vinctus in domino. enfin c'est a present que je commence a être missionnaire apostolique. voici le fait. le quinze de 7bre dernier pour je ne sais quel sujet, on nous a mis ici tous françois a la chaine deux a deux, et le consul a notre tête: on nous a ensuite exposés a la risée de toute la populace de ce pays en nous faisant tirer la charrette comme des chevaux, et depuis ce tems toujours enchainés deux a deux on nous tient enfermés dans le bagne des Chretiens, (Bagne est le lieu ou on enferme à Alger les esclaves) jusqu'a ce que, dit-on, on ait reçu de France des nouvelles favorables aux pretentions du Dey. il est vrai que 9 jours après l'horrible traitement dont je viens de vous parler, on a renvoyé le Consul en sa maison avec une demi chaine, que son Secretaire, le vicaire apostolique et le chancelier ont eu le meme sort et qu'on a entierement delivré les equipages de 3 batimens. mais on a toujours laissé a la chaine les françois d'un autre batiment; et un de mes confreres et moi ainsi que deux freres de notre congregation sommes toujours enchainés dans une chambre au Bagne. on nous y laisse grace a dieu la liberté de faire nos fonctions. nous y disons la Ste messe mais avec un peu d'incommodité a cause de la chaine que nous portons. au reste Dieu soit beni de tout. nous sommes venus ici dans la disposition de tout souffrir pour le salut des pauvres esclaves. d'ailleurs ces pauvres esclaves quoique pas plus coupables que nous portent bien des années entieres les memes chaines que nous portons a present. ils vivent dans cette triste situation; pourquoi n'y vivrions nous pas puisque Dieu l'a permis? ce qui me console c'est que nos chaines donnent a nos instructions un poids admirable. ces pauvres malheureux

mission fut envoyé en 1761 a Alger pour y travailler au salut des Captifs françois. il vit encore aujourd'hui, et est a la tête du petit Seminaire de Chartres.

nous ecoutent mieux que jamais et profitent de nos instructions. Ainsi voila deja un grand bien que Dieu tire de notre esclavage. il en tire encore un autre par rapport a moi, car jamais je n'aurois cru que les souffrances fussent si douces. quoique bien miserable et tres infidele aux graces du bon Dieu, jamais de ma vie je n'ai eu des jours plus tranquilles que depuis que je suis chargé de chaines pour son amour et pour le salut des ames qu'il a rachetées de son sang: et je puis bien dire que Dieu est un bon pere, comme il connoit mon peu de vertu, il m'adoucit la pesanteur du joug. priés je vous en conjure ce Dieu de bonté et faites le prier pour nous, tout a la fin qu'il veuille bien nous accorder la fidelité des SS. Confesseurs puisqu'il lui plait nous faire participer a leurs souffrances. je ne sais encore ou aboutiront nos peines et ce qu'on fera de nous. quoiqu'il en soit, demandés lui qu'il veuille bien nous assister dans de plus rigoureuses epreuves s'il plait a sa bonté de nous y faire passer. nous nous y preparons en ~~nous~~ observant ici dans le lieu ou nous sommes enfermés le plus exactement qu'il nous est possible le reglement de notre Ste congregation. ô si la providence le vouloit ainsi que nous eussions le bonheur de donner notre vie pour notre bon maitre, quel moyen admirable d'effacer tant de pechés que j'ai commis! mais de pareils triomphes sont reservés a ceux qui ont mieux combattu que moi pour la gloire de Dieu et le salut des fideles. je finis en vous priant de me croire avec tout le respect possible,

Monsieur,

Votre très humble
obeissant serviteur
Ferrand mission. apost.

Precis des dernieres nouvelles venues des missions des Indes occidentales au mois de Juin de l'année 1768.

1.

Siam.

plusieurs Lettres des missionaires annoncent que l'an passé les Barmes peuples du royaume d'ava et du pegou après un Blocus qui a duré près de deux ans se sont enfin rendus maitres de la ville Jouthia capitale

du royaume de siam, qu'ils l'ont renversée de fond en comble, que le roy y a été inhumainement massacré, qu'une infinité de monde y a peri de faim, de contagion et de misere, et que le reste des habitants a été emmené captif par ces barbares avec Mgr Brigot Evêque de tabraca et vicaire apostolique de Siam qui avant son depart a eu la douleur de voir detruire son eglise, son seminaire et son college dont tous les Ecoliers ont été obligés de prendre la fuite et d'aller chercher un asile sur les confins de la cochinchine après avoir perdu en route leur respectable conducteur M. Kervé nommé a l'Evesché de Gortine et vic. ap. de la province de su-tchuen en Chine qui mourut en 1766 epuisé de maladies et de fatigues.

M. Corre missionaire françois qui etoit envelopé dans le meme siege avec Mgr l'Evêque de tabraca mais qui a eu le bonheur de se sauver et d'aller joindre les Ecoliers a leur retraite de Kankao ajoute que pendant tout ce tems il a baptisé dans Jouthia jusqu'à dix mille enfans moribonds et qu'il a garenti les filles et les femmes Chretiennes des insultes et des brutalités du soldat.

il faut observer ici que ces Barmans sont les memes ennemis qui deux ans auparavant avoient deja pillé et ravagé tenasserim province du royaume de Siam, et qui après avoir mis le feu a merguy capitale de cette province avoient enlevé et transporté au Pegou tous les habitants tant Chretiens que gentils avec MM. Andrieux et Alary deux missionaires auxquels ils avoient fait endurer les plus indignes traitements dont le premier est mort peu de tems après.

Cochinchine.

La nouvelle Eglise de ce royaume après une persecution de 14 ou 15 ans commencoit a respirer un peu depuis la mort du dernier roy son cruel persecuteur arrivée en 1764 ou 65. le jeune monarque son successeur et les grands de son royaume paroissoient beaucoup moins prevenus contre les Chretiens. M. halbout missionaire françois etoit entré depuis peu dans cette mission accompagné de deux prêtres naturels du pays, l'un conchinchinois et l'autre tunquinois, et tous les 3 ils y exerçoient leurs fonctions avec assés de tranquillité. M. l'Evêque de Canathe lui meme y avoit été faire une visite, qui, a en juger par l'empressement, le concours et

la ferveur des pauvres Neophites privés depuis si longtems de la presence et de l'assistance de leurs pasteurs et surtout de leur Evêque avoit eu le plus grand succès, ensorte que de jour en jour on concevoit de plus fortes esperances de voir bientot cette Chretienté desolée dans son premier etat de liberté et de splendeur. mais les Lettres ecrites de l'an passé nous apprennent que le feu de la persecution encor mal eteint s'y etoit rallumé tout a coup avec plus de violence que jamais; que le jeune roi de cochinchine animé apparemment par quelques mandarin mal intentionné avoit fait publier un edit contre les Chretiens qui condamne ceux qui sont en charge a perdre leur dignité et les simples fideles a couper de l'herbe aux Elephants; et que M. halbourt dont la tête avoit eté mise a prix etoit persecuté et poursuivi a toute outrance; qu'il avoit déja eté investi une fois par les infideles dans le tems qu'il etoit attaqué d'une maladie très dangereuse, et que pour eviter de tomber entre leurs mains, il avoit eté obligé malgré son epuisement de sauter par une fenestre et de s'enfuir a la hâte.

Tunquin

M. L'Evêque de Gabale missionnaire françois et Vic. ap. du tunquin occidental dans une Lettre ecrite a M. Davoust provicaire de la meme mission en date du 3 juin 1767 lui marque

1° qu'en 1766 M. jean kieu Pretre tunquinois faisant la feste de Paques avoit eté investi par les idolatres, et qu'il ne s'etoit echappé avec tous les effets de la religion qu'a la faveur de la nuit et de la bonne contenance qu'avoient fait les Chretiens qui s'etoient trouvés en grand nombre a cette solemnité; mais que 3 de ces pauvres gens avoient eté arrêtés et conduits au gouverneur de la province qui les fit mettre a la torture et a la question: et qu'enfin cette affaire après avoir passé par les tribunaux de la ville royale et trainé en longueur avoit eté terminée au moyen de quelque protection et surtout de 700 piastres c'est a dire de plus de 3500#.

2° qu'aussitot après ce procès un autre pretre du pays nommé M. Barnabé Phi'cong ayant eté appellé a Kequio ville capitale du royaume pour y administrer les derniers Sacrements a un mandarin qui etoit dangereusement malade, un espion en avoit donné avis au Lieutenant de police; que ce magistrat avoit detaché sur le champ deux officiers pour aller prendre le pretre, qui fut

effectivement arrêté avec toute sa chapelle, c'est a dire ses effets de relligion, et son servant de messe. mais que le maitre de la maison saisi de peur ayant sauté sur le toit et etant passé chez un de ses voisins, d'ou il s'etoit ensuite les susdits officiers avoient cru que cet homme etoit le pretre et non celui qu'ils tenoient, et qu'ils avoient manqué leur coup. que dans cette fausse persuasion ces officiers voyant d'ailleurs qu'il faisoit une grosse pluie, que les chemins etoient inondés et fort glissants, et qu'il leur restoit encore un long trajet a faire, s'etoient laissé gagner par argent, s'etoient contentés de 47 piastres et avoient relachés les prisonniers et les effets de relligion; et que par la ce prêtre etoit rentré dans son district de meme que celui dont on a parlé dans l'article precedent.

3°. que le pere Joseph de Moura Jesuite portugais et M. Benoit Diêm prêtre tunquinois son coadjuteur faisant ensemble la paque en 1767 dans une province limitrophe de la cochinchine, avoient eté surpris et enveloppés par une troupe d'infideles qui vouloient les prendre; mais que les infideles ne s'etant pas senti en etat de tenir tête aux Chretiens qui s'etoient trouvés en grand nombre a cette fete avoient pris parti de rebrousser chemin de façon que les deux missionaires en avoient eté quittes pour la peur.

4°. qu'un pere dominicain tunquinois faisant egalement la fete dans la province du midi avoit eté assailli par les soldats d'une douanne, mais que ce missionaire avoit si bien su se tirer d'affaire que ces idolâtres n'avoient pu absolument rien attraper.

5°. Qu'un relligieux Dominicain Espagnol et le pere Dou dominicain tunquinois faisant aussi la fete dans le meme village avoient eté troublés par la garde infidele; que dans le tumulte il y avoit eu quelques Chretiens de blessés et un de tué; qu'on avoit mis le feu a l'Eglise; que le missionaire Européen avoit eu le bonheur de pouvoir s'echaper; mais que le prêtre tunquinois ayant eté pris avec quelques charges d'effets de relligion, il n'avoit pas eté possible aux peres dominicains de l'arracher des mains des infideles non plus que les dits effets; et que ce missionnaire avoit eté livré au gouverneur de la province qui le retenoit prisonnier.

6°. que le Pere Nunzio d'orta jesuite Napolitain avec qui M. Davoust est entré au tunquin au commencement de 1755 avoit eté pris le lundi de la quatrieme semaine après

paques de l'année derniere 1767 et qu'il avoit eté conduit et remis depuis le jours au gouverneur de la province.

Mr. L'Evêque de Gabale termine le recit de ces facheuses nouvelles en ces termes. " vous voyés, mon cher confrere, " que voila bien du trouble dans une seule année. Dieu par dessus " tout. les mandarins infideles se multiplient beaucoup. ils " tournent toute leur attention du coté des missionaires et des Chretiens, " persuadés, disent-ils, que c'est le seul moyen d'attraper bien vite " de l'argent sans se risquer. le roi du tunquin est mort: on " pense que son fils montera sur le trone dans quelques jours d'ici".

malgré tous ces orages et tous ces troubles le nombre des Chretiens du tunquin qui se monte deja a plus de trois cent mille augmente sensiblement tous les jours. car suivant la derniere liste des sacrements administrés qui a eté envoyée au S. Siege, les seuls missionaires françois du seminaire des missions etrangeres, aidés des prêtres tunquinois leurs eleves ont baptisé dans le courant d'une année jusqu'a 600 cathecumenes.

Chine

Voici ce que M. Potier missionaire françois et provic. apost. de la province du Su-tchuen en ecrit a m. Darbust dans sa lettre du 16 7bre 1767. " nous sommes ici a la veille " d'une revolution generale dans l'empire de la chine, a qui la " guerre vient d'etre declarée par je ne sais quel royaume qui " confine a la Cochinchine: on croit que ce sont les Laos " limitrophes de la province yun nan joints aux Barmas " vainqueurs et destructeurs de siam, et aux cochinchinois; les " ennemis se sont deja emparés d'une partie de la province de " yun nan: il y a eu 2 ou 3 combats ou les chinois ont toujours " eté vaincus. on est convenu de part et d'autre d'une suspension " d'armes jusqu'au mois d'8bre prochain. si la Chine vient " encore a avoir le dessous, c'en est fait de cent et quelques " chretiens que nous avons dans le yun nan. peutetre en sera " -t-il de meme du sutchuen. dieu soit beni. nous serons " bientot dans l'impossibilité de visiter nos Chretiens. le trouble " regne partout; les brigands deviennent peu a peu les maitres".

Lettre de M. Gleyo* dattée de Kerouaian le 4 mars 1764.

Je vous suis bien sincerement obligé, Monsieur et très cher ami, du bon souvenir que vous m'accordés et que vous me temoignés si cordialement dans votre derniere lettre. je me felicite beaucoup, je vous assure, de cette faveur: je ne m'en surprens guere connoissant votre bon coeur et votre charité pour moi. mais quoiqu'elle ne soit pas extraordinaire, elle ne m'est pas moins pretieuse. je l'estime pour le moins autant que vous voulés bien estimer mon souvenir pour vous et le foible secours de mes prieres. helas vous m'avertissés assez de ce que je devrois etre. parceque je suis missionaire, vous voulés bien me croire un saint, au moins vous me le donnés a entendre. vous auriés raison si ce titre glorieux emportoit toujours avec soi la réalité qu'il suppose; mais je n'eprouve que trop que l'un peut etre separé de l'autre, et de fort loin. vous n'avés qu'a allier la grandeur de mon nom avec toutes les etranges miseres que vous m'avés connues, et beaucoup d'autres que mon orgueuil a deguisées, vous aurés mon idée complette; celle d'un gueux richement vetu, d'un homme de rien qui se decore d'un nom illustre. voila bien surement, je le dis en gemissant, ce que je suis devant Dieu, ce que S. Bernard appelle <u>une chose monstrueuse</u>. je me desespererois si je ne regardois que moi. mais je regarde Dieu qui met sa gloire a detruire l'etre par le néant, et dont le triomphe est, si j'ose parler ainsi, plus inaliénable quand il se sert d'un instrument plus disproportionné. que n'ai-je au milieu de mes miseres une vraie humilité! <u>libenter gloriabor in infirmitatibus meis</u>. je ne puis dire que <u>gloriarer</u>.

* M. Gleyo né a St Brieuc en Bretagne entra a la Communauté en 1752. après son quinquennium il alla professer dans un des Seminaires appartenants a MM. de S. Sulpice, d'ou il revint a Paris au bout de 2 ans pour faire sa licence. il fut Superieur de la Communauté pendant 2 ans. malgré sa mauvaise santé et la foiblesse habituelle de son Estomach qui avoit langui pendant tout ~~son~~ sejour qu'il y fit, il se sentit toujours attiré a aller prêcher l'Evangile aux infideles. il entra donc au Seminaire des missions; il y essuya d'abord une grande maladie causée par le derangement de son Estomach. mais il guerit, et acquit meme un embonpoint et des forces qu'il n'eut jamais osé esperer. son temperament ainsi fortifié lui permit d'entreprendre le voyage de la Chine. il y fut pris par les infideles et mis ~~[illegible]~~ en prison ~~[illegible]~~ en 1769. voy. pag. 21. il y languit encore cette année 1777, et y montre un Courage digne des 1ers fideles de l'Eglise.

·/·

mais Dieu qui m'ordonne de me confier en lui sans reserve 41.
me donne l'esperance d'y parvenir. je puis dire que c'est in
Spem contra Spem; mais il n'importe; je veux toujours esperer
que je deviendrai humble, que par la je me defierai univer-
sellement de moi meme pour me confier en Dieu seul, pour
agir en sa vertu. Voila ce me semble l'essence d'un missionaire,
et avec quoi il est capable de tout. c'est aussi, mon tres cher ami,
ce que je vous charge, selon toute la liberté que votre amitié
et mes besoins me donnent, ce que je vous charge, dis je, de
demander tous les jours a notre seigneur pour moi au st. autel.
Vous pourés compter sur un eternel souvenir de ma part: et
puisque vous voulés bien regarder comme une faveur les lettres
qui viendroient de moi, je vous promets qu'autant que je pourrai,
je vous ecrirai tous les ans pendant ma vie qui probablement
ne sera pas bien longue: je gagnerai doublement a ce commerce;
premierement de m'edifier avec vous, car vous me repondrés.
2° de suggerer peut-etre a quelques uns de vos eleves, a qui
vous parlerés de mes lettres et de nous, le gout et l'idée du
ministere Evangelique. Vous pourrés bien leur dire, non
poteris quod iste? si je ne vous ai pas ecrit plutot, c'est que
je n'avois rien de fixe a vous mander de Paris. je n'ai pas
grandchose a vous marquer d'ici. Vous devés savoir par la lettre
du cher M. Falconet notre situation presente. nous esperons
beaucoup recevoir en peu de jours nouvelles des places qu'on nous
aura accordées sur deux vaisseaux qui sont ici en armement
pour la cote de Coromandel. je ne sais, mon cher, si je pourrai
vous ecrire avant de partir, en tout cas un de nous 3 le fera.
Si vous m'ecrivés aux Indes, vous n'aurés qu'a adresser vos lettres
a M. Le Procureur des missions etrangeres a paris pour
me les faire tenir, et vous me manderés ce qui concernera
la religion dans ce pays-ci. adieu, mon tres cher ami; je
recevrai encore volontiers une Lettre de vous ici avant de partir.
mon adresse est a Kcüalan par hennebond. je suis et
desire etre eternellement en l'amour de Jesus et de
Marie

Votre intime ami et tres
humble serviteur Gleyo
pretre miss. apost.

mille tendres amitiés de MM. Jalabert et Falconet.
celui ci va prendre le Diaconat le 17 de ce mois, priés pour
lui..

Lettre * des eleves du College de Siam et du tunquin a ceux de la petite Communauté de S. Sulpice.

Voyez la traduite infra pag. 179

Reverendissimi domini,

Anno Salutis 1764 datis è Siamo ad vos, reverendissimi patres, litteris, Communitatem vestram universam, licet locorum intervallo ignotam, sed charitate et famâ notissimam vehementer et ex animo salutavimus, et miserias nostras spirituales satis luculenter exposuimus: nunc denuò iterare preces et vota geminare nos necessitas ~~urdis~~ cogit, et præcepto domini admoniti molestiam inferre non cessamus.

neque enim nobis aliunde quam a vobis auxilii spes affulget. quem enim latet communitatem vestram virorum et scientiâ et pietate clarissimorum parentem esse ac magistram? quis unquam in nostris terris aut doctrinâ claruerit, aut mirabilia gesserit, aut gloriosa passus fuerit, et Seminarii vestri alumnus non fuit? non dicimus fortissimum simul ac doctissimum illum D. Joannem bapt. Artaud qui inter barbarorum gladios invictus occubuit: non Illustriss.^mum^ DD. Episcopum Tabracensem inter diuturnos bellorum tumultus ovium custodem fidelissimum; sed et amplissimus præsul noster actu in cathedrâ Episcopali sedens vestra gloria est: ac rev. diss.^mus^ D. Joannes Gleyo fidem palam constantissimè professus vestra generosa Soboles: itaut ut facile credamus Seminarium vestrum, tanquam alium equum Trojanum, ex quo prodierunt tot cataphractæ cohortes, tot invicti heroës, qui divini honoris zelo accensi, et evangelii gladio accincti, has terras Christi amore inflammarunt, vicerunt et subjugarunt, ut de illis dictum videatur illud psalmistæ: in omnem terram exivit sonus eorum et in fines orbis terræ verba eorum. ita, rev. dissimi patres, ita omnino est, ut libentissimè et deo et vobis grates agamus immortales quod tot ac tantos viros in nostram ac totius orbis nostri salutem pepereritis. verum jam manum de tabulâ, ne

* Cette Lettre fut envoyée avec celle de M. Reydellet Evêque de Gabale.

. / .

Videamus immensam vestram gloriam hac angustâ chartâ concludere, et apellis penicillo adumbrandam aut orphei lyrâ decantandam relinquimus.

Nunc ad miserias nostras ac necessitates lugendas et simul vobis manifestandas revertimur: certè nunc, revdissimi patres, gementes et flentes hæc dicimus, ut vos apostolum imitati fleatis cum flentibus, et sciatis quot et quantas hic angustias et pressuras patiantur tot animæ pretiosissimo Christi sanguine redemptæ. non dicimus in Sinis, ubi vastissimum est imperium, et paucissimi operarii evangelici. non in Cochinsinâ, ubi cunctos missionarios arcet sæva persecutio. non in Siamo, ubi, cunctis rei Xianæ monumentis ferro et flammâ deletis, unicus superest sacerdos. non in aliis terris, ubi, nullo veræ religionis vestigio apparente, sola regnat idololatria. sed vel ex hâc unâ nostrâ Tunkinensi missione satis largam ac immensam fletus et commiserationis messem colligere licet. sic enim res se habet.

Totum nostrum tunkini regnum in duos vicariatus seu diœceses episcopales dividitur. in hoc vicariatu nostro, ut in altero, unicus est Episcopus, cui ob locorum distantiam et difficultatem (in longitudinem enim ferè viginti dierum itineris protenditur) ob persecutionis motum et alias innumeras causas, nunquam totam diœcesim licet perlustrare licet. quo fit ut quam plurimi vel omnino priventur Confirmationis sacramento, vel jam non adolescentes, sed cani et senes tandem illud recipiant. hunc coadjuvant tres solummodo Europæi, et alii indigenæ per districtus divisi; sed quid in tantâ locorum distantiâ et amplitudine tanta operariorum paucitas!

In anno aliquis semel, ad summum bis sacerdotibus occurrunt Christiani: sæpe moriuntur infantes absque baptismo, et adulti pœnitentiâ, ex eo quod vel valde dissiti et remoti à pastore, vel is jam alio vocatus succurrere in tempore non valet. ah miseranda rerum forma! ad solemnitates paschales confluunt sæpe magno numero fideles, multo viatico in itinere posito; ad locum celebrationi destinatum perveniunt; ibi remanent per quinque sex ve dies, omni annonâ consumptâ, parochum frequentantes. sed is per diem ad juvandos moribundos circumcursans, sub noctem reversus in excipiendis confessionibus pernoctat. ergo Xiani jam dudum per diem præstolantes, alter alteri accessum ad sacramentum præripiunt. sed usus omnium votis satisfacere non potest, unde coguntur quam plurimi sine sacrâ refectione abire discedere, et lacrymabundi patrios repetere lares. eheu tanta pastorum caritas! quid inde? tepescit fervor, defervescit charitas, et iniquitas increbrescit.

Quid dicimus de puerorum ac mulierum institutione? ita desunt magistri ac institutores, ut etiam qui vigesimum jam annum agunt, nihil tamen de religione sciant. ah miseranda res! nonne

jam impletur illud propheticum: parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis.

Gentiles vero supersunt quam plurimi, qui nunquam aliquid de Evangelio audierunt: ideo non desunt qui Xiani fiant, sed desunt reverâ qui eos faciant Xianos. quod ut facilius credatur, epistolam cathechistae commilitonis nostri de cujusdam pagani conversione hic exarare lubet. Epistola ad Ecclesiae nostrae Antistitem haec est.

„illustrissime ac reverendissime Praesul, mandato vestro morem gerens
„narrationem exordior. anno igitur salutis 1770 die 5 mensis lunaris
„magus quidam ex pago Kẻ Đôn in districtu huyện Lỗu oriundus,
„is cum gravissimo morbo corriperetur, ad eum pagum me contuli
„Xianos visitandi gratiâ. conjux ergo infirmi ad me accessit, rogitans
„si quid remedii haberem. cui respondi, si christianus fieret illi me
„opem laturum. reponit illa si suus maritus a morbo levaretur,
„non se solam sed et totam domum ad Xianam fidem esse
„convertendam. tum ipsius curationem mentis et corporis à Deo
„vehementer contendens, ad infirmum perrexi, et applicato aliquo
„remedio statim vis morbi se remittit, ex parte levatus aeger, et
„cibum expetit. (hactenus enim augente morbo tantam nauseam
„passus fuerat, ut fere elapso jam mense nihil praeter aquam intra
„fauces transvectum sit) sed quoties ab eo recessi, toties recrudescit
„dolor, et omnem mentis et corporis sanitatem penitus aufert maligna
„febris ..... altera die convocatis Xianis, et agmine facto ad aegrum
„contendimus, qui, audito nostro adventu, celeriter lecto emergens et
„sui compos, baptismum postulat, obsecrans ne forte jam in vitâ à
„daemone cruciatus demùm in aeternum periret. ergo tam justâ
„petitione victus post diligentem instructionem et aliquas exorcismi
„ceremonias ritè eum baptisavi. deinde in gratiarum actionem
„quinquies pater et ave recitavimus. inter haec surgens obsessus
„et quasi domum deserere volens, sed suorum manibus retentus
„haec eloquitur. dimittite me ut abeam. per tot enim annos me, (daemonem
„scilicet) coluistis et nunc me expellitis! post haec aeger denuo
„decumbens lecto et post magnum luctum et quasi agoniam quievit,
„omni corporis et animi pace redditâ. dein biduo illic transacto,
„alio profectus sum. non multo tempore elapso, tota ejus domus
„Xiana facta usque modo fideliter in via mandatorum Dei
„pergit". huc usque ille.

Audistis ergo jam, rev^dmi patres, et clarè scitis quod messis quidem multa est, operarii autem pauci. rogamus ergo primo dominum messis ut mittat operarios in vineam suam. deinde vos ipsos rogamus et obsecramus ne stetis illic tota die otiosi, sed potius venite vos in vineam nostram et adjuvate nos qui tam

pauci portamus pondus diei et æstus. hoc postulat à vobis divina gloria, postulat S.ta mater Ecclesia, postulat charitas et salus proximi. tangat vos tot miserorum clades, tangat vos tot derelictarum Animarum turba, quæ ad vos continuo clamitant, salvate nos perimus. vos ergo qui scientiæ et doctrinæ alimento abundatis, venite et frangite parvulis nostris esurientibus panem vitæ æternæ: qui omnium virtutum lumine claretis, venite, et illuminate eos qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. ita enixè vovemus, et prestolamur omnes et singuli;

Vestrarum dominationum

humillimi atque obsequentissimi servi tam siamensis quam tunkinensis collegii alumni vincentius Té, Joannes Thié, stephanus Ki &c

---

Lettre de M. Reydellet* dattée du 9 Avril 1771. a M.r Hagot

J. M. J.

Monsieur

vous serés sans doute surpris, si celleci vous parvient, de recevoir une lettre d'un inconnu. votre chere Lettre du 21 Janvier 1770 adressée a M. Artaud m'a eté remise, et par la j'ai eu

---

* M. Reydellet Evêque de Gabala. sa Lettre indique ce qu'il est et ce qu'il a eté. il vit encore, et il est toujours occupé aux travaux de l'apostolat.

occasion de vous ecrire ces deux mots. quoique je vous sois inconnu et vous a moi, peut-etre qu'a la longue nous pourrons aquerir cette meme connoissance mutuelle qu'avoient autrefois entr'eux S. Jerôme et S. Augustin. notre cher, très cher, ou plutot très desiré, très regretté M. Artaud etoit mort en 1769 l'année precedente de votre Lettre ecrite; ce cher confrere n'etant plus des notres, j'ai cru devoir a son defaut vous accuser la reception de la votre. M. Artaud etoit eleve de la petite Communauté des St. Sulpice, et moi aussi et c'est sans doute pour cette raison que la Lettre que vous lui ecriviés m'a eté adressée. je suis tout plein de respect d'estime et de reconnoissance pour cette maison de benediction. j'ai ecrit autrefois a la petite Communauté, mais je ne sais pas si mes lettres leur sont parvenues. les revolutions annuelles des Seminaires et des Communautés changent bien vite tout le monde. au bout de quelques années après mon depart toutes mes connoissances ont eté finies, par la je me suis dispensé d'ecrire desormais a la petite Communauté: mais quoique ma plume garde le silence, mon coeur et mon souvenir ne laissent pas d'aller revoir cette maison, de m'y promener de tems en tems en esprit dans vos corridors, d'assister quelquefois a vos exercices et de m'unir frequemment a toutes vos bonnes oeuvres: je me fais un veritable plaisir quoique bien eloigné de me transporter ainsi d'esprit chez vous et de m'unir a vous tous. ainsi vous voyés, mon cher monsieur, que sans le savoir vous m'avés souvent donné l'hospice et vous m'avés eu pour hôte envers qui vous avés exercé la meme charité qu'exerçoit autrefois envers les etrangers et les inconnus le bon patriarche Abraham; et je tiens pour certain que Dieu qui a recompensé Abraham pour ses bonnes oeuvres de charité et de liberalité vous tiendra compte des votres

J'ai eté autrefois a Lizieux sous m. le febvre, m. Lespin, et m. Girard. j'ai eté ensuite a la petite Communauté d'abord sous m. de ravit, ensuite sous m. du pond'Oville. mon cours fini, je passai au Seminaire des missions etrangeres en l'année 1746, et en janvier de l'année 1747 je partis pour les Indes Orientales. ma traversée ou mon passage d'Europe dans ces pays-ci a eté long et bien contrarié. j'ai eté 5 ans a me rendre dans la mission du tonquin ou je suis. dans ma traversée j'ai eté battu 2 fois par les anglois, une fois conduit prisonnier chez eux ou j'ai eté retenu captif 6 mois ½. j'ai fait naufrage 2 fois et j'ai tout perdu. Dieu me vouloit pauvre, que son St. nom soit beni.

Ce fut après Paques de l'année 1751 que je mis pour la premiere fois le pied sur la terre du tonquin, et que je baisai enfin cette terre que je cherchois depuis si longtems, et que je fixai ma demeure dans ce pays. votre pieté voudroit sans doute croire

qu'arrivé dans cette mission après tant de peines et de travaux j'y ai fait des merveilles. mais non, je n'ai fait que fort peu de chose; parce que je suis un pauvre ouvrier; et ce qui pis est, c'est que je n'ai pas d'esperance de m'amender et de me corriger: car plus j'avance en age, plus je deviens foible et impropre pour le travail. c'est a vous, M., que le Seigneur a placé a la tête de cette Communauté de travailler a nous procurer des Successeurs, et des hommes dignes de Dieu dont le zele puisse ranimer et faire fleurir cette mission; rendre ces pays idolatres une terre sainte qui donne au Ciel des habitants sans nombre.

m. Gleyo et m. falconet sont en Chine. le premier est prisonnier pour la foi, Confesseur de J.C. l'autre continue a faire mission, mais j'entends dire qu'il crache le sang a pleine bouche, et qu'epuisé de forces, il ne sauroit vivre longtems. m. Jalabert est resté infirme a Pondicheri sans esperance qu'il entre dans aucune mission.

Si vous m'ecrivés vous me ferés un grand plaisir de m'envoyer une liste des noms des directeurs et Superieurs des differents Seminaires et maisons dependantes de Mrs de S. Sulpice, affin que j'aye le plaisir d'y voir les noms de ceux que j'ai connus. il y a longtems que je desire voir arriver dans cette mission du tonquin quelque missionaire elevé de S. Sulpice, affin de me rafraichir un peu le souvenir et la memoire de cette maison de benediction. mais je n'ai pas eté digne de cette faveur et de ce plaisir.

priés pour moi et pour toute cette mission. je demande la meme grace auprès de vos fervents eleves: qu'ils levent souvent les mains vers le Ciel pour implorer le secours d'enhaut pour les pauvres missionaires qui travaillent actu., pour la réussite de la predication de l'Evangile, pour l'augmentation de la foi &c. j'ai l'honneur d'être du plus profond de mon coeur, Monsieur,

Votre très humble et
très obéïssant serviteur
Reydellet miss. ap.
du tonquin.

Lettre du meme aux quatre maisons de S. Sulpice a Paris, datée du tonquin le 12 Juin 771.

.|.

J. M. J.

Messieurs

recevés cette Lettre comme venant d'un de vos Confreres, qui a eu le bonheur comme vous d'etre elevé dans cette maison de bendiction, qui a sucé autrefois le meme lait que vous sucés actuellement, qui n'a que très mal profité de ces belles années et de ce siecle d'or, et qui n'a quitté cette terre sainte que de corps sans la quitter ni de coeur ni d'esprit. quand je quittai le sembloit qu'on m'arrachoit de force l'ame du corps. depuis ce tems la je me suis toujours fait un très sensible plaisir de me transporter en esprit parmi vous, d'assister a vos exercices et a toutes vos bonnes oeuvres. je vous prie tous de me donner part a vos prieres devant le Seigneur. je me fais vieux, et plus j'avance vers la fin de ma carriere, plus je sens le besoin que j'ai du secours des prieres des ames ferventes; je vous prie de ne pas me refuser ce secours dont dependra peut-etre mon salut. je devrois naturellement vous procurer quelques curiosités ou quelques bijoux de ces pays lointains. mais je vous dirai qu'un missionaire apostolique plus mort que vivant n'a plus de gout pour rien. j'ai tout lieu de craindre que ma simplicité ne fut pas assez heureuse dans son choix, et ne vous envoyat toute autre chose que ce que vous desirés. j'ai fait tirer une copie du petit journal de cette mission, tel qu'il est envoyé au seminaire des missions etrangeres a paris et a nos autres missions: je vous le communique ici. je vous prie de le recevoir comme un bouquet extraordinaire venu de 6000 lieues. on desire qu'il soit communiqué aux 4 maisons quoique l'adresse exterieure n'en designe qu'une. je me recommande et toute cette mission a vos s.tes prieres. j'ai l'honneur d'etre

Messieurs,

votre très humble et
très obeïssant serviteur,
Bertrand Reydellet
miss. ap. au tonquin.

Journal de la mission du tonquin en 1771.

Comme la mission du tonquin n'a que peu de missionaires Européens, qu'ils sont pour la pluspart infirmes, qu'il y a beaucoup

d'ouvrage et peu d'ouvriers, on ne met ici qu'un très petit précis bien abregé des nouvelles qui regardent cette mission, parce que le tems devenu precieux ne leur permet pas de beaucoup écrire.

Le Pere Orta Jesuite italien, et le F. Dominique Dôa dominicain tonquinois qu'on a marqué ces années dernieres avoir eté pris et mis en prison pour la foi sont encore retenus prisonniers, on a fait a differentes reprises plusieurs tentatives pour leur delivrance mais tout a eté inutile.

Notre Ste religion sous le regne de ce nouveau Roi est assés tranquille. les missionaires et les Xtiens jouissent d'une certaine liberté, et peuvent vaquer a leurs fonctions et a leurs exercices plus aisément qu'autrefois. cependant les anciens edits portés autrefois contre notre Ste religion subsistent encore et ne sont point revoqués. les Gouverneurs de la province sans etre Chretiens paroissent affectionnés et gardent le silence sur le Xianisme. quelques grands Mandarins de la cour favorisent les Xiens, mais seulement sous main et sans le faire paroitre au dehors, pour ne pas donner de l'ombrage aux autres Mandarins avec lesquels pour des raisons particulieres ils doivent se menager. d'autres retenus par la crainte n'osent suivre les penchants de leur coeur et de leur cupidité, parce qu'ils voyent sous leurs yeux les chatiments visibles que Dieu a exercés contre ceux qui ont osé toucher aux choses saintes. c'est ainsi que Dieu tout bon et tout misericordieux a pitié de ses enfants trop timides et encore foibles dans la foi.

les affaires du siecle ne sont pas tout a fait si tranquilles. les voleurs et les brigands malgré la diligence des gouverneurs de province font des courses et sur mer et par terre, ils pillent de coté et d'autre, ils mettent la terreur partout, ils contiennent le genre humain dans des allarmes continuelles et repandent une espece d'amertume sur la douceur de la vie de ce monde. c'est un fléau dont Dieu punit ces pays.

pour les rebelles dont on a parlé ces années precedentes qui etoient refugiés dans les montagnes, qui avoient des intrigues dans le plat pays, qui faisoient de tems en tems des descentes, qui jettoient l'epouvante partout, qui pilloient et ravageoient des cantons entiers, ils ont eté repoussés par les armées du Roy en l'année 1769 et au commencement de l'année 1770. depuis ce tems la ils n'ont fait aucune descente ni aucune incursion dans ce bas pays. on desire que cette paix et cette treve durent.

La mission du Tonquin a eu le malheur de perdre M. françois Didier Viart missionaire francois du diocese de Verdun en Lorraine. il mourut le 8 decembre de l'année derniere,

après une longue maladie, après avoir reçu les Sacrements, ayant eu le tems de se preparer au passage du tems a l'eternité. il est mort bien resigné de la mort des Saints. le dix du meme mois il fut enterré dans l'Eglise du village appellé Dá Dúng dans la province de xú-nghê-an avec toutes les ceremonies de l'Eglise romaine. on prie Nosseigneurs et nos miss.res des autres missions des deux procures du College general dans les indes et du Seminaire des missions a Paris de rendre a ce cher Confrere defunt les suffrages ordinaires de 3 messes, selon la pieuse coutume etablie parmi nous. R. I. P.

M. Paul Giai Tonquinois agé d'environ 55 ans, ordonné prêtre en l'année 1751 homme d'une grande pieté, d'une grande delicatesse de conscience, mais trop scrupuleux, ayant eu l'esprit affoibli par ses peines interieures, par ses perplexités continuelles, et par ses insomnies frequentes, etoit devenu inhabile a toutes fonctions depuis 9 ou 10 ans. au commencement de l'Eté de l'année derniere, echauffé par les chaleurs de la saison et encore plus par ses scrupules, il partit de la maison avant le jour a l'insçu de tout le monde et depuis ce tems la il n'a plus reparu chez nous. on croit qu'il aura eté noyé, ce qui arrive communement dans ce pays a ceux qui sont travaillés de pareille maladie. on recom-mande son ame aux prieres des S.tes ames. R. I. P.

C'est la pratique d'envoyer tous les ans a la S.te Cong.on a Rome le rôle des Sacrements administrés pendant le cours de l'année, parce qu'elle l'ordonne ainsi. voici celui de l'année derniere tel qu'on l'envoye cette année cy.

Baptêmes d'Enfans - - - - - - - - - - - - - -	2269.
Baptemes d'adultes - - - - - - - - - - - - -	861.
Ceremonies de Baptême suppléés - - - - - -	1144.
Confirmations - - - - - - - - - - - - - - -	5244.
Confessions - - - - - - - - - - - - - - - -	73859.
Communions - - - - - - - - - - - - - - - -	59764.
Extremes-onctions - - - - - - - - - - - - -	1361.
Mariages bénis - - - - - - - - - - - - - -	485.

On observera ici que les mariages des Xtiens ne sont pas tous bénis, parce qu'il arrive souvent que le mari etant deja entré dans les superstitions du village ne peut pas s'approcher des sacrements, et dans ce cas point de benediction nuptiale.

Dans ce Vicariat Occidental qui renferme la moitié du Royaume du Tonquin, il n'y a que 4 missionaires françois avec 34 prêtres du pays. 11 de ces prêtres partie par vieillesse, partie par infirmités sont hors d'etat de faire mission. ils

demeurent a la Communauté comme dans un lieu de repos, et ne travaillent point ou presque point.

M. Navary Provicaire Apostolique est chargé avec 11 pretres du pays, dont un est infirme de toute la province de xu Nghe et de celle de Bô chinh ou il y a beaucoup de Xtiens. il y a dans cette meme province de xu Nghe 12 maisons de relligieuses amantes de la croix. il y faudroit au moins 2 missionnaires Européens pour suffire a l'ouvrage et veiller à tout.

La province de xu Thanh hoa est distribuée entre 5 pretres du pays: mais il faudroit a leur tete un missionnaire Européen, qui leur servit de guide sur, de sage docteur, de zelé promoteur, et par la les progrès de la relligion n'y seroient que plus rapides. M. Thiebaud avoit été employé ces années dernieres a cette bonne oeuvre, mais on a eté obligé de l'en retirer pour enseigner la théologie morale a quelques Cathechistes qu'on destine aux ordres sacrés. il y a dans cette province une maison de relligieuses amantes de la croix.

La province Occidentale est desservie par 2 pretres du pays seulement, parce qu'il y a peu de Xtiens. cette province etoit autrefois fort peuplée: il y avoit beaucoup de Xtiens. M. Cordier de son vivant y a fait mission pendant plusieurs années: mais depuis environ 30 ans, elle a eté pillée depeuplée et ruinée par les rebelles. la tranquillité etant rendue au pays, cette province s'est repeuplée comme auparavant, mais par des infideles et fort peu de Xtiens. il faudroit dans cette province un missionaire Européen pour la remettre sur un bon pied, et faire refleurir la relligion. car il faut avouer qu'un Européen est plus propre, plus entendu et plus zelé pour une oeuvre de cette importance et est plus ecouté qu'un simple prêtre du pays.

Le reste des Prêtres du pays qui sont en etat de travailler sont occupés dans la province du Midy ou ils sont placés chacun dans son district, et travaillent selon les forces que Dieu leur donne. il y a dans cette province 8 maisons de relligieuses amantes de la croix. l'Evêque de Gabale est actuellement a faire sa visite dans toute cette grande province, il y a apparence qu'il n'aura fini sa visite que vers la fin de cette année.

M. Serard est chargé du College Latin et travaille a la formation de Cathechistes et de Prêtres du pays pour l'avenir, s'il plait a Dieu de repandre sa sainte benediction sur ces pieuses vues, conserver ces jeunes plantes, en faire un peuple choisi, se susciter parmi eux de dignes ministres de zelés missionaires remplis de l'esprit de Dieu et de celui de leur etat. on le souhaite et desire. ainsi soit-il.

On verra aisement par ce petit detail que parmi les missionaires tous ceux qui ont la force de travailler sont exactement occupés et qu'aucun ne reste oisif. c'est a ceux que la divine providence a preposé pour cela en Europe de travailler tout de bon a nous procurer les subsides annuels, et a nous envoyer des sujets pour

perpetuer notre oeuvre et accelerer les progrès de la religion dans ces pays infideles. pour nous qui portons le poids du jour et du joug, nous avouons bonnement que nos foibles forces ne s'etendent que jusques là et pas plus loin.

Les Cathechistes sont en plus grand nombre que les pretres. leurs fonctions sont de prêcher, instruire, lire le livre à l'Eglise, visiter les malades, de disposer les Xtiens a la reception des Sacremens, d'aller de village en village meme parmi les infideles chercher le moyen de s'insinuer dans les esprits, de gagner les coeurs et de les amener a la religion. mais cela est difficile pour les raisons suivantes.

Dans ces pays chaque village fait communauté ensemble pour tous les ouvrages communs, et pour toutes les superstitions publiques. chaque petite bourgade a son genie tutelaire et son temple d'Idoles. tous les ans à certains tems marqués ils font des superstitions et des sacrifices ou tous les hommes se trouvent impliqués, et après les sacrifices suit un repas public ou ils mangent en communauté. le premier du village a son Catalogue ou tous les garçons depuis l'age de 17 ans ou 18 ans se trouvent inscrits. etant ainsi enrolés dans la milice du Diable ils sont obligés par le village de contribuer aux superstitions soit deniers soit riz. les villages tout Chretiens ne souffrent pas de difficultés, mais il y en a peu qui le soient tout. le grand embarras est pour les villages ou il y a du melange. les Xtiens ont beau faire des supplications auprès des infideles pour en etre exempts, ils ne sont pas exaucés. quelquefois les Xtiens meme accoutumés a ces abominations dès leur enfance, s'imitent les uns les autres, n'ont plus d'horreur de ces sortes de pechés perdent la foi et ne sont plus Xtiens que de nom. le missionnaire dans son administration rencontre partout de ces demi Xtiens et demi payens. il administre aux femmes et aux enfans: pour les hommes qui devroient faire le fort et l'appui de la religion il est obligé de les laisser croupir dans leur miserable etat. cependant ces hommes Xtiens recitent communément les prieres assistent et se pretent a tous les autres exercices de religion: mais on ne peut les admettre aux sacremens de penitence et d'Eucharistie que dans leur vieillesse ou dans le cas de maladie. que le Seigneur tout misericordieux daigne les eclairer, changer leurs dispositions et les convertir à lui.

La conversion des Infideles a la foi n'est pas aisée. sous pretexte que tout le village est infidele, aucun ne veut embrasser la religion. ils disent que notre religion est trop nouvelle pour eux, qu'ils n'ont pas la force de l'observer, qu'ils seroient mocqués par les autres, qu'ils craignent les menaces du Roi et des mandarins qui defendent cette religion etrangere. d'autres attachés aux prejugés de l'education et de la naissance, entrainés par le torrent de toute une nation entiere ne peuvent se determiner

a quitter la relligion de leurs ancêtres ils aiment mieux être damnés et réunis a leurs parents que d'être sauvés et separés d'eux. d'autres de meilleure foi que les premiers disent que la relligion Xtienne est belle et sainte, mais qu'elle n'est pas pour des gens de ce monde, qu'elle est praticable aux anges seulement, aux gens absolument detachés de ce monde; et bien d'autres raisons semblables qu'ils apportent pour s'excuser et rester tranquilles dans leur paganisme. plaise au Ciel ouvrir les yeux a ces pauvres aveugles et leur faire part des vraies lumieres. malgré les difficultés qu'on rencontre a leur prêcher l'Evangile, on continue cependant a envoyer les Cathechistes de village en village chercher parmi la grande multitude ce petit nombre que Dieu s'est choisi, et les amener dans la voye du salut.

L'année derniere on envoya un Cathechiste dans un village appellé Kẻ Kẻ dans la province du midy près de la ville royalle: il chercha le moyen de s'insinuer dans leurs esprits, il leur representa les grandes miseres de ce monde, et les grands biens qu'ils pourroient attendre dans l'autre s'ils savoient rendre leurs peines meritoires. ce village qui est fort pauvre se laissa persuader, et consentit a embrasser la relligion. le Cathechiste sans perdre tems alla tous les soirs instruire les jeunes gens. au bout de quelques jours ils furent suffisamment instruits pour recevoir le Baptême et ensuite la Confirmation. devenus Xtiens ils conçurent une grande estime pour la relligion et pour tous ses exercices. les parents qui avoient permis a leurs enfants de se faire Xtiens voyant reluire sur leurs visages un certain air de modestie qui les charmoit demanderent aussi a se faire eux memes Chretiens.

dans la meme province un autre village tout infidele appellé Kẻ Đaù ayant eu connoissance de la relligion au mois de 9bre dernier quitta ses superstitions et le temple d'idoles. les principaux du village dont quelques uns sont habiles lettrés, voulurent donner eux memes l'exemple aux autres et se faire Xtiens les premiers. on y a baptisé a differentes reprises 51 personnes, dont une 30aine ont reçu le Sacrement de Confirmation. on espere avec l'aide du Seigneur que tout le village embrassera la relligion.

Un autre village appellé Lưc Điền dans la meme province, tout infidele, et ci devant ennemi de notre Ste Religion paroit maintenant changer de sentiments, et cette année derniere quelques uns des premiers avec toute leur famille ont embrassé notre Ste relligion. un bachelier et quelques autres ont reçu le Sacrement de Confirmation. cette nouvelle Xtienté donne lieu d'esperer qu'elle augmentera dans la suite: mais par malheur le Cathechiste qui alloit leur prêcher la relligion fatigué et epuisé par ses frequentes courses, par ses travaux penibles et par ses veilles immoderées est tombé malade de la maladie de ptisie, et quoiqu'il fasse usage de medicaments depuis quelques mois, il paroit qu'il aura de la peine a se retirer de cette maladie.

dans la province de Thanh hoa dans le village de Kẻ Đôn ou il y a quelques familles Xtiennes il a plu a dieu d'y montrer des merveilles de sa grace dans la conversion d'un sorcier de son metier et celle de sa famille. l'année derniere le Cathechiste Paul Van huyên etant allé visiter cette petite Xtienté, fut invité a aller secourir ce sorcier qui se trouvoit dans des crises terribles. voici comment ce Cathechiste rapporte lui meme

dans une de ses Lettres a l'Evêque de Gabale cette conversion
eclatante. " Ego Paulus Huyên .... die 5ª mensis Lunaris 2ⁱ anni 1770,
voyez la traduct. f. 103. " cum venissem ad visitandum Xianos pagi Kẻ Đồn Balliviatus Tou Jôn,
" invitatus fui ad succurrendum cuidam sortilego, qui ab uno fermè mense
" magnis tenebatur febribus, diu cruciabatur à diabolo et ad mortem
" usque adigebatur. ego ad illum ire recusavi, nisi Xiana tota fieret
" familia. libenter promisit et acquievit uxor illius. misericordiâ
" motus paucas pillulas medicinales statim ad illum misi. ego vero
" Deum interea precatus ut in tali circumstantiâ nomen suum
" coram gentibus magnificare dignaretur, ad illum postea personaliter
" accessi. ad ingressum meum statim à morbo paululum sublevatus,
" composque mentis factus in lectulo suo sedit, cibum petiit et attentè
" me audivit. hortatus sum illum ut maleficia sua deferret,
" pœnitentiam ageret, et ad Deum ex corde converteretur. promisit ipse
" et ego ad domum Xianorum reversus sum. post discessum meum in
" pristinum statum statim relapsus est, absolutè mentis impos.
" durante biduo pluries illum tum per memet ipsum tum per aliquem
" ex Xianis invisi, præcipuis que fidei articulis illum imbui. sed hoc
" mirum est quod quoties illum invisebam, toties mentis compos fiebat;
" quoties vero ab illo discedebam, toties mentis fiebat impos. tandem die
" 3ª horis matutinis omnes sortilegiorum libros ab illo tabellasque
" superstitiosas exegi, igne combussi, aras que et credentias subverti, et
" ad Xianorum domum me recepi. ex hoc et deinceps usque ad noctem
" diei illius factus est velut mortuus, ambabus manibus faciem suam
" cooperiebat, interrogatus non respondebat, nullum in eo vitæ signum
" apparebat; uxor ejus et filii magno fletu lacrymabantur. misi Xianos
" qui illum inviserent, sed ipse quinquies sexties ve interrogatus nihil
" respondit nisi apagite hinc, apagite hinc, et nihil aliud. sub vesperis
" puer meus visitationis socius ad illum venit, pluries que interrogavit,
" cui nihil respondit nisi hoc apage hinc, apage hinc; revertere et
" nuntia Cathechistæ ne amplius huc veniat. post cœnam veni ad
" illum cum Xianis, preces simul recitavimus, ipse famus iterum mentis
" factus baptismum enixè petiit ne à diabolo eliderentur et ad infernum
" detruderetur. ad fidem illum excitavi, memoriam ipsi circa credenda ad
" salutem necessaria refricui, ac tandem illum baptisavi, atque domum
" totam intus et extra aquâ benedictâ aspersi, gratias denique simul
" omnes deo egimus. interea dum fierent, surgere è lecto tentavit
" dæmoniacus ac aufugere; clamitans, dimittite me, dimittite me, jam
" non possum hic amplius remanere: vos me huc usque semper
" adoravistis, et nunc me hoc modo expellitis. his dictis recidit in lectum,
" lacrymatus est ac tandem liberatus fuit, ac pacificatus tranquillusque
" remansit. ego autem per duos adhuc dies illum observavi, postea ad alias
" Xianitates perrexi ..... mense 6° lunari R. D. Hoa missionarius
" districtus uxorem ipsius ac 3 filios baptisavit, atque domum benedixit.
" nunc temporis tota familia illa bene religionem servat". telle est

la conversion de cette famille, Dieu veuille les conserver et les affermir de mieux en mieux dans la foi.

Dans le village de Kẻ Trinh Xóm Giữa province du midi une femme possedée et tourmentée par le Diable, ayant fait toute sorte de superstitions et de sacrifices pour s'en delivrer et n'ayant pu réussir, le diable lui dit clairement en presence de tout le monde qu'il ne sortiroit de son corps qu'a l'ordre d'un maître de la religion Xtienne. toute la parenté et tout le village qui s'interessoient a la guérison et a la delivrance de cette femme ont invité le Cathechiste et plusieurs ont promis que si cette femme etoit delivrée ils se feroient tous Xtiens. cette femme a eté instruite dans la religion, elle a eté baptisée par M. Antoine prêtre du pays et elle a eté delivrée. une de ses filles a aussi embrassé notre sainte religion. la mere et la fille se sont approchées des sacrements ces jours derniers. pour les autres qui avoient donné parole qu'ils embrasseroient la religion ils sont tous restes endurcis dans leur paganisme.

On rencontre souvent dans ces pays-ci de ces cas semblables. ce sont des moyens dont Dieu se sert pour faire ouvrir les yeux aux infideles, les tirer de leurs tenebres et les amener a la foi. mais soit que le Diable leur tienne les yeux bandés, soit qu'ils ne soient pas capables de serieuses reflexions, les conversions ne sont ni si frequentes ni si nombreuses qu'elles devroient l'etre.

On prie tous ceux qui s'interessent a la gloire de Dieu, au bien de notre religion et au salut des ames de lever souvent les mains au ciel, de prier pour la conversion des infideles, pour l'augmentation de la foi, pour la conservation de ces nouveaux Xtiens, pour toute cette mission et pour le peu de missionaires qui y travaillent, affin qu'ayant rempli dignement leur carriere en ce monde, ils puissent obtenir en l'autre la recompense qui leur est promise. amen.

au tonquin jour de l'ascension 771. Bertrand Reydellet
miss. apost.

Lettre de M. Morvan * dattée de macao le 21 Xbre 1771. a Mr Nagot

.1.

---

* M. Morvan du Diocese de S. Pol de Léon en Basse Bretagne entra a la Communté

J. M. J. A. J.

Laudetur Jesus Christus.

Monsieur et très Cher ami

Vous n'ignorés pas que M. Artaud votre ami intime qui avoit coutume de vous instruire des nouvelles edifiantes des Eglises fondées dans ces regions infideles n'est plus dans ce monde. le seigneur l'a appellé a lui pour le recompenser de son zele vraiment apostolique. on peut avec raison dire de lui que consummatus in brevi explevit tempora multa. j'ai eu la douleur et la joie de le voir rendre le dernier soupir. je dis la douleur, parce que je perdois en lui une lumiere qui m'eclairoit, et un brazier qui m'embrazoit. j'ajoute la joie parce que je le voyois finir ses jours dans l'exercice actuel de l'amour le plus ardent envers la très Ste et très adorable trinité. c'étoit une douce consolation pour moi de l'entendre s'ecrier aux approches de sa mort avec une ferveur incroyable « Gloria patri et filio et Spiritui Sancto; veni domine jesu et noli tardare". o mon Dieu je vous aime, continuoit-il en embrassant le Crucifix, oui mon Dieu je vous aime de tout mon coeur, je n'aime que vous je ~~n'aimerai que~~ ne veux aimer que vous, je n'aimerai enfin que vous. diligam te domine fortitudo mea". Voila l'abregé de ce que j'ai trouvé de consolant de rejouissant et de desirable dans la pretieuse mort de notre cher ami M. Artaud. toutes les fois que j'y pense je ne puis m'empêcher de m'ecrier moriatur anima mea morte justi illius et fiant novissima mea hujus similia. je ne doute point que vous n'ayés formé les memes souhaits quand vous en aurés appris les Stes circonstances dont le recit a eté communiqué par Mrs nos directeurs du Seminaire des missions a la Communauté dont vous etes actuellement superieur. depuis la mort de votre cher ami M. Artaud vous et vos clercs avez peut etre eté frustrés de la connoissance de ce qui arrive d'interessant pour la propagation de la foi dans ces pays idolatres. je veux vous dedommager de la perte des nouvelles des années passées en vous communiquant celles de cette année. mes Superieurs m'ont rappellé de

---

en 1758 où il se distingua toujours par sa piété. il en sortit après 5 ans pour passer au Seminaire des missions: il est mort en 1776 au Camboge au milieu des travaux du ministere.

.|.

Pondicheri en Cochinchine. ce changement est cause que je me
trouve comme passager dans cette ville portugaise qui est
l'entrepot general de nos missions, ou j'ai appris tout ce que
nos differents missionaires ont ecrit d'edifiant. voici un petit abregé
de ce qu'ils nous ont annoncé. dans le Royaume de Siam
on a plein pouvoir de prêcher et d'embrasser notre S.te relligion.
le roi actuel accorde meme ses faveurs aux Xtiens. il s'en sert
dans ses troupes, il en admet dans son conseil. il y en a quelques
uns qu'il a choisis pour ses mandarins favoris. il y a longtems que
les circonstances n'ont point eté a Siam aussi favorables a la
predication de l'Evangile qu'elles le sont actuellement. mais on
ne peut pas en profiter, faute d'un nombre suffisant d'ouvriers
evangeliques. la Xtienté qui est dans la ville ou demeure le
roi absorbe tous les travaux de Mgr le Vic. ap. qui est deja
vieux, et le missionaire qui est le seul aide de ce prelat
prend soin d'un College particulier nouvellement etabli, de sorte
que ni l'un ni l'autre ne peut aller courir après les brebis egarées
dans les provinces. le missionaire qui commençoit avec succès ses
courses apostoliques est mort et a laissé un vuide qui ne sera
pas rempli de sitot. on envoye cette année d'ici un missionaire
prendre cette place vacante. mais il est tout a craindre qu'il ne
succombe en peu de tems comme son predecesseur sous la
multiplicité des fatigues et des peines. en Chine la persecution
est la voie par laquelle le Seigneur continue a y etendre son royaume.
M. Gleyo qui vous a precedé dans la place que vous occupés est
toujours dans les prisons. il s'y porte assez bien, il ne lui manque
que sa liberté, mais on ne peut deviner quand il pourra l'obtenir.
dans la province de Koui tcheou un de nos missionaires a eté
pris, son ecolier a aussi eté arreté. le maitre a eté admonesté
par le juge du lieu de ce qu'il etoit venu si loin prêcher la
relligion Xtienne et condanné a etre souffleté 20 fois. le disciple
a eté plus heureux que son maitre parce qu'il a beaucoup
plus souffert. après avoir eté fort reprimandé de ce qu'il s'etoit
attaché a un homme d'une relligion etrangere. il a recu courageusement
180 coups tant de soufflets que de ferules. après ces 1.ers chatimens
le 1.er juge etoit d'avis de les faire conduire a un tribunal superieur
pour y recevoir de nouvelles peines. mais le 2.d juge a representé
que cet appel couteroit beaucoup et pourroit avoir des suites facheuses
pour ceux qui appelloient. le 1.er juge intimidé par ces remontrances
a changé d'avis et a pris le parti d'assoupir cette affaire en faisant
chasser bien vite de son district les deux prisonniers et les renvoyer
en secret sur les terres du Sutchuen d'ou ils etoient venus. Dieu
a ainsi permis que le missionaire ait recouvré sa liberté, et
repris ses anciennes fonctions. arrivé au Sutchuen il a trouvé d'autres
ornemens en la place de ceux qu'il venoit de perdre, et n'a plus rencontré

d'obstacle qui l'empeschat d'exercer son zele. les pasteurs ne sont pas les seuls qui ayent ici le bonheur de souffrir pour notre Divin Sauveur. quelques Xtiens ont aussi eu le meme avantage. par leur force et leur constance ils ont rendu inutiles tous les efforts des persecuteurs. rien n'a pu ebranler leur foi. toutes ces contradictions bien loin d'avoir mis aux progrès de notre religion ont au contraire beaucoup contribué a l'etendre, en la faisant connoitre et en excitant le desir de s'informer par quel secret elle rend ses vrais sectateurs si courageux et si intrepides.

En Cochinchine ou je dois aller la persecution commence a cesser. la haine n'est plus si envenimée contre les Xtiens. ceux qui avoient eté condamnés a couper l'herbe aux Elephans ont eté elargis. les portugais de cette ville de macao ont la liberté d'y aller faire le commerce. les 2 vaisseaux qui y ont eté envoyés l'année derniere ont reçu un bon accueil. les capitaines ont eu la permission d'y laisser des officiers pour faire leur negoce et leur preparer des cargaisons pour cette année. ces circonstances si elles durent sont des plus avantageuses. celles des Royaumes voisins qui dependent du meme Vic. ap. sont aussi des plus favorables. les Xtiens se sont concilié l'estime et l'affection des princes et des roys par la bravoure et la fidelité qu'ils ont fait paroitre dans les guerres de qui viennent de finir. des monarques et des gouverneurs leur sont redevables de la vie. sans eux le roi du Camboge devenoit la proie de celui qui vouloit le dethroner. le fils du Gouverneur de Kan Kao a eté sauvé des mains de ses ennemis par un Xtien qui l'a caché dans son petit bateau, l'a conduit heureusement a travers l'escadre siamoise et puis l'a mis en lieu de sureté. le bon Dieu s'est servi de ces differents evenements pour rendre des princes gentils tout devoués aux Xtiens et pour faire naitre a quelques uns d'eux l'envie d'embrasser notre religion. le fils du Gouverneur de Kan Kao est de ce nombre. ce prince etudie et devore les livres qui traitent de notre religion. l'année derniere on lui a prêté des livres Chinois qui prouvent les principales verités de la doctrine Xtienne. a peine les a-t-il reçus qu'il s'est mis a les lire avec une application incroyable; il en a fait tirer des copies et continue a en faire une etude particuliere. on nous a ecrit qu'il attend avec impatience mgr le nouveau Vic. ap. de Cochinchine pour recevoir des reponses a des doutes qui ne peuvent etre resolus que par ce prelat. ces nouvelles ont determiné Mgr de Cochinchine a partir d'ici avec moi et deux autres missionaires pour aller en droiture au secours de ce prince et pour passer de son gouvernement dans les autres circonvoisins. plaise au seigneur d'achever ce que la grace paroit avoir deja bien avancé. si ce prince se convertit son exemple sera suivi vraisemblablement par beaucoup de ses sujets. regis ad exem

-plum totum compositum orbis.

Enfin de toutes nos missions celle du Tonquin a été la plus favorisée dans la personne de deux de ses missionaires qui ont eu le bonheur de recevoir la Couronne du martyre le 7 9bre de l'année derniere. j'ai transcrit une copie de la relation des circonstances principales de leur vie et de celle de leur glorieuse mort. je la joins a cette lettre. je vous prie de la recevoir comme un gage de mon sincere attachement et une marque du souvenir que je conserve pour la chere petite Commte a laquelle je dois tout ce que j'ai le bonheur d'etre. c'est dans son ecole sainte ou j'ai puisé les attraits qui m'ont determiné a embrasser mon etat. les exemples des Davoust, des artaud, des Gleyo, des falconnet, des falabert ont eu pour moi des attraits auxquels je n'ai pu resister. je me souviens que de mon tems on a accordé a feu M. Artaud un Chapelet et une Communion pour une Lettre qu'il avoit ecrite pour vous faire part de quelques nouvelles concernantes les missions. ne me seroit-il pas permis de demander la meme grace? elle m'est beaucoup plus necessaire qu'elle ne l'etoit a Mr. Artaud. j'espere tout de votre bonne volonté a secourir vos amis. je puis bien vous assurer que je ne vous oublie pas. je me fais un devoir de prier souvent pour la petite Communauté, pour ses Superieurs, pour ses eleves tant anciens que nouveaux. ainsi on ne peut pas raisonnablement et justement me refuser mon droit de retour. je me rejouis donc d'avance du Chapelet et de la Communion qu'un chacun de vos eleves offrira a Dieu pour la remission de mes pechés, et pour l'heureux succès de mes petits travaux.

J'ai L'honneur d'être avec un sincere attachemt et en union dans les aimables coeurs de JESUS et de MARIE

Monsieur et très Cher ami,

Votre très
humble et très obéisst
serviteur, Morvan
missionnaire.

J. M. J.

Histoire des deux Derniers martyrs du Tonquin extraite d'une Lettre de Mgr d'hiérocésarée Vic. ap. du Tonquin Oriental a la Sacrée congregation, et d'une autre de Mgr de Gabale Vic. ap. du Tonquin Occidental.

V. J.

Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam. cette verité si consolante pour tous ceux qui ont le bonheur de souffrir pour le St nom de Dieu l'a eté singulierement l'année derniere pour deux de mes missionaires qui non seulement ont eu le bonheur de souffrir mais de verser meme leur sang pour la foi. pour dire avec plus d'ordre tout ce que j'ai pu apprendre de leurs vertus par moimeme et par d'autres, je commencerai par l'histoire de la vie qu'ils ont menée avant meme de se consacrer aux missions.

Le S. hyacinthe Castameda dominicain Espagnol etoit d'un merite au dessus de son age. il joignoit a la pieté la plus tendre et a un zele tres ardent un esprit solide et penetrant. tout jeune encor il se consacra a dieu dans l'ordre de S. Dominique, et y fit profession avec les plus grands sentiments de religion. ayant souvent entendu parler des missions et des grands biens qu'on pouvoit y faire en s'y consacrant pour la gloire de Dieu, il resolut d'examiner si peut etre le Seigneur ne l'appelleroit pas a cet etat, et pour mieux s'en assurer, il exposa ses sentimens a son superieur et a son directeur après les epreuves ordinaires ils crurent ne pouvoir plus douter de la volonté de Dieu a son egard, et pour ne pas retarder plus longtems son zele qui s'enflammoit de jour en jour ils lui permirent de partir. il se rendit a macao ville portugaise placée sur une ile a l'entrée de la Chine et passa de la a la provinc de ce grand empire qui se nomme fokien. il n'y resta pas longtems sans trouver ce qu'il cherchoit, et desiroit depuis si longtems. il fut pris pour la foi et resserré dans une prison ou il resta quelques mois. comme le tems de recevoir la couronne que le Seigneur lui avoit destinée n'etoit pas encore arrivé, il en sortit par un ordre du vice-roi avec bien de la peine d'avoir manqué son coup et fut obligé de retourner a macao d'ou il etoit venu. son zele ne l'y laissa pas tranquille. il cherchoit sans cesse les moyens de pouvoir entrer dans une autre mission. ne pouvant plus retourner au fokien, il falloit de nouveau essuyer tous les degouts d'une langue etrangere et tres difficile qu'il avoit deja eprouvé pour le Chinois. il s'y soumit neanmoins de tout son coeur et se mit a etudier le tonquinois. au mois de fevrier de l'année 1770 il sortit encore une fois de macao pour se rendre au tonquin et y arriva tres heureusement. aussitot qu'il se crut en etat d'entendre les confessions il s'abandonna a l'ardeur de son zele sans prendre presque jamais de repos.

L'Evêque d'hierocesarée Vic. ap. de la mission ou il travailloit ayant remarqué en lui de rares dispositions, le destina a former des eleves du pays a l'etat apostolique, et lui donna ordre de faire batir un seminaire qui put en contenir environ une centaine. le S. hyacinthe qui n'avoit d'autre regle que l'obeissance se soumit entierement a ce que son evêque demandoit de lui et fit aussitot preparer le logement necessaire. mais Dieu dont les desseins sont impenetrables en avoit disposé autrement. le tems marqué dans ses decrets eternels etoit deja arrivé ou ce bon religieux devoit confesser son nom devant les gentils en repandant son sang pour la foi.

le 11me jour de Juillet de l'année 1773 les Xtiens d'un village voisin de celui ou etoit le pere vinrent le chercher pour administrer les sacrements a un infirme. comme lui meme ne se portoit pas trop bien et qu'il y avoit d'ailleurs près de la un prêtre Tonquinois qu'ils auroient pu facilement avoir, les catechistes s'y opposerent d'abord. mais voyant le miss. decidé a courir au secours du moribond, ils partirent avec lui et se rendirent a la maison ou le malade attendoit les derniers sacrements. la ceremonie achevée ils remonterent dans le bateau pour reconduire le pere a la maison ou il avoit coutume de demeurer. mais a peine eurent ils fait ¼ de lieue qu'ils tomberent entre les mains d'un gentil qui avoit passé la nuit en embuscade pour le prendre. aussitot que ce payen eut reconnu le bateau il ordonna a ses gens de le poursuivre. mais les Cathechistes qui s'en apperçurent mirent aussitot le pere sur le rivage affin qu'il eut le tems d'aller se cacher chez les Xtiens qui n'etoient pas loin. le gentil qui le suivoit y arriva presqu'en meme tems que lui et s'etant saisi de sa personne il le fit conduire a sa maison. (on croit que le missi. y restat 2 jours sans boire et sans manger.) il envoya en diligence au sous gouverneur de la province pour lui donner avis de la prise qu'il venoit de faire. celuici croyant a cette occasion pouvoir extorquer des Xtiens une somme considerable (c'est la cause et la raison ordinaire des persecutions) deputa sur le champ des soldats avec ordre de lui amener au plutot le prisonnier. le pere en y arrivant fut fort surpris de se voir beaucoup mieux traité qu'a l'ordinaire. une femme de la maison qu'il n'avoit jamais vue en prit un soin si particulier qu'elle etoit meme a charge a ce brave et genereux disciple de J.C. qui ne soupiroit qu'après les croix. le mandarin commença a faire courir differents bruits sur la delivrance du missionaire. on disoit d'abord que si les Xtiens vouloient offrir 3000 liasses de deniers (13500#) le pere seroit mis en liberté. voyant que personne ne se presentoit, on en vint a 2000, et enfin après bien des instances

ou descendit jusqu'a 1000. le fils adoptif du sous gouverneur voyant l'affaire trainer en longueur et que l'argent ne venoit pas tenta par toutes sortes de voyes d'exciter la compassion des Xtiens, et en vint meme jusqu'a construire une cage de bambou si basse et si etroite qu'on ne pouvoit s'y tenir debout ni s'y etendre. apres mille imprecations et autant de blasphemes contre notre Ste religion il ordonna d'y renfermer le missi. de l'y laisser jour et nuit, et de l'exposer aux grandes ardeurs du Soleil. (l'insolence de ce blasphemateur ne demeura pas impunie il fut sur le champ attaqué d'une maladie tres grave dont on croit qu'il est mort.) le vice gouverneur plus humain que son fils voulut entrer en accommodement avec le pere et lui promit que s'il vouloit persuader aux Xtiens de donner d'abord 500 liasses de deniers a sa femme il ne lui donneroit que quelques Soldats de garde pour le conduire au gouverneur et qu'en chemin les Xtiens pourroient le delivrer. personne ne voulut accepter une pareille proposition et le vice gouverneur frustré envoye le missi. sous bonne garde a la ville ou etoit le gouverneur.

pendant que tout cela se passoit les habitants gentils d'un autre village ayant eu connoissance de l'arrivée d'un pretre tonquinois qui etoit venu en visiter les Xtiens, vinrent fondre sur la maison ou il s'etoit retiré et s'emparerent de lui de sa chapelle et de ses deux cathechistes. ce pere nommé Vinant Lyem etoit aussi de l'ordre de S. Dominique. envoyé a manille dans sa jeunesse, il y avoit eté elevé dans le College de S. Jean de latran, admis ensuite dans le couvent des dominicains de cette ville; il y avoit pris l'habit et fait profession, et avoit eté renvoyé dans son pays pour y travailler a la conversion de ses compatriotes. depuis son retour il avoit toujours rempli son ministere avec l'applaudissement de son Evêque et de ses Superieurs reguliers jusqu'a ce qu'enfin il fut aussi pris et arreté pour la foi. le gouverneur averti de sa detention depecha aussitot plusieurs legions de soldats pour s'en assurer (il apprehendoit les Xtiens) il fit aussitot faire une cage pareille a la 1.re ou il ordonna de l'enfermer en arrivant. on donna aussi la cangue (espece d'echelle qu'on met au cou) aux 2 cathechistes, et on les conduisit tous en triomphe a la ville royalle. on lisoit sur les cages ces mots ecrits en grosses lettres. les missionnaires de la religion Chretienne.

le 27 d'8.bre ils furent conduits a la cour pour y etre presentés au roi et servir a lui et a tous ses courtisans de spectacle ridicule. a leur arrivée le roy jettant les yeux sur le pere hyacinthe lui ordonna de prendre les habits sacerdotaux qu'on y avoit aussi apportés et de s'en revetir. le pere obeissant a l'ordre du roy s'habilla aussitot et prenant un grand crucifix qu'il avoit sous la main il recita en l'embrassant tendrement l'acte de contrition en langue tonquinoise. prenant ensuite une statue de la S.te Vierge il recita devotement le Salve regina et enfin trouvant encore une autre petite croix il la prit aussi et se mit a reciter le credo et le pater. le roi lui demanda ensuite pourquoi il avoit quitté son

pays pour venir dans son royaume? j'y suis venu repondit le Pere pour y annoncer la verité. que ne l'annonçois-tu a tes compatriotes ajouta le roi? dans ma patrie repartit le miss. le roi et tous ses sujets connoissent la verité. ils ne manquent pas de pretres qui les conduisent et les confirment dans leur foi: au lieu que ce royaume abandonné a l'erreur ne verra jamais luire le soleil de verité si Dieu par sa misericorde n'envoye des miss. a son secours. le roi ajouta a ces questions d'autres frivoles. par exemple comment on faisoit le verre? si le roi d'Espagne avoit un vase de verre pour se laver? quel etoit le faste et la pompe des rois d'Europe. apres avoir satisfait aux demandes du roi, ils furent conduits a l'audience de la reine ou le pere hyacinthe fut encore une fois obligé de prendre les ornemens sacerdotaux. cette dame fit ensuite plusieurs questions au pere vincent sur la doctrine Xtienne. elle lui demanda entr'autres choses si, comme il l'assuroit, ceux qui suivoient cette religion devoient apres la mort jouir d'un bonheur eternel, ce qu'il en seroit d'elle et des Tonquinois qui adoroient les idoles? le P. vincent sans s'embarasser des suites lui repondit avec la sainte liberté de l'Evangile qu'assurement s'ils ne se convertissoient ils ne pouvoient attendre qu'un eternel malheur dans l'enfer. cette reponse deplut tant a la reine qui etoit fort attachée a ses idoles qu'elle ordonna de reconduire aussitot les 2 miss. a leurs cages et de leur ajouter les entraves aux pieds. on les ramena en cet etat a la prison ou ils continuerent de prêcher l'Evangile avec plus de zele encore qu'auparavant. le roi porta aussitot sans aucune formalité la sentence de mort contre les 2 miss. et l'envoya signer a son conseil. 3 des grands Mandarins dont 2 etoient Xtiens et le 3e ami des Xtiens refuserent de la signer, sous le pretexte qu'on accusoit sans preuve les 2 PP. d'etre chefs de rebelles. que si on vouloit les en convaincre il falloit produire leurs armes &c. tout le monde demeura bien persuadé de l'imposture, neanmoins la sentence passa et fut signée du plus grand nombre. on ajoute que comme les loix du royaume portent seulement peine de mort contre les etrangers qui enseignent la religion Xtienne, on voulut travailler a delivrer le P. vincent. mais celui-ci ayant declaré que puisqu'il avoit eté pris pour la meme cause et accusé du même crime que le P. hyacinthe il falloit ou les punir l'un et l'autre ou les declarer innocents, les choses demeurerent dans l'etat ou elles avoient eté mises par la sentence. on avoit grand soin de separer les 2 cages pour ne pas meme laisser aux 2 miss. la consolation de se voir et de s'encourager. ce ne fut qu'avec beaucoup de peine et en meme tems en payant les gardes que le Pere jean huyen pretre Tonquinois du district occidental put approcher du P. hyacinthe pour lui donner la derniere absolution. il courut meme tant de danger qu'il n'eut pas le tems d'aller dans l'endroit ou etoit le P. tonquinois. les Xtiens touchés de l'abandon ou ils voyoient ce dernier firent offrir de l'argent aux gardes pour faire rapprocher les 2 cages au moins pendant quelque tems. ils l'obtinrent, car dans ce pays l'argent fait tout, et le P. vincent eut aussi le bonheur de recevoir l'absolution.

Enfin le 7 9bre 1773 jour heureux de leur martyre, on vint dès le matin leur faire lecture de la sentence. on ne peut exprimer avec quelle joye ils reçurent cette nouvelle. ils se préparèrent à la mort par des prières très ferventes jusqu'au moment où le Mandarin qui devoit présider a l'execution vint les prendre avec ses soldats. dans la ville on voyoit partout des Xtiens. on croit meme qu'ils y etoient presqu'en aussi grand nombre que les gentils. tout le monde paroissoit occupé de ce qui alloit suivre. les gentils se precautionnoient contre la revolte des Xtiens qu'ils craignoient, et ceuxci ne savoient comment se preparer a la persecution qu'ils attendoient. tout etoit dans le trouble et la confusion. on ne voyoit que des soldats qui chargeoient d'injures ceux qu'ils croyoient Xtiens et les menaçoient de la meme punition. a l'heure marquée le Mandarin vient a la prison, on en fait sortir les 2 miss. et on les emmene avec un appareil epouvantable a une place hors la ville. arrivés a l'endroit, on leur coupe les cheveux, on les fait assoir a terre, on leur lie les genoux a des piquets, on leur baisse les habits jusqu'a la ceinture et enfin au signal donné par le mandarin on leur tranche la tete. a la vue du sang des martyrs, les Xtiens qui jusqu'ici avoient paru fort timides ne peuvent se contenir. ils se jettent en foule sur les 2 cadavres pour les embrasser et en emporter les reliques. le Mandarin qui selon la coutume avoit deja commencé a se retirer très etonné de ne voir avec lui que très peu de soldats qu'il avoit amenés, retourne aussitot au lieu du supplice et remarque soigneusement ceux qui paroissoient si empressés a ramasser le sang des martyrs. de retour il en fait son rapport au roi, qui sur le champ punit plusieurs de ses gardes qui etoient de ce nombre, et rend un edit par lequel il ordonne que dans l'espace de 2 mois tous les Xtiens soient exterminés dans son royaume.

pendant que tout cela se passe a la cour les Xtiens portent en triomphe les corps des martyrs a l'Eglise la plus voisine ou le vicaire general et 2 autres pretres Européens après les avoir reconnus les inhument solemnellement. l'edit du roi est aussitot publié dans les provinces, on renverse partout les Eglises, les Seminaires, les maisons religieuses. les Xtiens tremblent. les miss. se cachent ou ils peuvent, plus d'assemblées, de prieres communes &c. ces malheurs ne durent que quelques mois. dieu ayant permis que le tonquin declarat la guerre a la Cochinchine, toute l'attention du roi et des Mandarins s'est portée de ce coté la. on commence actuellement a respirer et a reparer les pertes qu'on a faites dans la persecution. dieu veuille nous rendre la paix dont nous jouissions auparavant pour mieux profiter de la protection de nos 2 bienheureux martyrs.

Sanguis martyrum semen Xianorum.

Lettre de M. Le Breton * dattée de macao le 17 Xbre 1776. a Mr Nagot

J. M. J.

Monsieur et très Cher Superieur

J'ai eu l'honneur de vous ecrire l'année derniere de Pondichery. je vous ai marqué l'accident qui est arrivé a notre vaisseau et qui nous a fait manquer notre voyage. je suis enfin arrivé a macao cette année le 20 7bre. je suis parti de Pondichery le 16 juin. nous avons fait une longue et ennuyeuse traversée. nous avons mis 3 mois a nous rendre a la Chine, pendant que l'on ne met ordinairement que 50 jours ou 2 mois. nous avons mouillé l'ancre près de 60 fois dans le detroit de Malaque. etant prets d'arriver a la Chine nous avons eté accueillis d'une forte tempeste qui a duré 2 jours et qui a eté entierement violente pendant un jour et une nuit. notre vergue de misaine qui n'etoit pas bien bonne a rompu. on a aussi coupé le grand mât de hune par precaution crainte qu'il ne fit rompre le grand mât. notre grande voile a eté aussi dechirée et les morceaux que le vent agitoit faisoient autant de bruit que si l'on eut fait une continuelle decharge de coups de canon. plusieurs croyoient que ce coup de vent etoit l'annonce du renversement de mousson, et l'on etoit deja bien triste croyant le voyage de la Chine encore une fois manqué et meme le Capitaine disoit que si la vergue de misaine n'eut pas rompu, il eut laissé arriver pour revenir a malaque. on en a eté quitte pour la peur. au bout de 2 jours la violence du vent a cessé peu a peu, les vents sont redevenus favorables et nous avons continué notre voyage et sommes arrivés devant macao le 13 7bre aussitot que le pilote a eté a bord on a levé l'ancre. on n'a pas eu le tems de m'envoyer

* M. Le Breton du Diocese d'Avranches entra a la Communauté en 1768. il y demeura 4 ans qu'il passa dans une pratique religieuse de la regle. il réussissoit fort bien dans ses etudes. au bout de ces 4 ans il entra au Seminaire des Missions etrangeres ou il sejourna 2 ans, après lesquels il partit pour la Chine

-/.

pour descendre a terre. ainsi il m'a fallu aller a Canton qui est a 30 lieues plus loin en remontant la riviere. cela m'a procuré de voir Canton qui est une des villes considerables de la Chine a cause de son commerce avec les Européens. c'est la que tous les vaisseaux d'Europe viennent commercer. cette ville est bien grande; mais quand on la compare avec celles d'Europe quant aux edifices, c'est bien peu de chose. il paroit que les Chinois ne sont pas grands architectes. je suis revenu de la a macao ou je suis arrivé le 2. 7bre. ma destination est pour le tonquin. si j'étois arrivé l'année derniere, j'aurois eté dans cette mission, et j'y serois arrivé au fort d'une persecution qui s'est elevée dans cette partie et dont on n'avoit point encore connoissance ici. j'aurois beaucoup embarassé et je l'aurois eté beaucoup moimeme. la providence y a pourvu. cette persecution a commencé vers le mois de 7bre de l'année derniere. c'est l'avidité des payens qui l'a excitée.

Un jour de fete plusieurs Xtiens de la partie des Jesuites s'assemblerent pour la celebrer. une espece de petit mandarin crut qu'il pourroit faire un bon coup s'il prenoit un Européen et que cela lui vaudroit bien de l'argent. il assembla donc une troupe de payens et s'en fut ou les Xtiens etoient assemblés. ceux ci en ayant eu connoissance firent evader le pretre et ainsi ils manquerent leur proie. cela n'a cependant pas laissé d'occasionner une cruelle persecution. un payen fut aussitot trouver un Mandarin qui lui dressa une requête contre les Xtiens de ce village. il la presenta au roi ou Chua qui entra dans une grande colere et envoya sur le champ des soldats pour se saisir des Xtiens dudit village. l'officier qui les commandoit, y arriva de nuit et ne voulut pas se montrer avant le jour affin de ne faire mal a personne. cependant un soldat s'avisa d'y entrer de lui meme. les gens du village eveillés au bruit, l'en chasserent croyant que c'étoit peut-etre un voleur. il s'enfuit, vint raconter son aventure au capitaine qui fit aprocher ses soldats et tirer a poudre pour espouvanter les habitants, qui etant accourus au bruit, et ignorant que ce fussent des soldats envoyés par le Chua se mirent en devoir de les repousser comme des brigands. les soldats entrerent et prirent 40 personnes, parmi lesquelles il y avoit quelques payens. le roi ordonna qu'on tranchat la tête a 4 ou 6 pour donner l'exemple, ce qui fut executé. les autres furent condamnés a un exil perpétuel. le roi a ensuite porté un edit defendant la religion Xtienne, et ordre de rechercher et de prendre les pretres avec grande recompense pour celui qui en prendra un. de plus son village sera diminué d'une partie des impots, et celui ou le pretre sera pris en sera chargé. les miss. ont eté obligés de se cacher sans oser paroitre. ils sont cachés chacun de leur coté. les religieuses amantes de la croix sont toutes dispersées ça et la chez les Xtiens, ou chez leurs parents. le college qui commençoit a peine a se rassembler est encore une fois detruit. il n'y a plus ni Eglise, ni Chapelle, ni maison. il en restoit encore une qu'on avoit rebatie depuis la derniere persecution

mais un payen croyant y trouver de quoi satisfaire son avarice assembla une troupe de paysans, qui vinrent un matin la piller, lorsqu'un pretre du pays finissoit d'y celebrer la Ste messe. celui-ci ayant eté averti de leur arrivée eut le tems de s'enfuir et d'emporter sa Chappelle. aussitot ils entrent dans la maison, prirent ce qu'ils trouverent a leur bienséance, pillerent le village et emmenerent un Cathechiste. les Xtiens du village voisin ayant appris ce qui s'etoit passé, vinrent les consoler et trouverent moyen de delivrer le Cathechiste. le mandarin du lieu qui en eut connoissance fit arreter 6 Xtiens, et leur demanda s'ils etoient Xtiens. ayant repondu affirmativement il les fit aussitot mettre en prison et les envoya a la cour. toutes les demarches qu'on a faites pour les delivrer ont eté inutiles. 2 ont eu la tete tranchée et les 4 autres ont eté exilés. ainsi voila de nouveaux martyrs que cette mission a donné a l'Eglise. le payen qui etoit a la tete de ceux qui vinrent piller la maison, a donné le nom de Mgr de Gabale et des 3 miss. qui sont avec lui. il a de plus sollicité les mandarins de se mettre en possession de quelques champs qui appartiennent a la mission. jusqu'ici il n'a pas encor réussi dans son mauvais dessein. Mgr de Gabale nous ecrit que c'est la plus forte persecution qu'on ait vue depuis longtems au Tonquin.

~~[illegible]~~ les payens se servent du pretexte de la religion pour piller impunément les Xtiens qui n'osent leur resister. de plus ils les forcent de travailler a leurs pagodes et de contribuer a leurs superstitions. ils ne peuvent s'en racheter qu'aux depens de tout ce qu'ils ont dans leurs maisons, et il s'en trouve de foibles. voici comment Mgr de Gabale parle de ces malheureux faits. « nous sommes ici, dit ce prelat,
« grandement dans le trouble. la religion est cruellement persecutée:
« notre vie est tous les jours fort exposée: je commence par vous ecrire
« celle-ci, de peur de ne le pouvoir faire dans la suite.... nous n'avons
« plus ni communautés, ni Colleges, ni maisons, ni residences, ni
« eglises: tout est detruit. plusieurs de nos pretres du pays sont cachés.
« l'Evêque, les Pretres, les Cathechistes sont recherchés. il y a grande
« recompense pour qui pourra les prendre. il n'en falloit pas davantage
« pour exciter et armer la cupidité des infideles contre nous. aussi
« ne gardent-ils aucunes mesures. on ne sauroit dire jusqu'où vont
« les recherches et les perquisitions. la plus part des notres ne trouve
« plus d'asyle ou se refugier. nos effets portés de maisons en maisons
« chez les Xtiens deperissent et sont rongés par les insectes. quelques
« uns les ont brulés dans la crainte du danger ou ils s'exposoient en
« les gardant. d'autres les ont enterrés. ici nous ne voyons que calamités

" sur calamités. tout nous presente le tableau le plus effrayant
" de l'indigence et de la misere. les religieuses amantes de la
" croix sont dispersées. les plus jeunes sont renvoyées chez leurs parents,
" et les plus agées demeurent cachées chez les Xtiens. les Xtiens sont
" partout la victime des infideles et des mandarins. 12 ont eté
" conduits a la ville royale enchainés, et viennent d'etre exilés a
" perpetuité, après avoir reçu sur le front le caractere de religion
" Portugaise, caractere que les payens regardent comme infamant,
" et qui est imprimé avec un fer rouge. d'autres sont encore detenus
" prisonniers en la ville royale, nous avons fait inutilement de
" grandes depenses pour obtenir leur elargissement". le roi et les
mandarins sont maintenant fort occupés de la guerre contre la
Cochinchine: peut etre cela donnera un peu de tranquillité. il n'y
a point eu de persecution cette année en Cochinchine, mais en
recompense les guerres tant civiles qu'externes y causent bien de la
misere. le roy est refugié dans une province du midy ou il s'occupe
a jouer des Comedies. les Tonquinois se sont emparés de 2 provinces
du nord et veulent avoir le reste et mettre la main sur le Roy de
Cochinchine pour s'en defaire. un parti de rebelles occupe le milieu
du royaume. un miss. françois est tombé entre leurs mains ainsi
que 2 ou 3 peres franciscains portugais. ils ont perdu tout ce
qu'ils avoient.

Il y a eu cette année une persecution a Siam, ce sont les
miss. qui en ont le plus souffert. cette persecution a eté excitée
a l'occasion du serment de fidelité que les mandarins font au
roi tous les ans. ce serment se fait a la pagode et avec des
ceremonies superstitieuses que la religion ne peut pas permettre.
3 mandarins Xtiens ont eu la foiblesse de le faire plusieurs fois
a la pagode malgré les remontrances des miss. je vous copierai
l'endroit de la lettre d'un miss. (M. Condé) ou il rapporte comme
la chose s'est passée. " au mois de 7bre dernier, dit ce miss., nos

✱ une Lettre ecrite de Macao le 2 janvier 1777. apprend qu'un
Chretien tonquinois arrivé en cette ville depuis 8 à 10 jours par terre, et parti
2 ou 3 mois après les couriers ou commissionaires qui avoient apporté
les 1ères nouvelles de la persecution a rapporté qu'elle s'etoit rallentie;
que le Gouverneur de la province de la Cour du Tonquin qui etoit
le plus fort de la persecution ennemi declaré des Chretiens, dont il
en avoit fait decapiter 2 et condamner 10 a un exil perpetuel avoit eté
changé et envoyé à la guerre en Cochinchine; que le Mandarin
qui l'a remplacé est ami des Chretiens, et les protege; qu'il a
fait dire aux Missionnaires qu'ils pouvoient reparoitre sans crainte,
et qu'enfin le Chua se preparoit a aller en personne faire la
guerre aux Cochinchinois.

/

" 3 mandarins prirent la resolution de ne point aller a la pagode
" Siamoise, et ils firent leur Serment de fidelité au roi entre les
" mains de Mgr. quelques personnes mal intentionnées furent les
" denoncer au Mandarin Superieur et chargé des affaires qui
" regardent les Xtiens. il appella nos 3 mandarins. fit il fit ce qu'il
" put pour les engager a participer a cette ceremonie. ils
" demeurerent fermes et se retirerent. le lendemain 23 7bre ils
" furent encore citer. M. Garnault les Suivit apres avoir dit la Ste
" messe pour les Soutenir dans leurs bonnes dispositions. ils persisterent
" a dire qu'ils ne pouvoient obeir au roy en ce qui est contraire a
" notre Ste Loy et aux instructions de leur Evêque et de leurs pretres.
" l'affaire fut portée au roy comme une espece de trahison. il
" ordonna de les mettre aux fers et de les examiner et de les mettre
" a mort s'ils etoient coupables. nous ne cessions tous les 3 de notre coté
" de visiter et consoler ces chers prisonniers. nous avions la consolation
" de les voir disposés a tout Souffrir pour une Si belle cause. nous
" y allions ouvertement et on pouvoit bien s'appercevoir que nous les
" exhortions a tenir fermes. le lundi Suivant le Barcalon nous
" envoya chercher Mgr, M. Garnault et moi. nous fumes ensuite
" conduits devant le roi et nos mandarins par un autre coté les fers aux
" pieds. le roi etoit fort en colere, notre fermeté ne fit que l'augmenter.
" après peu de paroles il commanda de nous tirer de nous depouiller
" et de nous mettre en disposition de recevoir du rotin. je fus alors
" touché de la maniere dont Mgr se livra entre les mains du
" Bourreau. Sa grandeur nous donna Sa benediction. je ne la vis plus
" ensuite ni le Cher M. Garnault. dans un moment nous fumes
" trainés chacun a notre colonne et nos 3 mandarins aussi. ils reçurent
" tous les 3 chacun 30 coups de rotin. nous n'attendions que le moment
" d'en recevoir autant. les bourreaux etoient prets et nous etions le dos tout
" nud: mais je ne Sçais par quel motifs le roi nous fit detacher et
" sortir de Sa presence Sans avoir reçu de coups. cela se fit sur le
" bord de la riviere et en public. nous fumes ensuite conduits en prison
" ou on nous mit les fers aux pieds. nous fumes ensuite menés dans
" la Salle du Barcalon ou on traitoit de nouveau notre affaire. nous
" y passames la nuit les fers aux pieds avec un cep de bois, la
" chaine et la Cangue au col et un cep de bois aux mains. nous
" eumes beau expliquer que nous ne deffendions que ce qui etoit
" contraire a notre Ste religion, et non de preter Serment de fidelité
" au roy, et que les mandarins l'avoient fait dans notre Eglise,
" nous ne fumes point ecoutés. le lendemain matin 26 du mois dès
" que le roi parut a l'audience, nous fumes conduits en Sa presence.
" il nous parla comme la veille et M. Garnault lui repondit avec

" la meme fermeté. il n'aime pas qu'on lui resiste et il faut que tout le
" monde approuve ce qu'il dit. notre St. religion ne nous permettait pas de
" le faire. il entra en colere et nous menaça de nous mettre a mort.
" il finit par nous faire prendre comme la veille, nous faire
" depouiller et attacher et ensuite on nous appliqua a chacun cent
" coups de rotin bien donnés. la Ceremonie achevée on nous
" reconduisit en prison le dos tout en sang. je ne sais comment mgr
" a son age et M. Garnault qui etoit bien foible ont pu soutenir
" ces coups. pour moi j'etois le plus jeune et le plus vigoureux.
" mais nous avons lieu de benir la divine providence qui nous a
" assisté. nous sommes encore dans les fers et nous ne savons
" quand nous en sortirons. dans le commencement nous avons beaucoup
" souffert, nous etions liés en 5 manieres comme je vous l'ai marqué
" plus haut. nous ne pouvions remuer ni les pieds ni les mains, et
" notre dos etoit couvert d'emplâtres. a peine etions nous gueris au bout de
" 2 mois et nous nous en ressentons encore. nos Xtiens ne nous ont pas
" abandonné dans tout ce tems. nous avons lieu d'en être satisfaits. jour
" et nuit nous en avions 4 ou 5 a nous soigner pour nous panser
" et nous aider a nous lever et a nous coucher. depuis plusieurs mois
" nous sommes plus a l'aise et plus libres surtout depuis que le roi
" est absent. nous n'avons cependant pas manqué du coté du temporel.
" nous avons toujours eu la liberté de nous faire apporter ce dont nous
" avions besoin. le roi a paru vouloir nous delivrer, il a dit aux
" Xtiens qu'il nous delivreroit. il leur temoigne toujours de l'affection,
" mais il leur fait la persecution la plus diabolique en les obligeant
" de trahir leur conscience. depuis son depart il y a environ 5 mois
" nous sommes bien plus libres et plus tranquilles, mais toujours
" renfermés et privés de la consolation de dire la Ste messe et de
" travailler auprès de nos Xtiens qui sont sans pasteurs. benissez,
" mon cher Confrere, le Seigneur avec moi de la grace qu'il m'a
" faite. je ne m'attendois pas en venant a Siam a etre dans le cas
" d'etre persecuté et de souffrir pour sa cause. j'ai eu le bonheur d'y
" arriver a tems pour partager avec Mgr et M. Garnault l'avantage
" qu'ils ont d'etre dans les fers pour J.C. voila la seule consolation
" mais la plus desirable que nous eprouvons dans ce pays. demandez
" au bon Dieu qu'il daigne m'accorder la force et le courage necessaire
" pour marcher avec joie dans la voie des souffrances et des humili-
"ations. je vous demande quelques messes a mon intention et
" une petite part dans toutes vos prieres et bonnes oeuvres"....&c
la Lettre est du 26 mai 1776. le miss. qui l'ecrit ne faisoit que
d'arriver il y avoit quelques mois lors qu'il a eté pris. les 3 mandarins
ont eté mis hors de prison après 2 mois. on craint beaucoup qu'ils

s'en soient sortis en trahissant leur conscience. nous avons oui dire
depuis que le roi a son retour de la guerre avoit rendu la liberté
aux miss. nous n'en sommes pas encore bien certains.

M. Morvan ancien eleve de la petite Communauté est mort
au Camboge vers la mi-janvier de cette année. il est mort d'une
espece de dyssenterie ou cours de ventre qui l'a entierement epuisé
et l'a enfin reduit au tombeau. M. Gleyo est toujours en prison.
un miss. espere le delivrer au moyen d'une somme d'argent, mais
lui croit qu'il est inutile de faire des tentatives pour le delivrer et
prie de n'en rien faire. j'ai entre les mains sa Lettre; vous ne
serés peut etre pas faché de la voir. je vous en decris ici une partie.
la voici.

" J. M. J.

" Le Jeudi dans l'octave de la Pentecôte que je compte
" pour le 8e de Juin 1773.

" Mgr, et venerable pere, {cette lettre se trouve copiée une seconde fois à la fin de ce recueil, page 167.}

" il y a quelques jours qu'il a passé ici un jeune homme
" nommé Heôu que je n'ai pu voir qu'un instant. il a dit a
" Kieou ull Kô que vous desiriés tous ardemment que je vous
" ecrivisse. ainsi je le fais après un silence occasionné en partie
" par des precautions que je vois qui sont surement trop poussées,
" et le ferai desormais toutes les fois que j'en aurai l'occasion. je ne
" saurois vous dire les grandes obligations que j'ai a la famille de
" Kieou. l'année derniere M. Lucly pretre Chinois me dit
" qu'il avoit dessein de vous prier de leur mettre entre les mains une
" 20aine de taëlis pour leur profit. s'il est possible que cela soit,
" je joins pour cela ma recommandation a la sienne. je pense que
" leur donner cette somme en don ne seroit point trop pour les
" services qu'ils me rendent. j'ai prié aussi M. Lucly de vous
" recommander la famille du pauvre yang-ull..... pour ce qui est
" de mon etat, Mgr, en ma presente tribulation, il est toujours
" substantiellement le meme. ne soyés point inquiet de moi si ce
" n'est pour prier pour moi. soyés sur que mon Dieu mon très
" Cher Pere adorable qui a assisté Loth en Sodome et Daniel
" dans la fosse aux Lions est ici avec moi son pauvre infirme et
" cher enfant, et la protection de ma très Chere mere reine la
" très sainte Vierge, Marie aussi. je demande instamment
" que vous ne fassiés aucune poursuite a l'effet de me delivrer d'ici.
" selon ce que je connois, tout cela seroit inutile. abandonnés moi
" a mon très Cher Pere adorable N. S. J. C, et a ma très
" Chere mere reine sa très digne mere. ils m'ont sauvé de la
" mort dont l'arrêt etoit venu ici: ne peuvent-ils pas me tirer

„ d'ici selon leur S.te gloire ! calicem quem dedit mihi pater non
„ bibam illum ! Kiou all Ko vous fera le detail de mes depenses
„ dont j'ai assez de honte, ne montant par la nourriture que je prends.
„ mais que faire ! mon pauvre estomack me donne quelquefois
„ bien des tracasseries. il n'y a quasi que le vin qui me soulage.
„ je pense que l'argent qu'avoit laissé ici M. Lachy doit etre
„ depensé, ou a peu près. ainsi, Mgr, je vous recommande mes
„ besoins. j'ai grande joie de ce que vous m'avés dit de M. Moye
„ notre confrere. je pense avoir connu a Paris M. de S.t Martin,
„ il m'a ecrit une fois a ce qu'on m'a dit, je n'ai point reçu sa lettre.
„ M. de Moye m'en a ecrit 2 que j'ai reçues. pour cette fois
„ je les prie de m'excuser si je ne leur ecris point nommément.
„ au defaut de lettre communiqués leur les sentiments de mon
„ coeur qui leur est bien devoué en notre seigneur J.C. aussi bien
„ qu'a tous nos autres confreres de ce pays ici, en particulier M.
„ Kou et M. Ngiên que je pense qui sont vers vous. il ne
„ me vient pas autre chose a vous dire pour cette fois. j'ai l'honneur
„ d'etre avec le plus profond respect, et le plus sincere attachement
„ et reconnoissance

„ Mgr et venerable Pere,

„ Votre très humble et
„ obeïssant serviteur,
„ J: S: vincitur utinam
„ Xti Jesu !

c'est la coutume en Chine que les prisonniers vont saluer le
mandarin au 1.er jour de l'an et là ils lui font mille flateries,
et disent des choses superstitieuses. M. Gleyo fit seulement acte
de presence et ne dit rien. le mandarin en fut irrité, le maudit
devant tout le monde et le fit traiter bien mal pendant 2 mois.
a present il est comme a l'ordinaire. je vous envoye ci jointe
une relation de M. S.t Martin ou il rapporte plusieurs
persecutions particulieres qu'ils ont eprouvées en Chine.
peut-etre ne serés-vous pas faché de la voir. je ne vous l'envoye
pas tout a fait entiere, mais il y a les faits principaux. je vous
fais excuse si elle est si mal ecrite ; c'est un brouillon que j'avois
d'abord ecrit pour moi. mais voila qu'on va envoyer les lettres a
Canton pour les mettre sur le 1.er vaisseau qui partira pour
france et je n'ai pas le tems de la copier. c'est pourquoi je
vous l'envoye telle qu'elle est. je vais partir peut etre avant la
fin du mois pour aller au tonquin. nous esperons que la
persecution qui dure depuis plus d'un an sera maintenant

rallentie et que je pourrai y entrer. j'aurai l'honneur de vous ecrire quand j'en aurai l'occasion, pour vous donner de mes nouvelles, vous assurer de mes respects et de ma reconnoissance que je vous prie de croire bien parfaite. la part et l'interest que vous prenés a ceux qui vous avés elevé me fait esperer que vous voudrés bien les recevoir avec bonté. je vous prie de vouloir bien presenter mes très humbles respects a M. Verelos et a M. Trisorar, ainsi qu'a MM. les maitres de Conferences de la petite Communauté; je ne puis pas savoir maintenant qui ils sont; je pense que ce sera de mes anciens condisciples. j'ecrirai par un autre vaisseau a M. Duclaux qui est je pense encore a la Communauté. je vous prie de vouloir bien faire mes compliments a tous les MM. qui sont maintenant a la petite Communauté. je recommande la mission a vos prieres et a celles de toute la Communauté ainsi que les miss. et moi en particulier.

j'ai L'honneur d'etre avec tout le respect et la reconnoissance possible

Monsieur et très Cher Superieur,

Votre très humble et obeïssant serviteur
Le Breton Pretre

Abregé d'une Relation des persecutions arrivées en Chine de Su-tchoan en 1775 et 1776.

au mois de mai 1775 dans la partie orientale de la province il s'eleva une persecution dont les suites parurent devoir etre funestes a notre Ste religion, mais qui n'a servi qu'a enhardir les Xtiens et a en augmenter le nombre. en voici l'occasion. un Xtien mourut et laissa 2 fils dont l'un etoit Xtien et l'autre payen. il s'agissoit de faire les funerailles qui en Chine se font avec beaucoup de pompe et de superstitions. les 2 freres voulurent les faire chacun suivant l'esprit de leur religion. ils ne purent s'accorder.

les Xtiens cependant gagnerent ; ils s'assemblerent et firent religieusement les funerailles sans aucune superstition. ils avoient meme pris un tel ascendant sur les payens qu'ils ne leur permettoient pas de regarder. un Cathechiste d'un zele outré en fit retirer quelques uns qu'il insulta en leur disant „le diable est avec vous „vous ne pouvés pas voir." les payens outrés accuserent les Xtiens de l'endroit auprès du mandarin qui en fit prendre un très grand nombre et il les retint en prison. on se saisit en meme tems des livres et des autres effets de la religion. il ne s'est passé rien de bien particulier dans l'interrogatoire que les Xtiens subirent. ils furent tous frapés et on voulut les forcer a donner un ecrit d'apostasie. quelques uns en petit nombre cederent aux supplices. un d'entr'eux commençoit sans en être requis a denoncer les miss. et les Xtiens d'un autre district. le mandarin le fit fraper en lui disant, de quoi te meles tu ! ces personnes ne sont pas de ma jurisdiction. les autres Xtiens demeurerent fermes. le juge joignoit l'insulte aux coups. il leur disoit pourquoi Jesus ne vous delivre-t-il pas ! il n'y a rien d'etonnant, repondoit-il lui meme, puisqu'il n'a pas pu se delivrer de la mort. il ajoutoit je crois qu'il y a un Dieu dans le Ciel, mais l'incarnation est une folie. après differents interrogatoires le mandarin envoya les livres et autres effets de la religion au gouverneur de la province. le gouverneur repondit qu'il n'y avoit rien dans ces livres de contraire au gouvernement, en consequence les Xtiens furent relachés. mais en meme tems il fit publier a la sollicitation d'un autre prefet ennemi de la religion un edit par lequel il etoit ordonné a tous les Xtiens de livrer au pretoire tous les livres, images &c sous peine après un mois de subir les plus rigoureuses peines. il etoit dit dans cet edit que les livres de la religion ne contenoient rien de mauvais rien qui sentit la rebellion. cependant comme la religion Xtienne etoit la source de toutes les autres superstitions, il falloit absolument se dessaisir des effets qui en rappelloient le souvenir. l'edit fut affiché publiquement et les Xtiens commencerent a craindre. mais Dieu les fortifia et la foi les rendit courageux. ils cacherent leurs livres et laisserent passer le tems determiné sans se presenter au pretoire. les soldats ou les Chefs de Village alloient presque partout sommer les Xtiens d'obeir, mais sans exercer aucune violence. les Xtiens repondirent ou qu'ils n'avoient pas leurs livres ou que leurs livres etoient bons. après 2 ou 3 mois de poursuite l'affaire en resta la. les payens temoins de la constance des neophites et du silence des prefets viennent en foule embrasser une religion qu'ils croyoient dans le coeur mais que la crainte des persecutions leur faisoit méconnoitre

a l'exterieur.

Au mois de Juillet de la meme année M. Moye miss. françois dans la meme province eprouva une persecution particuliere de la part des payens qui pensa lui couter la vie. les payens au sortir d'un repas qui s'etoit donné proche la maison que visitoit le miss. vinrent en foule pour se saisir de lui. le miss. averti de leur arrivée prit la fuite et se cacha dans des broussailles ou il paroissoit devoir etre en sureté. mais soit qu'il fut trahi par des payens qui etoient venus entendre precher sur la religion, soit que Dieu voulut eprouver sa constance, il fut bientot decouvert et aussitot pris. d'abord on voulut le forcer a livrer les ornements. il le refusa: il repondit qu'il ne savoit pas ou ils etoient. les Xtiens les avoient cachés. les payens peu satisfaits de cette reponse le trainerent au lieu ou s'etoit donné le festin. ils etoient furieux et ce n'etoit que cris et confusion. sur le chemin en passant par une vallée assez profonde ils disoient entr'eux, conduisons le la et l'egorgeons; mais Dieu ne le permit pas. arrivés a la maison on y prepara les instruments de supplice. ils firent beaucoup de menaces, de plaintes, dirent mille injures et lui demanderent pourquoi il forçoit les payens a se faire Xtiens. le miss. repondit qu'il ne forçoit personne, qu'il prêchoit et qu'il laissoit chacun a sa volonté. on voulut le forcer a donner un ecrit par lequel il ne reviendroit plus jamais dans l'endroit. il le refusa, dit qu'il ne savoit pas ecrire, comme de fait, il ne sait pas les caracteres Chinois. ce fut un grand sujet de contestation. enfin les payens s'adoucirent tant soit peu. le miss. profita de ce moment pour leur parler de la religion. plusieurs l'ecouterent et lui rendirent sur le soir la liberté et les livres qu'ils avoient pris chez les Xtiens. mais les plus furieux s'y opposerent et prirent les devants pour s'opposer a son passage et le maltraiter. M. Moye echappa de leurs mains et retourna a la maison du festin. pour lors un payen sage ramena doucement les furieux et laissa au miss. un passage libre.

La persecution que M. Moye avoit soutenue personellement l'année derniere dans la province de Kouï-tcheou ou il avoit eté bien maltraité ainsi que son Cathechiste n'avoit point ralenti son zele; il s'occupoit sans cesse devant Dieu des moyens de rentrer dans cette province et d'y faire fructifier la semence de l'evangile qu'il y avoit repandue. plus de 2000 payens avoient entendu parler de Dieu avec joie, ils avoient compati a ses souffrances; et les Xtiens privés de leur pasteur, malgré les dangers ou ils s'exposoient en le recevant chez eux desiroient cependant de le revoir. pendant un an entier M. Moye

n'omit rien pour connoitre la volonté de Dieu et les desseins de la divine providence sur cette province abandonnée. prieres, jeunes, mortifications de toutte espece, sacrifices genereux de sa vie et de sa liberté, resignation entiere a la volonté de Dieu, voila quelles ont eté pendant un an ses occupations ordinaires. enfin Dieu parut manifester sa volonté d'une maniere extraordinaire par 2 fois differentes. M. Moye croyant que Dieu l'appelloit au secours de ces pauvres gens se determina malgré les dangers qu'il avoit a courir de passer par dessus tous les obstacles. Dieu lui fit la grace d'arriver heureusement au Koui tcheou. il y arriva precisement dans le tems que 8 Xtiens exilés pour la foi venoient de finir leur exil. a leur retour ils furent de nouveau conduits au pretoire. on voulut les forcer a donner un ecrit d'apostasie. ils repondirent avec fermeté mettez nous en prison, faites nous mourir, nous ne renoncerons jamais a notre relligion. quelques jours aprés ils furent renvoyés sans aucun mal. voila la 1re consolation que reçut le miss. ces exilés n'avoient rien perdu de leur ferveur, ils s'approcherent tous des sacrements. il reste encore 5 exilés, dont 3 le sont a perpetuité. ces derniers n'ont pour vivre d'autre ressource que de paitre des chevres ou de porter de l'eau. ce sont cependant tous de nouveaux proselytes, qui aussitot aprés avoir embrassé la foi subirent ces rudes epreuves. aujourd'hui rien ne les arrete. ils prêchent avec force et avec le plus grand succès une relligion dont ils ont senti les douceurs au milieu des supplices les plus rigoureux; et la constance dont Dieu a couronné leurs sacrifice est pour les payens une preuve bien morale de la verité qu'ils entendent annoncer.

Quoique M. Moye eut pris des chemins detournés pour se rendre dans cette province, cependant la nouvelle de son arrivée se respandit dans les environs et jusqu'au pretoire ou il avoit eté jugé l'année precedente. mais il n'y avoit plus moyen de retourner sur ses pas. il resolut donc de sacrifier sa vie s'il le falloit pour secourir un peuple confié a ses soins et qui donnoit les plus belles esperances de conversion. aussi Dieu benit son sacrifice. il prêcha pendant 15 jours, baptisa prés de 80 adultes dont plusieurs auparavant etoient ennemis declarés de la relligion. une femme entr'autres qui dans la 1re persecution avoit eté cause de la prise du miss: frapée d'une maladie dangereuse qui ouvrit enfin les yeux a la lumiere et se fit sincerement Xtienne. elle reçut aussi le baptême. elle detesta son crime devant tous les Xtiens, et se jettoit souvent aux pieds du miss. demandant pardon. la sincerité de son repentir et la vivacité de sa foi ne permirent pas d'exiger de sa les longues epreuves. il y eut aussi une jeune fille de 3 ans qui, malgré les maledictions les coups et les mauvais traitements qu'elle recevoit de ses parents a cause de sa foi, se fit Xtienne

néanmoins et se soutint avec une constance qui etonna ses persecuteurs et les rendit Xtiens. M. Moye acheva son ministere sans aucune contradiction de la part des payens. un payen furieux fit seulement beaucoup de menaces, mais qui n'eurent aucun effet; ainsi M. Moye s'en retourna rempli de consolation, mais sur la route Dieu lui preparoit encore une petite epreuve. les soldats qui gardent les frontieres le reconnurent et arreterent les Xtiens qui etoient avec lui, fouillerent son petit bagage; mais ils ne tomberent point sur la Chapelle. les soldats demanderent s'ils etoient Xtiens et si M. Moye etoit leur maitre. ayant repondu que oui, les soldats repartirent: l'année derniere il a eté persecuté pour cette cause et le voila qui revient! les Xtiens repondirent que leur religion etoit pure et qu'elle se precheroit jusqu'a la fin du monde. cela finit par demander de l'argent. comme ils n'en avoient pas beaucoup, ils en furent quittes a bon marché. M. Moye a du cette année suivant ses lettres s'exposer au meme danger qu'auparavant. depuis 7 mois il n'a pas donné de ses nouvelles, mais il est entre les mains de la providence. quelque chose qu'il arrive, que la volonté de Dieu soit fait. le caractere des habitants de cette province paroit beaucoup plus solide que celui du commun des Chinois. ce sont des hommes qui ne sont point amollis par les delices, ils sont fermes et courageux.

il est rare dans cette mission de Chine de trouver une paix et une tranquillité parfaite. il est cependant quelques Xtientés ou la persecution ne s'est point allumée depuis plusieurs années, mais ce ne sont pas les Xtientés les plus ferventes. au reste quoique ces persecutions soient assez frequentes et assez vives quelquefois, Dieu nous fait la grace de ne les point craindre; je dis plus nous les desirons sans les rechercher; et c'est une experience constante qu'il ne s'est fait de nouveaux Xtiens et que les anciens ne se sont soutenus dans la ferveur qu'a mesure qu'il s'est elevé des persecutions. au reste il n'y a rien d'etonnant dans cette conduite de la Divine providence. c'est par la croix que J.C. nous a enfantés a Dieu, voila notre modele; ce ne sera non plus que par la croix que nous pouvons esperer de lui enfanter des ames. ce n'est pas par les moyens humains qu'on peut réussir a faire embrasser la foi. Dieu ne benit pas de pareils moyens, ils outragent sa gloire.

Au mois de 9bre 1776 on prit 6 Xtiens accusés de crime de rebellion, c'est l'accusation ordinaire. ces Xtiens etoient tous nouveaux. il y en avoit 4 qui quelques jours auparavant avoient adoré Dieu pour la 1re fois, un autre baptisé l'année precedente,

et son fils agé de 14 à 15 ans encore Cathécumene. ces Xtiens parurent devant le mandarin a 3 differentes Séances et a chaque fois ils furent griévement frapé; excepté un qui récula sans avoir eté frapé, un autre après avoir reçu 5 coups sur les chevilles du pied, et l'enfant a qui on preparoit un pareil Supplice. les 3 autres soutinrent avec un courage etonnant, demonterent nombre de fois le mandarin qui ne pouvoit plus cacher le desordre ou le jettoient leurs reponses et qui pour derniere ressource eut recours aux Supplices. il dit donc aux 2 nouveaux convertis de renoncer ou qu'il les feroit fraper de 20 coups sur les chevilles, ils repondirent qu'ils ne renonceroient pas. ils furent donc frapé suivant la menace. on appuya fortement la Cheville du pied sur une pierre et a grands coups de baton on frapoit sur la Cheville opposée. ils soutinrent ce Supplice qui est extremement dur sans murmurer ni se plaindre; un des 2 homme fort simple dit au mandarin: je vous declare que jusqu'a la mort je ne changerai jamais de religion. le mandarin ne repondit rien. il en vint au 3e qui etoit le plus ancien dans la religion. il lui dit renonce a ta religion ou je te fais donner 30 coups sur les Chevilles. quoiqu'il fut deja fort affoibli par les coups qu'il avoit precedemment reçu comme les autres au nombre de 50 tant soufflets que bastonnade, il dit qu'il ne renonceroit pas. aussitot il fut frapé et apparemment plus cruellement que les autres, car il a eté plus longtems a guerir. il recevoit les coups un a un. a chaque coup le juge lui disoit de renoncer: a son refus il faisoit fraper un autre coup. pendant le Supplice il recitoit tout haut ses prieres. le juge lui dit je ne veux pas que tu appelles ton Dieu. il continuoit jusqu'au 20e coup. enfin a la 20e sommation il dit au mandarin; si je renonce a la Xtienne je me ferai assassin. le mandarin lui demanda: qui tueroie-tu? mon accusateur, repondit-il. car c'est un principe de Confucius (le Sage par excellence de la Chine, que le juge savoit bien) rendre le bien pour le bien et le mal pour le mal. le mandarin pour lors eut peur. il lui ordonna de donner un ecrit par lequel il promettoit de ne tuer personne: le Xtien y consentit bien volontiers et fut renvoyé libre avec les autres. les Supplices que ces ~~Xtiens~~ Xtiens venoient de souffrir les mettoient hors d'etat de pouvoir marcher de longtems. les Xtiens vinrent donc a leur secours, louerent des Chaises a porteur et les ramenerent en triomphe chez eux. arrivés ils firent un festin, tirerent des fusées sans nombre a la vue des payens qui n'osoient pas dire le mot. l'accusateur qui avoit deja beaucoup depensé d'argent pour cette affaire commença a craindre. on le rassura et les Xtiens lui firent dire qu'il pouvoit etre tranquille, que le Xtianisme defendoit de se

l'anger. il est difficile au miss. qui ecrit cette relation d'exprimer les sentimens de compassion de joye de consolation qu'il eprouva lors qu'il vit ces genereux confesseurs venir tout boitans demander le baptême qu'il leur administra bien volontiers. j'ose le dire que je ne changerois pas tous les ~~deux~~ plaisirs du monde contre un instant de cette joye. ceux qui savent par experience quelles sont les consolations de Dieu, n'auront pas de peine a m'entendre.

les autres persecutions dans les parties voisines ont eté plus moderées. un Xtien reçut dans une a peu près 130 soufflets et fut renvoyé, après 2 mois de prison. il n'etoit pour lors que Cathecumene. dans une nouvelle Xtienté ouverte depuis quelques mois il y en a eu 3 consécutives. les Xtiens ont eté enchainés et en ont eté quittes pour quelqu'argent. les payens voyant qu'ils ne gagnoient rien du coté des mandarins s'aviserent de les jouer en comedie et voici leur parade. ils avoient donné a un acteur qui representoit la religion Xtienne le nom d'un Xtien de l'endroit. ensuite sur un théâtre dressé suivant l'usage dans la place publique ils avoient placé nombre de petites idoles qui sont les dieux de la terre. la religion paroit sur ce théâtre et y marchoit avec beaucoup de gravité. dans le moment voila toutes les idoles qui tombent a la renverse. lors que la religion fut passée, les idoles se ramassent se rapprochent et tiennent conseil. un acteur parloit pour elles. il fut decidé qu'il falloit presenter requête a un des Dieux superieurs qu'ils appellent ŭ-ouăng. le Dieu parut, il ecouta favorablement leur plainte, prit un paquet de fusées qu'il appelloit son tonnerre et foudroya la religion. les payens presents a ce spectacle rioient et crioient ŭ-ouăng a tué la religion. les Xtiens a qui on ra conta l'histoire mepriserent l'invention et elle tomba d'elle meme. les 2 differentes persecutions que je viens de rapporter ont deja donné a la religion près de 200 Xtiens de plus, et l'esperance prochaine d'un beaucoup plus grand nombre.

il vient depuis peu de s'elever un petit nuage dans une Xtienté assez nouvelle qui n'avoit pas encore eté persecutée et ou le peuple etoit furieux contre le Xtianisme et le mandarin sans prevention contre nous. le 1er qui fut accusé est un Xtien de beaucoup de zele et de courage. il fut accusé comme rebelle. les soldats vinrent pour le prendre, il leur prêcha la religion et 2 se convertirent. le mandarin ayant connu la mauvaise volonté des payens le renvoya et ordonna de poursuivre l'accusateur comme coupable de calomnie.

au mois d'aoust de cette année il s'est ouvert une nouvelle

Xtienté composée de cent personnes et plus dont la ferveur et la constance ont excité la fureur des payens qui les ont accusé comme rebelles, et ont ajouté que dans 40 jours ils devoient prendre les armes. le mandarin est venu avec des soldats, s'est saisi d'eux et a facilement decouvert la fausseté de l'accusation. les Xtiens ont eté frapé pour avoir embrassé la religion contre les loix, et l'affaire n'a pas eu d'autres suites. au contraire on s'est saisi de l'accusateur qui est encore en prison. cet evenement ne rallentit pas leur zele. 2 d'entr'eux allerent prêcher la religion dans une famille qu'ils convertirent. les payens le surent et vinrent au nombre de 40 environ investir la maison ou ils etoient, se saisirent d'eux, les battirent cruellement, les blesserent meme, et les conduisirent au mandarin qui les mit chez le champ en liberté sans les faire fraper. d'autres payens ennemis des Xtiens. sollicitérent ces 2 Xtiens a les accuser comme ils etoient suivant les loix en droit de le faire. les Xtiens ne voulurent point y consentir, et dirent ; nous avons souffert pour Dieu; notre religion nous deffend la vengeance.

Voici donc l'etat actuel de la mission des François en Chine: persecutions frequentes, zele et constance des Néophites, acroissement de la religion, disette de missionaires. il est impossible que le petit nombre de ceux qui se trouvent repandus dans cette immensité de pays puissent suffire a tout. combien donc meurent tous les jours sans avoir entendu parler de la religion! combien d'enfans d'infideles perissent eternellement faute de baptême! il y a des villes entieres ou il n'y a pas un seul Xtien: que dis je? il y a des provinces ou a peine on en peut compter mille. je prie ceux que le zele pour la gloire de Dieu touche de faire reflexion a cette verité qu'il y a grand nombre de Pretres que Dieu appelle a la conversion de ces peuples qu'il veut sauver ; et a qui l'amour du repos, l'ambition des dignités, l'attachement desordonné aux parents font meconnoitre une vocation si glorieuse: ainsi c'est par leur faute que tant d'ames perissent. a quel terrible jugement ne doivent-ils donc pas s'attendre!

Addition a la precedente relation tirée d'une Lettre de M. Moye dattée du tchung-kin-fou le 6 octobre 1776.

Il s'est élevé dans cette ville une persecution contre une famille mandarine et Xtienne qui a eté glorieuse a la religion et a la foi de ces Néophites. un Mandarin d'armes et gentil

trouva a son retour de la guerre du thibet son frere ainé autrefois aussi mandarin et sa famille devenue Xtienne pendant son absence. il en fut tellement affligé qu'il assembla tous ses parents et fit tous ses efforts pour persuader a son frere d'abandonner une religion qu'il disoit etre une tache a toute sa famille. tantot il usoit de prieres et se prosternoit a ses genoux pour le flechir. tantot il le menaçoit d'une mort ignominieuse pour l'intimider. mais ce genereux Xtien fut inflexible aux prieres et aux menaces de son frere. sa fille ainée aussi Xtienne d'une pieté et d'une grandeur d'ame admirable prit la parole et dit a ses parents payens; dussiés vous nous faire mourir, nous serons Xtiens jusqu'au tombeau; nous ne craignons ni les tourmens ni la mort. elle leur montra ensuite la verité de notre sainte religion dont elle etoit parfaitement instruite. cette vertueuse néophite embrassa la foi sitot qu'elle en connut la verité, et fit voeu de virginité pour n'etre pas mariée a un payen a qui elle avoit eté promise avant de se faire Xtienne. alors un de ses freres venu de la ville de Vin-xan-hien dit au mandarin; c'est en vain que vous les voulés faire renoncer a leur religion. les Xtiens ne changent point. il leur parla ensuite du courage et de la constance que M. Gleyo montroit dans ses souffrances, les grands exemples de vertu qu'il donnoit, et de la beauté de la doctrine qu'il prêchoit. (c'est dans les prisons de cette ville qu'est detenu depuis 1769 cet illustre Confesseur de J.C.)

les payens vaincus par la fermeté des Xtiens voulurent gagner par promesses un enfant de leur parent agé de 6 ou 7 ans, appellé paul. ils lui promirent des beaux habits, des mets exquis et de le conduire a la Comedie s'il vouloit renoncer a sa religion. mais rempli d'un courage au dessus de son age rejetta leurs offres par des signes de main et par des paroles leur disant; cessés de nous seduire je suis Xtien; je ne veux ni assister a vos comedies, c'est un peché, ni gouter de vos mets. le mandarin etonné du discours de cet enfant, tenta de seduire la petite fille de son frere Xtien. il lui proposa une alliance très honorable avec un infidele. celui ci avec beaucoup de fermeté et sa fille ainée prenant la parole dit, nous ne pourons y consentir sans nous rendre coupables d'un grand crime envers Dieu et sans nous exposer a la perte de nos ames. le mandarin irrité menaça de l'enlever par force. la jeune vierge repondit: faites nous tous mourir auparavant, ensuite vous pourrés la ravir. le payen transporté de colere resolut de faire abolir la religion Xtienne, et fut pour cela trouver le 1er mandarin de la ville, qui lui dit qu'il n'etoit pas possible d'eteindre cette religion; qu'il y avoit grand nombre de Xtiens repandus dans toutes les

province de l'empire, a Pekin, a Canton (quantKou) qu'au commencement on avoit suscité beaucoup d'affaires très serieuses aux Xtiens: que lui meme avoit examiné et jugé des accusations intentées contre eux, et qu'il avoit enfin eté obligé de reconnoitre la verité de la religion Xtienne. voila a quoi aboutit cette persecution si glorieuse a la religion.

pour ce qui regarde M. Gleyo, dit M. Moye, c'est un Confesseur digne des 1ers siecles de l'Eglise, j'ai fait faire des demarches par les ami meme du 2d mandarin auprès des 1ers de la ville de Vin-xan-hien pour obtenir sa liberté, on m'a fait reponse que cette affaire etoit trop difficile et qu'on n'osoit l'entreprendre. ainsi ce cher Confrere est dans un etat de grande souffrance, obligé d'etre couché dans sa prison, ayant les pieds dans des ceps, les mains dans des menotes de fer, et etant de plus enchainé par 3 chaines qu'il a au col aux mains et aux pieds: vexé et tourmenté par les soldats qui lui demandent continuellement de l'argent pour lui oter ses menotes. mais content de son sort il leur repond qu'il ne leur donneroit pas meme un denier pour obtenir ce soulagement, qu'il souffre très volontiers pour J.C. et avec J.C. j'ai recu une lettre de lui, continue M. Moye, par laquelle il me prie instamment de ne faire aucune demarche pour le tirer de sa prison, disant qu'elle lui est plus avantageuse que la vie.

---

voyez le latin p. 26.

Relation de la persécution dans la ville de Tshoug King tcheou vers le commencement de Novembre 1770.

Le gouverneur de Tshoug King tcheou, principalement à la sollicitation d'un licentier nommé Toui, résolut de se saisir des Chrétiens accusés fort souvent de rebellion et de magie. Le 1 de 9bre 1770, accompagné des deux autres mandarins, l'un qui commande aux troupes et l'autre dans la ville, et d'une centaine d'archers et de soldats, il vint investir, au milieu de la nuit, les maisons de 7 familles Chrétiennes; dès qu'on y fut entré, par ses ordres on fouilla partout avec la plus grande exactitude, et entr'autres

dans la maison de Michel Ouâng, qui étoit le plus qualifié des Chrétiens. On leva la boisure des chambres, et l'on trouva plus de cent livres de la Relig. Chrétienne avec une image de S.t Michel. Le gouverneur alors lui demandant s'il n'étoit pas le chef des rebelles : " si mes ennemis, répondit-il, me traduisoient devant vous comme un brigand,
" les en croiriez-vous ? je suis un Chrétien et non un rebelle,
" Seigneur." On lui demanda chez quel imprimeur il avoit eu ses livres et ses images, il répondit que tout étoit venu de Pékin par un certain Tchin tcu inun et que c'étoit qu'étoient les gravures. Comme il gardoit toujours la même fermeté dans ses réponses, on lui donna 70 soufflets. Il avoit un fils puis-né âgé de 10 ans, qui ne se laissa ébranler par aucune menace, de sorte que le Gouverneur lui même fut forcé d'admirer sa constance. Hô Gabriel fit la même déposition au sujet des livres, mais de plus il découvrit qu'André Ly prêtre Chinois leur enseignoit la religion et il déclara les noms qu'on leur avoit donnés dans le batême. Un petit fils, qu'il avoit, tout jeune et pas encore batisé, débita, par la peur des supplices, toutes les impostures et les infamies qu'on lui demandoit sur les Chrétiens. Les autres répondirent assez courageusement, et surtout le frere de Michel Ouâng, qui de lui même se présenta au gouverneur et lui protesta qu'il mourroit Chrétien. L'on prit 28 Chrétiens et 4 payens du voisinage, qui tous s'le grand matin comparurent au Prétoire. Quand on eut examiné tous les livres, le gouverneur se rendit en la ville capitale, Tchin tou, pour dénoncer la chose au prémier Gouverneur ; qui, dit-on, le reçut assez mal. De retour, trois jours après, il cita à son tribunal tous les prisonniers ; et sans les interroger davantage sur leurs livres ou sur leur apôtre, il leur dit : "La relig.
" Chrétienne est bonne, elle est vraie ; mais je veux

" que toute vraie qu'elle est, vous l'abjuriez pour suivre
" la mienne qui n'est que fausseté et superstition. Après
quoi, il interrogea de la sorte Michel Quâng:
" Renonces-tu à ta relig., ou n'y renonces-tu pas?"
" Moi, dit Michel se tenant à l'entrée du Prétoire, tandis
" que je vois le Ciel, je renoncerois à celui qui l'a fait!"
" hébien, tu mourras, si tu n'abjures, ajouta le gouv.
" ah!, répondit-il, je ne souhaitte rien davantage." sur
le champ il reçut 40 soufflets. alors s'adressant
au Gouv.r: "vous nous êtes bien sévère, Seigneur; vous
" voulez donc que nous quittions la relig. Xenne, soyez
" obéi" Personne des assistans ne crut cette abjuration
sincère; on lui donna encore 20 soufflets, qui firent
couler son sang jusques à terre. Après lui
Jean Sîe, qui fut interrogé, répondit que "la Relig.
" apprenoit aux hommes à ne pas trahir leur
" conscience." aussitôt le gouv. lui fit donner 20 soufflets.
le Chrétien montrant alors son indignation: "quoi,
" dit-il, parceque je parle de ma conscience, on me frape:
" que puis-je vous dire? ma relig. vous déplait; hébien,
" laissons-la." Deux autres, nommés Hô, répondirent
de même. Pour les autres, on ne les pressa point
d'abjurer, et tous, payens et Xens, furent frappés
de 30 ou 40 soufflets ou coups de bâton. Neuf
après cela furent condamnés pour 3 mois à la
Cangue; parmi eux étoit un païen et un Cathécum.
Confesseur pour la troisieme fois. 5 autres jeunes gens
furent enchaînés à la Cangue de leurs parens. il en
restoit 15, dont 3 étoient batisés, qu'on renvoya
lorsqu'ils eurent donné le libelle d'Apostasie. Le
Gouverneur fit brûler publiquement les livres et
afficher dans tout le district de sa ville un édit qui
proscrivoit le Xanisme. Dans le même tems 3 autres
Xens furent pris, Jean Xi et deux Cathécum. Kian et

Tchin; celuici voulut être pris à la place et au nom de l'autre.
Il demeura ferme, ainsi que Joseph Xi, et n'abjurant de
bouche ni par écrit. On les renvoya avec 30 coups de bâton.
Kiau n'en eut que 20 coups et feignit alors d'abjurer.
L'on poursuivit encore un nouveau batisé nommé Lieou:
le dernier de ses enfans, qu'on prit, confessa généreusement la
foi, refusa de découvrir son pere, et fut renvoyé avec 5 soufflets
seulement. - Environ un mois après les jeunes gens liés
à la cangue de leurs parens, pour une somme d'argent
assez modique retournèrent chez eux. Les neuf autres
condamnés au même supplice, présentèrent au nouveau
Gouverneur une requête, dans laquelle ils professoient
le Xanisme et demandoient à être mis en liberté. Telle
fut toute la réponse du gouverneur: "Vous n'avez encore
" donné aucune marque de changement; je ne puis vous
" laisser aller." Ils présentèrent une seconde requête: "Je
" vois bien, leur dit alors le gouv., que vous n'êtes pas
" encore désabusés; j'attens votre rétractation et pour lors
" j'ordonnerai qu'on vous délivre." Une 3e requête suivit
bientôt les 2 premieres; où ils expliquoient à leur mode
la relig. Xtienne et promettoient de la garder dans leur
cœur. A celle-là le Gouvr. répondit encore; "Je vois toujours
" que vous demeurez plongés dans votre superstition; bien que
" le tems de vr. délivrance soit venu, je ne vous lâcherai point
" que vous ne changiez." Quelques jours après ils vinrent tous
les 9 lui demander leur grâce; "Quoi, leur rép. il en colère, dans
" 3 écrits que vous m'avez présentés, pas le moindre signe
" d'amendement, et vous demandez grace: vous pouvez compter,
" que, si cela dure, vous mourrez dans les fers." et tout de nouveau
il les condamna à la cangue pour 3 mois. - Un vieillard
octogénaire nommé Tchang, fatigué du supplice, à cause de
son grand âge, fut traîné avec son fils à l'Idole Tchin hoang

et détournant son visage à l'entrée du temple en priant dieu, on lui fit fléchir les genoux ; mais son fils encore cathécumène et déjà une fois apostat, adora l'idole sans balancer et signa pour son père le libelle d'apostasie. Un païen touché de compassion pour les huit autres les exhorta vivement à satisfaire le gouvr. en présentant aussi un libelle. La plupart ne voulurent point y consentir ; 2 ou 3 seulement permirent qu'on l'écrivît pour eux ; mais l'entendant lire et voyant que c'étoit une apostasie véritable, aucun d'eux n'osa le présenter. Quelques-uns disent qu'à leur insçu, le païen l'offrit pour eux au Gouverneur. — Presque au commencement de la nouvelle année chez les Chinois, un petit mandarin nommé Lôiçiâ les fit comparoître devant lui par ordre du gouvr. et leur dit " ne " consentez-vous pas à quitter tout de bon la " Religion du Seigneur du Ciel ?" Quelques-uns répondirent : "nous suivons notre conscience." Il demanda ensuite à Jean Fû, s'il ne renonçoit pas à sa Relig." : Je la conserve en mon cœur, répondit-il. "Mais, dit le Mandarin, cette Relig. " n'est qu'une nouveauté ?" n'a-t-on pas élevé les " Eglises à Pékin, reprit Jean ; les Mathématiciens " sont Xens ; comment dire après cela qu'une telle " Relig. n'est qu'une nouveauté ?" Le Gouvern. cependant ne vouloit qu'extorquer une somme d'arg.: On lui offrit donc 16 taëls par son premier valet. Quand il eut reçu cette somme, il fit dire à son valet d'engager les Xens à proférer du moins un ou deux mots d'abjuration, pour faciliter leur délivrance ; ce serviteur représenta qu'ils n'y consentiroient jamais, puisque depuis plusieurs mois la liberté leur étoit vainement offerte à cette condition. Le gouverneur alors envoya ordre à Pou iâ de les mettre en liberté. Celui-ci voulut

à son tour tirer de l'argent ; ses valets eurent commission de sonder les Xeus ; mais inutilement. Ils lui présentèrent une requête pareille aux autres ; et enfin le dernier jour de l'année, ils furent cités au tribunal du Mandarin. Lôu ià bien sûr qu'ils n'abjureroient pas, n'osa les presser beaucoup sur leur relig. ; il leur fit donner la bastonnade et les renvoya de la sorte. S'adressant pourtant à Jean Sû ; "comment, lui dit-il, te comporteras-tu à l'avenir "au sujet de ta Relig. ?" Il répondit qu'il la garderoit dans son cœur. on ajouta sur le champ 15 coups aux 20 qu'il avoit déjà eu. — Cette persécution fut cause que plusieurs familles nouvellement converties apostasièrent ; mais aussi en plus grand nombre 200 payens environ se convertirent. Les apostats baptisés donnèrent tous des marques de repentir, excepté un seul que la peur fit apostasier entièrement.

Depuis le commencement de cette pers. jusqu'à ce jour, plusieurs évènemens extraordinaires ont soutenu la foi des Néophytes déjà ébranlée par la crainte, et même ont tellement jetté [l']effroi parmi les Idolâtres, que dans les lieux où sont les Xeus, pas un n'ose parler contre leur relig. Je les rapporterai par obéissance tels qu'ils sont et sans les qualifier.

I. Dans l'endroit que furent pris les Xeus nommé communément Tsi Kai Esd, étoit la famille des Ouângs, convertie depuis peu toute entière, hors le pere de famille, qui, pourtant assez porté à la foi, avoit laissé suspendre en sa maison un Crucifix au pied duquel étoient ces mots : le Vrai Dieu, maître du Ciel, de la terre, des hommes et de tous les êtres. Il arriva quelques jours après que la dernière de ses filles âgée de 7 ans, courut risque

de perdre la vue. la crainte de l'avoir devenir aveugle, et un reste de confiance à ses superstitions, l'engagèrent à faire venir un magicien de ses parens nommé Tchang; il le pria de chercher dans l'eau la cause de la maladie de sa fille. Le mag. plein d'aversion pour le Xanisme, regarde l'eau et répond que l'unique cause du mal étoit ce tableau des Xens, qu'il falloit mettre en pièces; sans quoi point de guérison. Il demande aussitôt du feu; les Xres, quoique avec peines lui en donne enfin, et le tableau est brûlé. l'enfant fut bientôt guérie effectivement, mais en moins de dix jours le mag. devint aveugle lui même. Pendant 5 jours il poussa des hurlemens effroyables et perdit les yeux pour toujours. On les vit se tourner d'une étrange manière; le dedans de l'œil sortit dehors et la partie extérieure se tourna en dedans. Ce fait comme également des Xens et des Idolâtres, le frere et le fils du magicien l'ont voulu faire passer pour quelque sortilège de la relig. Xenne.

II. Dans le même lieu, le jour même d'une persécution les Xens faisoient les funérailles d'un vieillard nommé Tchao batisé depuis une année. Le frere du mort les vint arrêter en chemin, disant que c'étoit un jour malheureux et que quelqu'un de la famille ne manqueroit pas de mourir, si l'on mettoit le vieillard en terre. il les força de différer la sépulture, mit la nuit des gardes auprès du mort et fixa un autre jour après le Solstice d'hyver. au jour marqué on enterra le mort, et 3 jours après celui qui d'abord avoit arrêté la cérémonie et choisi un jour plus heureux, mourut presque subitement

III. Pendant que je visitois cette même Xentí une femme païenne de la famille des Tchanga, dont la sœur avoit pour mari Jean baptiste su, qui avoit souffert beaucoup en cette persécution, étoit réduite à l'extrémité après une maladie de 60 jours. Depuis, le démon la tourmentoit de toutes les manières, ainsi que l'attestoit toute la famille. Quoiqu'il en soit de cette possession, qu'on ne reconnoissoit qu'aux paroles de la femme et à l'étrange agitation de son corps, c'est-il sûr du moins qu'elle alloit mourir. Depuis 3 jours elle ne pouvoit plus se servir de ses mains, ni se remuer. Ses fils, tout ennemis qu'ils étoient de la rel., craignant le démon, comme ils l'avouèrent après, songèrent à faire venir leur tante qui étoit Xenne. Elle vint avec le dernier de ses enfans nommé Sie, jeune homme de 14 ans; et sans instruire auparavant la malade, elle lui demanda si elle croyoit en Dieu, disant; "vous serez guérie, si vous croyez." oui, je crois, répondit la possédée. Elle interrogea de même le mari et les fils. Tous répondirent qu'ils croyoient en Dieu et vouloient se faire Xens. alors la Xenne se mit en prière avec son fils et jetta de l'eau bénite sur la malade, qui aussitôt se sentit la force de remuer, de s'asseoir et de se servir de ses mains pour boire. Le lendemain elle se trouva tout le corps en bon état; seulement elle disoit que le diable la rappelloit en secret à ses idoles et lui disoit de laisser J.C. Le jeune Sie alors traça un crucifix et quand il fut suspendu, la femme assura que le démon s'enfuit de lui. frapez les joues et s'étoit enfui; telle fut la délivrance et la guérison de cette femme.

9° Le mari et les fils accomplirent leur promesse en embrassant le Xanisme.

IV. Dans un autre lieu voisin de Hong kin Tcheou, fut converti un fameux débauché, joueur de profession, nommé Hoï. Pendant que presque tous trembloient au fort de la persécution, et cachoient avec soin l'image des Xens, lui seul osa l'exposer publiquement, et tout malade qu'il étoit, il se fit apporter à huit lieues, pour me demander le batême. Je lui donnai avec le nom de François. à son retour il se donna tout entier à l'œuvre de l'Evangile, et n'a plus d'autre soin que la propagation de la foi. Ses travaux ont été bénis de Dieu, au point qu'en quelques mois il a converti plus de deux cens Idolâtres. On jugera de sa foi par les faits suivans.

D'abord, il avoit une tante pulmonique depuis quinze ans, et minée par une toux violente et continuelle, desorte que sa figure décharnée en étoit noirâtre. Lorsqu'il vint l'exhorter à se convertir, elle répondit qu'elle y consentiroit bien, si cela pouvoit la guérir. "Je vous promets votre guérison lui dit François, si vous adorez le vrai Dieu. Elle y consentit vers la fin de Janvier, et recouvra sans aucune remède une santé parfaite; si bien que son visage reprit sa couleur naturelle et que sa toux s'est entièrement dissipée du commencement de février jusqu'au mois de Juin, que je l'ai quittée sans en rien savoir depuis. Ce fait a persuadé la vérité du Xanisme à son mari qui a une charge au prétoire: il cherche les moyens de s'en démettre, afin d'embrasser la foi.

En second lieu, il avoit encore une autre tante malade. lorsqu'il la vit sur le point de mourir, il promit à Dieu avec le fils de cette femme, que si elle guérissoit, elle se feroit Xrenne. Ce vœu la fit aussitôt revenir, elle adora Dieu et sa santé peu à peu s'est rétablie d'elle même.

Après cela, il convertit deux jeunes gens de sa famille. Ils étoient sous la conduite de leur oncle, Magicien fameux, qui s'étoit fait de côté et d'autre une centaine de Sectateurs. Celui-ci de retour, apprenant la conversion de ses neveux, emploie les menaces et les efforts pour les faire abjurer et leur faire promettre par serment qu'ils ne liroient plus jamais les livres des Xrens. En conséquence il fait apporter de l'encens et des flambeaux, leur ordonne d'adorer le Ciel et de jurer au son d'~~un~~ instrument. L'un d'eux en tremblant jura d'une voix entrecoupée; mais l'autre dit en fléchissant le genou: "Je lirai les livres des Xrens, " que Dieu ait pitié de moi:" et s'enfuit. Le magicien furieux invoquant à grands cris ses idoles, fit ces imprécations: " Si jamais ils vont chez François, " qu'ils se brisent les jambes; qu'ils soient aveugles, " s'ils lisent les livres des Xrens." Celui qui avoit juré, troublé par les remords, laissa la maison de son oncle pour aller vendre de petites marchandises. Quelqu'un vint à sa rencontre, (c'étoit le diable, à ce qu'il croit lui) qui le renversa par terre et lui froissa la tête contre un caillou. Il en perdit l'usage du sentiment. Revenant à lui quelques tems après, il se trouva la tête fort blessée, courut chez Paul en pleurant son péché, et redevint fidèle à Dieu. Le

 Magicien cependant tomba fort malade, et 7 jours
de suite il ne put rien prendre absolument. enfin
le danger pressoit; toute la famille alors lui fit
ces remontrances: "Il est visible que vous êtes puni
" de votre crime. vous qui prenez avec tous les hommes tant
" d'égards et de mesures, comment avez-vous osé irriter
" le Seigneur du Ciel? voyez ce que vous avez maintenant
" a faire." Celui-ci tremblant demanda qu'on fit venir
François. François vint et lui dit: "pourquoi m'appelez-
" vous? depuis 7 jours, repondit-il, je n'ai pu
" prendre aucun aliment; guérissez-moi, je vous en
" conjure." Savez-vous, lui dit François, la cause de
" votre mal. oüi, repartit le Mag. vous craignez
" donc de mourir? Jusqu'à la fourmi, dit-il,
" tout craint la mort, et moi je serois le seul à ne pas
" craindre? Si la mort ne m'eût fait peur, je ne vous
" aurois point demandé. hé bien, lui dit Fr., croyez-
" vous en Dieu." Oui, j'y crois. " si vous croyez,
" levez-vous, adorez Dieu." Je n'en ai pas la force,
" n'ayant mangé depuis si longtems." " si vous croyez,
" vous pouvez tout; hâtez-vous d'adorer Dieu." Il
se lève, adore Dieu, brûle les livres de magie, et
recouvre ainsi la santé. Il alla le 2.d ou le 3.e jour
à la place publique; ceci est arrivé au mois de Mars.
Le 3.e jour du 3.e mois en ce pays-ci, c'est-à-dire,
le 8 d'Avril, il se fait un grand concours de
peuple au temple des Idoles; le Magicien avant
sa conversion avoit promis de s'y rendre, et il
n'étoit pas facile de s'en dédire. Ainsi pour
cette fois il voulut remplir son engagement,
sans en rien dire à François. Il devoit

donc partir ce jour là. mais voilà que dès le grand matin, une maladie plus terrible que la première le saisit tout à coup, et le réduit à ne pouvoir ni remuer ni manger. On croit dans sa maison qu'il est tombé paralytique; mais lui qui sentoit bien que c'étoit un châtiment de Dieu, avoue sa faute et demande vîte François. Quand on lui rapporta qu'il n'y étoit pas, il pleura amèrement: "s'il ne vient, disoit-il à tout moment, "je suis mort." Tous les jours, soir et matin, il envoyoit chez lui, et comme on lui répondoit toujours qu'il n'étoit pas de retour, il fondoit en larmes. enfin François arriva; il lui ouvrit son cœur, lui raconta la punition divine, et protestant que jamais il ne feroit de superstitions, il le conjura de lui rendre encore une fois la santé. François accompagné d'un cathécumène, se mit à réciter du Rosaire et à l'instant le malade commença de remuer les pieds et de jour en jour il se trouva mieux. Comme il n'est pas encore assez instruit, toutes les fois qu'il passe devant son crucifix, il se prosterne. Il est venu me voir avec le cathécumène dont j'ai parlé.

En 2e lieu, François avoit un oncle, qui après avoir, dans un repas, fort mal parlé de la rel. Xtienne, avoit battu ses neveux, parceque ils l'avoient embrassée, et ne vouloit point s'appaiser. Arrivant chez lui il tombe malade. Comme le magicien, pendant 6 jours, il ne peut prendre de nouriture, et se voit réduit à implorer l'assistance de François, qui vint et lui

dit d'abord: "sans doute que vous n'êtes pas sans
"savoir la cause de votre maladie?" ah, répondit
"le malade, ce que j'ai fait, je l'ai fait dans l'ivresse,
"j'ai eu tort, je l'avoue; guérissez-moi" je ne suis
"ni médecin, ni sorcier, dit François, comment
"vous guérirois-je? mais, reprit l'autre, vous
"avez une certaine eau; si elle me touche, je serai
"guéri." François lui dit qu'il n'avoit point
"de cette eau; mais après l'avoir un peu
"instruit, il ajouta: "si vous croyez ce que j'ai
"dit; levez-vous et adorez Dieu." Le malade obéit.
et François lui dit alors: "je souhaite sauver
"votre âme; pour votre corps je ne puis en
"répondre." Le Païen s'imaginant que François
par un reste de haine refusoit de le guérir;
"je vous en conjure, lui disoit-il; délivrez-moi du
"mal que j'endure. point de nourriture depuis
"six jours; de grace, faites que demain matin
"je puisse en prendre. Eh bien, lui dit son neveu
"je vous promets ce que vous demandez." Il mangea
en effet copieusement et fut guéri. Le 1er
de ses fils qui étoit un bachelier et ne demeuroit
pas avec lui, sachant son pere malade, vint
pour le voir. Ce jeune homme en entrant
apperçoit un crucifix, le prend, le met en
pièces sans que le pere s'en dise rien. Tous
deux après cela s'en vont au marché.
le fils retourna ensuite à sa demeure et le
père en arrivant à sa maison retomba

malade. alors toute la maison lui fit des reproches. 9e
et se plaignit surtout de son 2e. fils. Les autres fils qui
n'étoient pas Xens encore, disoient: " notre frere a
" excité la colère du Seigneur du Ciel contre notre pere.
" s'il meurt, il faudra forcer l'auteur de tout le mal,
" à faire tout seul les frais des funérailles. " François
alors étoit absent. mais quelques jours après le malade
jugeant bien aussi qu'il étoit puni d'avoir laissé
déchirer le tableau, en fit faire un autre et fut guéri.
Tous ces miracles firent plus de cent Xens dans
la seule parenté de François.

V. On dit que le démon s'étoit emparé de 3 cathéc.
dont l'un avoit caché son crucifix par crainte et les
deux autres ne prioient point Dieu. ils ont été délivrés
par leur repentir ~~[illegible]~~ et par leurs prières.
Que la possession ait été véritable ou non, depuis
ce tems là ils éclatent par leur piété et par leur
ferveur. Il y a quelques autres faits semblables
que j'ai des raisons d'omettre. J'en ajouterai un seulement
arrivé au mois d'Avril, près de la ville de Tchin tou.

VI. Les Xens vinrent me dire que tous les jours,
au coucher du soleil, le Diable jettoit des pierres dans
la maison de Ly cathécumène très peu fervent et encore
adonné aux superstitions païennes, et qu'un mendiant
idolâtre, à qui l'on donnoit à loger, voyant un homme
d'une figure horrible le menacer de le tuer avec
toute la maison, étoit demeuré tout un jour
évanoui. ils ajoutèrent qu'un autre païen

qui se faisoit fort de ne point craindre le diable, avoit été assailli d'une infinité de petites pierres, lorsqu'il se fut mis au lit. Bien que je susse que tout cela n'étoit pas rare parmi les infidèles, je ne voulus pourtant pas les croire sans examen. J'ordonnai qu'on bouchât tous les trous par où pouvoit passer une pierre et je résolus d'aller voir la chose par moi-même, afin d'en pouvoir écrire avec certitude à M. Cr. Er. qui n'étoit pas loin. Cependant deux Xens eurent la curiosité d'aller voir. Dès qu'ils ouvrirent la bouche, les pierres commencèrent à tomber sur eux; ils voulurent se mettre à prier, mais une grêle de pierres les obligea de sortir bien vite. J'allai donc aussi moi-même dans ce tems là. Quand j'eus bien visité toute la maison, je restai assis fort longtems avec les Xens, et je les instruisois familièrement des ruses du Démon; après que j'eus parlé,
„ Je m'étonne, dit Ly le catéchumène, qu'on
6 ne nous ait point encore jetté de pierres;
„ cela ne manquoit pas les autres jours."
Je lui dis alors que je n'étois point venu pour faire des prières, qu'il falloit auparavant que je fusse certain du fait; ainsi ajoutai-je,
„ je n'invoquerai Dieu ni pour ordonner au
„ diable de jetter à présent des pierres, ni
„ pour lui défendre de le faire à l'avenir."
Voilà qu'au même instant une pierre

tomba sur la pipe d'un Xen qui étoit devant moi ; je leur dis pour lors : " ne craignez rien, laissez lui " en jetter quelques autres pour voir un peu ce que c'est. " une autre tomba effectivement devant moi, dans un coin où il n'y avoit personne. au même moment, l'on vint nous dire que le feu avoit pris à une maison voisine ; il fallut sortir, sans rien voir davantage.

Le mendiant et l'autre idolâtre dont j'ai parlé, se convertirent par la peur du diable ; dans l'absence du mendiant on fut vingt jours sans voir de pierres. mais à peine reparut-il, que ce fut pis qu'auparavant ; des pierres bien plus grosses et en plus grande quantité nous frappoient sans pourtant faire de blessures. Je revins donc ; j'animai, priant Dieu de faire tourner tout ceci à sa gloire. lors donc que j'étois assis dans la chambre, je vois 3 pierres lancées avec force de dehors contre la muraille et la porte, ce qui n'arrivoit jamais. les autres qu'on jetta venoient du dedans de la maison ou bien encore de la chambre elles étoient lancées dehors. La nuit étant déjà fort avancée, je me retirai ; à peine avois je fait quelques pas, que le mendiant converti jetta un grand cri, en disant : " ne le voyez-vous pas comme il fuit vite, " et se jette dans son gouffre. " en achevant ses mots, il s'évanouit. On des Xens accourut pour m'apprendre qu'il étoit mort. Je revins sur le champ avec de l'eau bénite ; quand j'entrai,

il crioit fort: "Je n'irai point, je n'irai point."
Tremblant de tous ses membres et les yeux
fermés, il ne vouloit pas lever la tête; et deux
hommes pouvoient le tenir à peine. lorsque
je voulus lui jetter de l'eau bénite, il me
montroit avec le doigt. nous apperçumes
à sa gorge une grande tumeur fort dure:
il déraisonnoit souvent, et il disoit dans
quelques bons momens des actes de contrit;
surtout tandis que je lui imposois les mains.
quelques instans après on le crut mort;
un des assistans entr'autres assuroit qu'il
l'étoit: cependant je le batisai, (car il étoit
déjà instruit et j'apprehendois qu'il ne mourut)
Je fis quelques prières pour lui avec les xens.
Le batême lui rendit l'usage du sentiment;
il se mit à prier avec nous, sa tumeur disparut
et environ une heure après il fut entièrement
rétabli. le lendemain il alla demander
l'aumône et vint nous rendre graces aux
Xens et à moi. Depuis ce tems là, sans
que j'aie jetté d'eau bénite, il n'a plus été
jetté qu'une ou deux petites pierres qui ne firent peur
à personne. Ainsi depuis deux mois, ils
sont tout à fait en repos.

Lettre des Elèves du collège de Siam et du Tunkin aux élèves de la petite c.^{te} de St S.^t

Année 1771. voyez le latin p. 42.

Messieurs,

Nous eumes, en 1764, l'honneur de vous écrire de Siam, et de saluer avec les plus vifs sentimens toute votre maison, à la vérité inconnue à nos yeux pour son éloignement, mais que votre zèle et votre réputation nous ont bien fait connoître. Nous vous fimes dès-lors un ample récit de l'état déplorable des ames : aujourd'hui les mêmes besoins nous dictent des prières aussi empressées, dussions-nous même vous importuner, l'apôtre nous l'ordonne.

C'est en effet sur vous seuls, M., que se fondent nos espérances. hé! qui ne sait que votre maison est l'école et la mere des hommes les plus distingués par leur zèle et par leur savoir? Quel homme en ces contrées avons-nous vu célébre par ses connoissances, ou par de merveilleuses actions, ou par des souffrances glorieuses, et qui n'ait pas été formé sous ses auspices? sans rappeller ici cet homme également docte et courageux, M. Artaud, que la mort a enlevé, lorsque malgré les troubles

de la guerre il continuoit toujours ses travaux apostoliques; sans vous représenter au milieu du tumulte des armes, ce très fidele Pasteur, M. S. de Tabraca; le respectable Prélat, qui nous gouverne aujourd'hui, fait la gloire de votre Communauté; le vénérable M. Gleyo, dont les fers prêchent si hautement la foi, est un de ses enfans. On diroit vraiment le cheval de Troye à voir sortir de son sein cette suite nombreuse de héros qui dans l'ardeur de leur zèle soutenus avec le glaive de l'Evangile vaincre et dompter nos peuples, et les embraser de l'amour de J. C. Combien pour eux que le Prophète semble avoir dit: in omnem terram &c Non, M., non jamais nous ne pourons nous acquitter envers Dieu et vous d'un aussi grand bienfait que celui d'avoir engendré tant de grands hommes pour le salut de l'univers et le nôtre. Mais finissons: n'allons pas resserrer dans les bornes d'une courte lettre leurs immenses travaux et leur gloire; disons plutôt que pour en faire le tableau il faudroit un Apelle, ou qu'il faudroit un Orphée pour les chanter sur la lyre.

Il est tems de commencer le récit de nos malheurs; nous les décrivons les yeux baignés de larmes; imitez l'Apôtre, Nos chers M.; pleurez et gémissez aussi des maux qui endurent

tant d'ames rachettées du sang de J. C. n'attendez pas que nous vous parlions de la Chine, cet empire si vaste et si peu fourni d'ouvriers évangéliques; non plus que de la Cochinne, privée de Missionnaires à cause de la cruelle persécution; ni de Siam, où un prêtre reste seul après que tout a été détruit par le fer et le feu; ni enfin d'une infinité de peuples où l'idolatrie régne absolument; pour toucher vos cœurs il suffira de vous montrer le triste état de notre église. voici quelle est notre situation.

Tout le Royaume du Tunkin n'est partagé qu'en deux diocèses, mais qui sont prodigieusement étendus. (la longueur du nôtre n'est guères moins de vingt journées de chemin.) ce qui fait que ~~jamais~~ notre évêque, ni celui de l'autre diocèse, tremblant toujours d'occasionner une persécution, ne peuvent jamais visiter toutes les peuplades Xennes. il arrive de là que la plûpart ne reçoivent de leur vie la grace de la confirmation, ou bien ce ne sera que sur le déclin de l'âge.

Notre évêque n'a pour tout secours que 3 européens et quelques Tunkinois épars çà et là. Jugez ce que peuvent dans un immense pays si peu d'ouvriers. du petit nombre de Xens sont trop heureux s'ils trouvent des prêtres une ou deux fois au plus dans une année. tous les jours on laisse

mourir des enfans sans batême et des adultes sans le Sacrement de pénitence, faute d'avoir assez près d'eux un pasteur; ou s'ils en ont un, appellé ailleurs il ne peut les secourir à tems. déplorable extrémité! souvent encore les Yeux accourrent en foule aux solennités de la Pâques, avec de grandes provisions; ils y resteront cinq ou six jours au lieu de la fête, épiant les momens favorables de voir un prêtre pour confesser leurs péchés: mais ce prêtre va secourir les moribonds pendant le jour, et il n'a pour écouter les confessions que la nuit, qu'il passe. alors on voit ces pauvres Yeux s'empresser autour du sacré tribunal et vouloir se dérober la place les uns aux autres. Quoiqu'ils fassent, un seul homme ne peut suffire à tous; leurs vivres sont consumés; ils repartent donc en gémissant de ne pouvoir approcher de la sainte table. hélas! faut-il que les Pasteurs soient si rares! la suite de cela, c'est que la ferveur diminue, la charité s'éteint et le mal augmente.

Que ne vous dirions-nous pas de l'ignorance extrême des enfans et des femmes? vous voyez des personnes à vingt ans ne pas savoir le premier principe de la religion. est il un plus juste sujet de larmes! C'est ici vraiment que s'accomplit la parole

du Prophete: parvuli petierunt &c.

Pour les Idolâtres, il en est encore un très grand nombre qui ne savent pas s'il est un Evangile: ainsi véritablement on ne manque pas d'hommes qu'on puisse faire Xens, mais d'ouvriers pour le faire.

Nous vous rapporterons, pour vous en convaincre davantage, la lettre d'un de nos confreres à notre evêque. (il lui rend compte de la conversion d'un Gentil):

" Monseigneur,

" Je commence, pour vous obeir, à raconter tout de
" suite ce qui s'est passé le 5 du mois lunaire de
" cette année 1770. Un magicien du bourg de Ké dôu,
" dans le district d'Buyen Côu, s'est trouvé dangereusement
" malade, lorsque je visitois la Xenté du lieu. Sa femme
" m'est venu trouver, pour me demander quelque remède
" si j'en avois. aussitôt je lui ai promis de guérir son
" mari, s'il se faisoit Xen. Elle m'a répondu que si je le
" guérissois, non seulement elle avec son époux embrasseroit
" la foi, mais toute sa maison. pour lors je suis allé
" vers le malade, en priant avec ardeur pour lui.
" A peine lui ai-je donné quelq petit remède que
" le mal s'est appaisé, le malade s'est senti presque
" guéri et a demandé de la nourriture. (il y avoit plus
" d'un mois qu'il n'avoit pu rien avaler que de l'eau.)
" mais toutes les fois que je l'ai quitté, la douleur est
" revenue avec la fievre qui le remettoit en délire....

„ Le lendemain les xeus sont venus en foule
„ avec moi chez le malade, qui est sorti du lit
„ bien vîte dès qu'il nous a vu, et plein de
„ bon sens nous a demandé le batême, de peur,
„ disoit-il, que le démon dont il étoit tourmenté, ne
„ le fît périr pour toujours. Vaincu par une
„ aussi juste prière, je le batisai après les éxorcismes,
„ et les instructions nécessaires. Nous récitames
„ cinq fois le pater et l'ave en action de graces.
„ En ce moment le malade se lève, voulant sortir
„ de la maison, et criant ainsi (ou plutôt le
„ démon par sa bouche) : quoi ! me laisse
„ sortir d'ici ; après m'avoir adoré tant d'années
„ vous me chassez à présent ? Le malade après
„ cela retombe sur son lit, demeure comme
„ en agonie ; mais ensuite il revient à une
„ santé parfaite d'esprit et de corps. J'ai passé
„ deux jours avec lui, après quoi j'ai continué
„ mes voyages. Toute cette maison s'est
„ convertie peu de jours après et est très fidèle
„ à Dieu jusqu'à présent. "

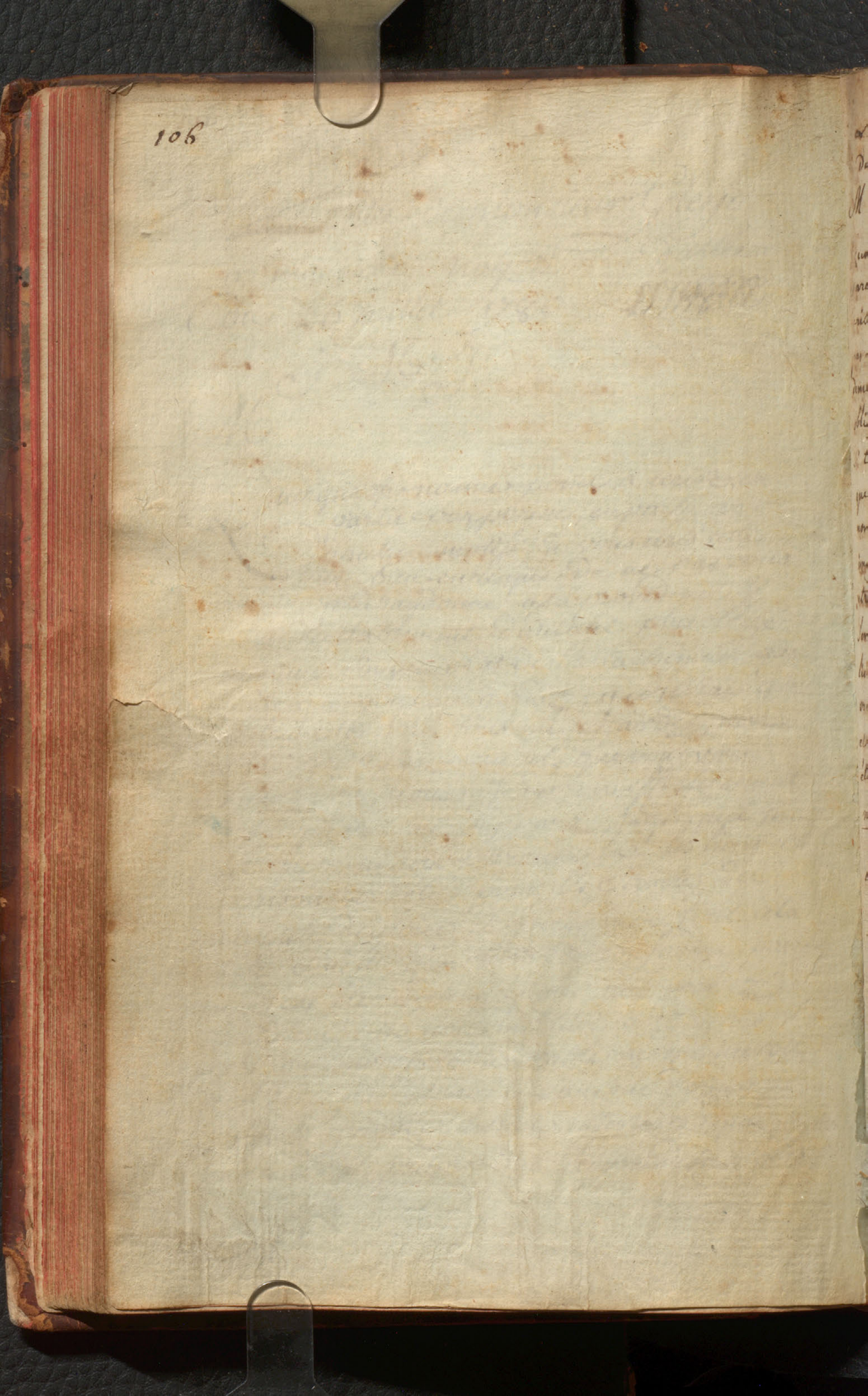
Vous avez entendu notre état, M. ; vous voyez et l'abondance de la moisson et la disette d'ouvriers. C'est Dieu que nous avons prié d'abord d'en envoyer à sa vigne ; mais nous vous implorons après lui ; quittez, nous vous en conjurons, quittez votre repos ;

venez travailler à notre vigne et partager avec nous qui sommes si peu, le poids du jour et de la chaleur. C'est l'honneur de Dieu, c'est la gloire de l'Eglise votre mère, c'est la charité pour vos frères qui vous y appellent. laissez vous donc toucher de la perte de tant de malheureux, laissez-vous attendrir aux cris de tant d'ames délaissées; ne les entendez-vous pas: salvate nos, perimus? Vous, M., qui êtes nourris si abondamment de la doctrine sainte, venez distribuer le pain de vie à nos enfans affamés; vous, en qui brille la vive lumière de la vertu, venez éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres à l'ombre de la mort, ~~...~~ conduire leurs pas dans les sentiers de la paix. Voilà, Messieurs, les vœux que nous formons; voilà ce qu'attendent de votre charité

Vos très humbles et très obéissans serviteurs les élèves du Collège de Siam et du Tunkin,

Vincent Té, Jean Thié,

Etienne Ki Du Ve.



Lettre de Mr gleyo à Mr Nagot dattée du 26 juillet 1780.

M

Quoique je n'aime point à écrire en partie par paresse, en partie par d'autres motifs, je vous ecris cette lettre qui court grand risque de ne pas vous parvenir. Je l'abandonne à la providence. Je vous suis véritablement d'autant plus obligé du précieux souvenir et de l'attachement si tendre que vous me gardez, que je sais que je ne le mérite pas. Vous me regardez non pas tel que je suis, mais tel que vous vous imaginez que je suis. Je devrois effectivement etre tel que vous me supposez, mais qu'il s'en faut que je sois parvenu jusques là! Les liens et les prisons ont été pour les saints des ornemens de gloire, et pour moi tout cela n'a été et n'est qu'un titre de confusion, parceque j'ai été retenu pour mes péchés. Veritatem dico et non mentior.

J'aurois pensé que mon Pere adorable ne me tireroit pas de ce purgatoire sans me donner quelque grande guerison intérieure qui me rendroit propre aux oeuvres de sa gloire. La dispensation des mysteres de sa miséricorde sur un pécheur tel que je suis n'a pas permis cela jusqu'à présent; et j'en suis toujours reduit à la seule espérance, restant véritablement surchargé et comme accablé sous le poids des misères intérieures que Dieu seul connoit. Si vous les connoissiez clairement, avec un peu de charité

vous ne pourriez vous empêcher de pleurer ardemment sur moi, au lieu de me féliciter de tant de prérogatives de sainteté dont je suis si dépouillé. Dieu soit béni; ne nous décourageons pas. Il me semble que l'on ne peut être fait vase de miséricorde qu'après avoir été vase de misere. ainsi puisse-je accomplir ces paroles, Ego a semper sperabo. et adjiciam super omnem laudem tuam. fasse mon sauveur Jésus qu'après avoir été jusqu'à présent un arbre inutile, vienne un beau jour ou pour sa gloire on puisse dire de moi, fructum suum dedit in tempore suo. J'espere en lui, parceque malgré tant de miseres et d'inutilités il n'a pu se resoudre à me retrancher, me couper, et jetter au feu.

Ce que vous avez lu de moi n'est pas ma relation entiere, mais un extrait qu'en a fait Mr Dufresse qui la sut à mon insçu avant que je susse si Monseigneur trouveroit à propos qu'elle fut envoyée avec tout ce qu'elle contient. Je m'etois determiné à l'ecrire à contre coeur et par pure obéissance; mais comme il est fort dangereux d'ecrire de soi des choses qui peuvent exciter l'admiration de beaucoup de personnes qui ne savent pas quel monstre je suis, je me déterminai ensuite à la supprimer, et priai Mr Dufresse de garder le silence.

L'année derniere je reçus de nouvelles instances auxquelles je n'ai pas cru devoir me refuser; ainsi je l'envoyai. Je compte que Mr Steyner l'a portée ou envoyée à Paris. J'ai prié nos Mrs

de la communiquer en entier à mon S.t Pere M. Bourachot dont je ne savois pas la mort alors, et à M. Delacoste à qui je conserve beaucoup d'attachement et de reconnoissance. Vous pouvez la voir aussi. quil en soit fait pour la gloire de Dieu.

Que j'aurois de joye si cela pouvoit servir à ranimer la foi dans le coeur de tant de foibles! je n'y raconte point de graces extraordinaires, qu'à la fin de la premiere année; après quoi ne pouvant plus m'en dispenser pour rendre comte des années suivantes, j'en rapporte plusieurs qui entrent comme nécessairement dans ma narration. Quand vous les lirez bénissez en Dieu, et en pensant à moi souvenez vous que vous voyez un tableau fait de peintures exquises sur une toile grossiere qui de l'autre côté n'est que taches, souillures, difformités et noirceurs horribles. La clef de ces mysteres de misericorde sur un vase d'opprobre et d'ignominie comme je suis est, je le déclare, l'inestimable dévotion envers la très S.te vierge de laquelle je puis dire, Omnia mihi venerunt bona pariter cum illâ. dévotion que j'ai spécialement puisée dans le livre de la vie ecritte par une Religieuse d'Espagne nommée Marie d'agréda. histoire précieuse dont la méditation et celle de la passion de N. S. ont fait toute ma consolation dans les jours de mon amertume. Mon Dieu m'a donné ce trésor pour ne pas abandonner un malade rebutant à l'excès, car voilà ce que je suis;

Outre ce premier dessein de sa miséricorde sur moi qui a pris tant de soin et un soin si assidu de ma pauvre ame, un autre a été de venir au secours de mes déplorables miseres intérieures au milieu de grandes détresses extérieures. Angariaverunt me .... crucem post Jesum; bonheur que j'aurois fui toute ma vie, si mon Dieu m'avoit laissé à mon choix dépravé. Etant ainsi reduit, privé de toute consolation humaine et contre carré dans tous mes desirs, il me fut forcé de sentir le vuide et l'aridité de mon pauvre coeur hypocrite et ingrat. Mon pere qui me suivoit dans sa miséricorde pour me retirer de mes erreurs peu à peu ne vouloit plus m'épargner la connoissance de moi meme, avellebat me de dorso meo ubi me posueram et impingebat me in oculos meos. Ô misere et horreur de ma propre corruption que je n'aurois jamais soupçonnée! qu'il m'est clair que les jugemens de Dieu sont differens de ceux de nous autres hommes qui nous connoissons si peu! Que de terribles et opiniatres tentations j'ai eu à souffrir de mon fond contre les vertus théologales! etat de combat pénible qui m'a fait souffrir une tribulation intérieure bien plus amere que l'extérieure. Il m'a falu de grandes graces pour me sauver de tant et de si pressans naufrages. Ainsi il ne faut pas attribuer à perfection en moi d'en avoir seu, mais plutôt à mes extrêmes besoins et grandes détresses au dedans et au dehors.

au milieu de tout cela je n'ai pas été jugé digne du martyre. Pour me fortifier et m'encourager, la très S.te Vierge s'est chargée de me tirer de prison pour être remis tout simplement dans cette mission ci. Vous verrez dans ma relation comment elle me l'avoit promis, et comment cela s'est accompli d'une maniere qu'il m'est certain avoir été un miracle.

Pour vous satisfaire sur ce qui me regarde, je vous dirai qu'à présent je suis occupé dans la partie méridionale du Sut-chuen qui confine au yun-nan dans un petit district qui s'étend dans ces deux provinces. Il y a environ cent lieues dans le Sut-chuen où j'ai différentes chretientés éparses. Dans la vaste province du yun-nan séparée en cet endroit du Sut-chuen par un fleuve, mon district ne s'étend pas au delà de 8 lieues où j'ai une chretienté d'environ 160 gens. En deça il y a sur le bord plusieurs chretientés moindres à quelque distance les unes des autres. Or considérant que j'étois donc seul missionnaire en cette province, et qu'ainsi elle ne regardoit que moi seul, j'ai pris le parti de la consacrer à la S.te Vierge à laquelle j'ai donné tous mes travaux il y a longtems, et le fis solennellement il y a deux ans dans ma bonne chretienté à 8 lieues le dim. après l'octave de l'Epiphanie, jour auquel aussi tous les gens lui consacrerent leur cœur en la présence de N. S. sur l'autel par une priere qu'ils recitent depuis tous les jours pour demander à Dieu la conversion du yun-nan. Or je sais une personne à qui il a été révélé que la très S.te Vierge a accepté cette consécration;

en sorte que cette province est désormais proprement la mission de la Ste Vierge. Depuis ce tems là le Diable a fait du bord du Sut-chuen son champ de bataille contre moi. Il avoit de nouvelles batteries dressées toutes les fois que j'y retournois, soit de la part des payens, soit de la part des mauvais xtens; ensorte que j'ai couru plusieurs grands dangers, jusqu'à ce qu'il ait plû à N. S. mettre fin tout d'un coup à toutes ces persécutions le 6 ou 7 du mois d'aoust dernier d'une maniere extraordinaire, inouie et qu'il m'est certain etre un miracle. J'en reçus la connoissance encore le jour d'une fete de notre mere Reine 5 d'aoust, Sanctæ Mariæ ad nives. Pendant tous ces troubles tout a été et est encore au yun-nan dans une paix parfaite. Ipsa conteret caput inimicorum nostrorum.

Cependant cela ne sera pas toujours ainsi. Il faut que dans la mission de la Ste Vierge Reine des confesseurs et des martyrs il y ait de ses serviteurs qui parviennent à cette gloire, et fertilisent par leur sang un champ qui jusqu'à présent ingrat n'a produit que des idolatres et des barbares. Par la miséricorde de Dieu il y a déja trois saints préparés et destinés à cette carriere; Mon très cher enfant andré yang dont je parle tant dans ma relation; un saint jeune homme que j'ai avec moi nommé augustin Tchou agé de 33 ans que le St Esprit conduit, et un cher petit enfant de douze ans et trois mois dont la vocation à

l'état ecclésiastique a été insignement révélée l'année dernière le jour de l'assomption de notre très glorieuse Reine. Il est de ma bonne chrétienté du Yun-nan, et le premier fruit de la protection de la très Ste Vierge sur cette province. Je l'ai pris avec moi. Je ne puis me rassasier d'aimer de telles ames. Dieu soit béni qui après m'avoir fait vivre tant d'années parmi les reprouvés me donne à présent la consolation d'avoir en ma compagnie deux de ses véritables enfans si chéris, en attendant le troisieme mon cher André qui reviendra bientôt du college. Prier pour eux trois. quitte à les faire prier pour vous. Oh vous n'y perdrez pas.

Si dans vos saintes maisons il se trouvoit des ecclésiastiques touchés de l'attrait de notre vocation, recommander leur d'aspirer au renoncement à leur corps, à leurs propres desirs et aux consolations humaines. Hoc me docuit via crucis. Dites leur qu'ils demandent à Dieu une foi vive et enflammée, vertu qui est le fondement de tout, et qui porte dans le cœur un courageux mépris de tout ce qui est terrestre et périssable, Sermo Dei vivus et efficax, et penetrabilior &c. Vertu qui fait regarder à l'imitation de S. Paul tout le monde comme de l'ordure et fait gouter Eminentem scientiam J.C. Dni nostri. Or Notre Seigneur a été si détaché de tout qu'il n'a pas meme voulu avoir ou reposer sa tête, et a sacrifié sur la croix jusqu'à la consolation sensible d'avoir auprès de lui sa Ste Mere et ses chers enfans qu'il aimoit comme sa vie. Imitamini quod tractatis. Engager les à suivre mon

exemple en l'amour de la très S.te vierge Marie,
et à demander à N. S. cette sainte dévotion, le
premier fruit de son cœur hors de Dieu. Enfin
priez les de se souvenir de moi le premier des
pécheurs devant Jésus et Marie, et par l'un et
l'autre de m'obtenir la grace de remplir ma car-
riere et d'accomplir fidelement ce dont David re-
mercioit Dieu lorsqu'il disoit, qui exaltat me
de portis mortis ut annuntiem omnes laudationes
ejus in portis filiæ Sion.

Je salue avec respect et affection M. De la con..
M. De Cuesac et tous les autres MM.rs qui m'on
connu, spécialement votre vénérable Sup.r M.
le gallic. Je salue aussi avec amitié tous les
eleves de la petite comté notre Mere commune.
Je vous embrasse de tout mon cœur in osculo Sanc..
et suis &c.

Jean François Gleyo.

Abrégé de la Relation de la persecution qu'a souffert M. Gleyo missionnaire apostolique en Chine, depuis le 30. Mai 1769 jusqu'au 27 juin 1777. écrite par lui meme.

Remarques

En Chine il y a des villes de trois ordres. La ville de Yum Tchang ou j'ai été pris est du 3.e ordre, Située à l'entrée de la partie orientale de cette province. Sstchocan est de la dépendance immédiate de Tchông King du 1.er ordre.

Dans les villes du 3.e ordre il n'y a que quatre Mandarins. Le 1.er est le gouverneur qu'on appelle Thaó yě. Le 2.e qu'on appelle pă yě, est pour ce pays ci ce qu'on appelle en france un exempt de Maréchaussée. Le 3.e a inspection sur les lettrés et sur les nobles pour certaines causes. Le 4.e, qu'on appelle assez communément Laò yě, est comme vice gérent du gouverneur. Le gouverneur d'une ville du 1.er ordre s'appelle fou thaó yě. Chaque partie de la province a encore un autre gouverneur supérieur qu'on appelle Taó yě qui a autorité sur toutes les villes et gouverneurs de cette partie là.

Les instrumens de supplice dont j'ai à parler sont I.° le Kia Koen qui est une machine composée de trois ais fortement liés par un bout,

et qui s'ouvrant dans la longueur ~~[illegible]~~ reçoit les chevilles des pieds qu'on y insere pour les serrer. Il y a des cavités creusées dans le bois pour enclaver les chevilles. Dans un des cotés de celle dans laquelle je fus serré, les cavités ne correspondoient pas; ensorte qu'elles me mirent la cheville du pied de travers. 2.° l'instrument pour les soufflets est composé de semelles de cuir de bœuf cousues par un bout, et detachées dans le reste de la longueur. 3.° les Bambous sont de gros roseaux d'environ deux pouces de diametre. On les fend en longueur de cinq ou six pieds en trois ou quatre parties. Celui qui frappe en prend une, et avec le bout de la racine qui est fort noueux, il frappe à grands coups sur le milieu des cuisses à nud.

La capitale de cette province s'appelle Tching tou. Le gouverneur de toute la province qu'on appelle Tiing tou, y reside. Il y a dans ce royaume une secte de Rebelles ennemis de la dynastie actuelle qui fermentent sourdement et eclatent de tems en tems en différens endroits. Il n'y a pas de supplice dont on ne les punisse. Ils sont accusés de sortileges horribles. On les appelle Pé lien Kiaó.

Quand on décharge des coups de baton sur les pieds, on appuye d'un coté la cheville sur une pierre, et on frappe sur l'autre avec un baton long d'environ deux pieds, et large d'un pouce et demi en quarré, ou davantage.

Homines susceptibiles in camino humiliationis. Eccli. 2.5.

En 1769, premiere année de mon administration, etant dans le district de la ville de Gan yo, je fus averti que dans le marché voisin il y avoit un ouvrier en cuivre qui avoit chez lui trois apprentifs dont deux etoient ses beaux freres; que le plus jeune agé d'environ 17 ans, affligé d'une maladie de langueur qui le menaçoit d'une mort prochaine, montroit beaucoup de docilité aux invitations qu'on lui faisoit de se faire chretien. A cette nouvelle je me rendis le soir en la maison qu'on m'avoit indiquée; je fis apporter l'enfant dans la chambre que l'on me donna, afin de lui parler plus à loisir. Cependant son frere, son beau frere et l'autre apprentif voulurent venir m'entendre par curiosité: je parlai l'espace d'une heure et demi, plus ou moins, pour leur montrer la vanité de l'idolatrie, l'existence d'un Dieu et la necessité de l'adorer. après que j'eus fini, je demandai à l'enfant ce quil pensoit de ce que j'avois dit; il me repondit quil n'en avoit pas perdu un mot, et quil vouloit absolument etre chretien. Des trois autres deux se sont convertis et ont perseveré. je restai dans cette maison pour prendre soin de ce cher enfant malade que j'ai assisté jusqu'à la mort, veritablement comblé de consolation de voir la docilité de son cœur pour la parole de Dieu.

Son frere et son beau frere s'etant convertis, il y en eut deux autres qui l'ayant sçu, voulurent m'entendre, et se convertirent aussi. Cependant

l'ouvrier en cuivre s'en alla dans sa famille située dans le district de la ville de yum-tchang où la religion n'avoit jamais été connue. au bout de trois mois je revins à gan-yô. j'avois tant à cœur la conversion de cet homme, que je l'envoyai chercher. il vint et me dit qu'il n'étoit plus question de lui seul, mais aussi de toute sa famille qu'il avoit instruite de son mieux; qu'il repondoit qu'ils se feroient tous chretiens, pourvû que j'allasse chez lui. on peut penser qu'il n'eut pas de peine à me déterminer. or j'avois avec moi un enfant de dix sept ans nommé andré y ang. il se joignit deux chretiens, un nommé vâng koûg, un autre nommé tâng; deux autres anciens chretiens vinrent aussi avec moi, sçavoir vâng thien tsiô, et vâng joû ping. j'allai ainsi accompagné, pour porter la foi dans un pays ou elle n'avoit jamais pénétré.

Peu après notre arrivée dans cette famille, c'étoit la veille de la fête-Dieu, le maître du terrain vint sous prétexte de visite pour sçavoir qui nous etions, et s'informer de notre religion. Les chretiens lui repondirent ce qu'ils jugerent à propos; car je m'abstins de paroître devant lui. il demanda si nous avions des livres. on lui présenta un cahier imprimé qui combat les idoles. il l'emporta, disant qu'il reviendroit bientôt, et que peutêtre il penseroit aussi à embrasser la Religion. il vint en effet le mardi suivant avec quatre ou cinq cent payens des environs qui nous prirent et nous lierent pour nous conduire à la ville de yân tchang.

je

je baisai la corde qu'ils me mirent au col, et voulant sauver mon crucifix, je le mis dans un de mes bas. S'en etant apperçus, ils me l'oterent sur le champs avec fureur. Nous arrivâmes à la ville vers le soir. Le gouverneur ne s'y trouva pas, ainsi notre affaire fut renvoyée par devant le Laò yẽ, et nous fûmes conduits devant lui. alors le maître du terrein accompagné d'un de ses parens déposa contre nous. Le Laò yẽ leur dît qu'il leur sçavoit bon gré de leur zele, puis qu'asurément notre Religion et la Secte de Pèlian Kiao etoient une meme chose. Ensuite il cita l'ouvrier en cuivre, et lui demanda qui l'avoit instruit. L'ouvrier pensant me faire epargner repondit que c'etoit vâng Thien tsio. Aussitôt le Laò yẽ appelle celui ci qui repond que Tchion yũng Koug, (c'est le nom de l'ouvrier) demeurant chez lui, il lui avoit parlé plusieurs fois de notre Religion. alors le Laò yẽ frappa vâng thien tsio de vingt soufflets: ensuite il me cita; il me demanda d'où j'etois; je repondis que j'etois Europeen. Il ajouta qu'êtes vous venu faire en ce pays ci? je repondis que j'etois venu pour prêcher la Religion chretienne; qu'elle n'etoit point la Secte de Pê lian Kiao; qu'elle étoit connue de l'Empereur; que Sa majesté tenoit auprès de Soi des Europeens de mon pays, ministres ~~maitres~~ comme moi, ~~[illegible]~~ de cette religion; qu'elle les honoroit de sa faveur; et qu'au sçu de tout le monde à Pékin même il y avoit des Eglises où l'on faisoit profession publique du Christianisme; que l'Empereur Kang hẙ avoit cru à

la doctrine chretienne; qu'il y avoit des chretiens dans toutes les provinces de ce Royaume, et que nulle part ceux qui nous connoissoient ne nous accusoit comme lui d'etre de la secte infame qu'il venoit de nommer. Quelle utilité a donc votre Religion, me dit il alors? De préserver les hommes, repliquai-je, de la damnation eternelle, et de les conduire au bonheur du ciel. Mais, poursuivit il, n'adorez vous pas aussi les idoles? Je repondis à cette question impertinente de maniere à lui fermer la bouche. Ne me parlant donc plus des idoles, à t'entendre, reprit il, ta Religion est donc bien nécessaire. Mais quel intérêt as tu à venir la prêcher si loin. Pas d'autre, lui dis-je, que l'amour que je dois à Dieu et aux hommes à cause de Dieu. Tel fût mon premier interrogatoire.

Après moi fût cité mon enfant André yang qui m'avoit suivi partout; et quoique je ne puisse me rappeller toutes ses reponses, je me souviens qu'elles s'accordoient parfaitement avec ce que j'avois dit moi meme. Son interrogatoire fini le Lào yê ordonna qu'on nous traînat en prison.

Le lendemain accompagné de ses Satellites il alla dans la famille de Téhion pour faire recherche, et prît tout ce qui m'appartenoit, excepté le calice qui echappa. quand il vît mes ornemens, nous voilà convaincus d'etre Pelian Kiao. Ma chasuble etoit mon manteau royal, le devant d'autel, l'ornement de mon thrône; le fer à hosties servoit à battre monnoye; mes livres ne pouvoient etre que des livres de Sorcélerie, &c. Vers le soir lorsqu'il eut tout raconté à ses gens, l'un d'eux

vint pour nous renfermer et me signifia ma sentence de mort. Sur la chaîne que je portois il fit ajouter aussitôt un collier de fer avec un baton aussi de fer long d'un pied et demi, attaché par un bout à ce collier, et par l'autre à mes menottes, afin que je ne pusse faire usage de mes mains, disant que j'étois sorcier. Le même soir il me fit appliquer son sceau.

Le lào yê persuadé que nous etions pě liên Kiao, sans autre information envoya dès le meme soir un exprès en poste a Tchûng King pour donner avis de l'événement, et demander du secours contre les prétendus pě liên Kiao qui ayant un Europeen à leur tête faisoient guerre à yûn tchang.

Le lendemain jeudi il employa la matinée à examiner nos livres. Il fût forcé de reconnoître sa bevue et d'avouer que notre doctrine etoit bonne. Cherchant quelque moyen de se justifier à nos dépens, il nous fit conduire chez lui l'après midi. Il cita devant soi andré yâng. Ne pouvant lui tirer l'aveu qu'il exigeoit, sçavoir que nous avions d'autres livres et des instrumens de sorcélerie, il se mit en fureur contre ce pauvre enfant, et le fit frapper à différentes reprises de cinquante soufflets. N'ayant rien gagné sur lui par ces cruautés, il le fit frapper en quatre fois de vingt coups de baton sur la cheville du pied droit. Ce saint enfant commença dès lors à perdre la voix; et n'ayant presque plus la force de crier, il fût reduit à un état qui désarma pour un tems le lào yê. Celui ci le fit mettre à l'ecart et me cita à mon tour. Il me demanda

comte de mes ornement. Je tâchai de satisfaire.
Il voulut sçavoir le nombre de mes disciples. Nous
sommes, repondis-je, tant hommes que femmes,
environ cinquante. A ce mot de femmes, com-
me il parut surpris, j'ajoutai, les femmes com-
me les hommes n'ont elles pas une ame à sau-
ver? Il en demeura là et nous fit retourner
en prison. Je m'aperçus alors que mon saint
enfant avoit le visage extrêmement enflé, que
son sang s'étoit extravasé dans ses yeux, et qu'il
pouvoit à peine se soutenir. Mais en un ou deux
jours Dieu le guérit.

Le vendredi, arriva le gouverneur, et le same-
di nous fumes cités devant lui. Je ne me res-
souviens clairement que de mon interrogatoire
qui fût fait avec beaucoup de douceur. Après
quelques questions indifférentes sur le pays d'où
j'etois venu, il me demanda si nous n'adorions
pas aussi les idoles. Je lui dis, non assurément.
L'article sur lequel il insista le plus fût la ma-
niere dont j'instruisois les femmes. Il y revint
plusieurs fois afin que son secretaire eut le tems
d'ecrire ma déposition qui fût toujours celle ci:
" quand j'instruis, je m'asseois au fond de la sale
" commune des hôtes. Les hommes se rangent d'un
" côté, et les femmes de l'autre. Ceux qui croyent
" à la doctrine que j'enseigne embrassent la reli-
" gion chretienne. Pour ceux qui ne croyent pas,
" personne ne les force!" Après l'espace d'un quart
d'heure et demi, on vint annoncer l'arrivée
du Cào yê. Je fus renvoyé sur le champ. Ce prince
(~~[illegible]~~ Beau pere de l'Empereur actuel) vint en
grande pompe. Peu de tems après vinrent aussi
le 1.er le 2. et, je crois, le 3.e Sòu thày yê avec

quelques autres mandarins inférieurs et une suite de neuf cent soldats qui avoient à leur tête leur colonel et les autres chefs subalternes. Tant de grands Mandarins arrivés à la fois pour procéder et combattre contre les yě liân Kiao virent tout de suite avec joye qu'ils avoient été trompés par l'imprudence du lào yě. il en couta à celui ci des reproches fort humilians; et il lui falut subir des exactions pecuniaires.

le lundi suivant nous fumes cités devant le foù tchay yě en présence du gouverneur. Mon pauvre enfant reçut encore cinq soufflets. Vâng thien tsio en reçut dix. Tchion yûng Koug en reçut autant, chose etrange, pour avoir dit qu'il ne scavoit pas les lettres. Ensuite le foù tchay yě s'adressa à moi et entreprit de me faire convenir que j'etois venu, non pour prêcher ma religion, mais pour m'enrichir, protestant que si je m'obstinois à le nier, il me trancheroit la tête. je m'obstinai cependant, et alors il me fit donner quelques soufflets, disant en colere, "le lieu de la félicité céleste, n'estce pas la Chine?" après avoir entendu un blaspheme si insensé, je crus inutile de parler davantage et je me tus. je ne reçus alors en tout que seize soufflets. Le foù tchay yě voyant tous ses efforts inutiles me fit serrer les pieds dans le Kiă Koùn. Pendant que j'étois ainsi serré dans cette machine, le foù tchay yě me disoit, conviens donc que tu es venu ici pour t'enrichir. je repondois toujours que je ne dirois pas cela. "Pour quoi donc es tu venu", repeta til encore? je dis, "pour cause de ma Religion." Et quelle Religion", reprit il? je repondis "pour la Religion chretienne. Le

fou thay yĕ de dépit de me trouver toujours le meme, dit aux boureaux, ecrasez lui les membres. Mais la violence de la douleur me fit tomber en évanouissement. Je ne voyois presque plus, et j'avois peine à entendre la voix des Soldats qui crioient à pleine tête, "Dis donc que tu es venu pour du riz et de l'argent." Ce que je refusai constamment. Le fou thay yĕ voyant que je n'en pouvois plus ordonna enfin de me relâcher. On me traîna en prison. A peine y fus-je rendu, que je sentis une émotion violente dans les entrailles avec une fièvre assez forte. Je pris cela pour le commencement d'une grande maladie; mais deux heures après, ayant pris un peu de nourriture tout mon mal disparut, et il me sembloit, pour ainsi dire, n'avoir rien souffert.

Le Tsing tou ayant pris notre affaire au criminel, ordonna au second fou thay yĕ de Thoûd-king de venir en personne pour nous conduire à Tching tou. Nous partîmes le mercredi de la semaine ~~sainte~~ suivante, 14 juin. Pendant ce voyage mes peines furent grandes, pour ne pas dire excessives. Foris pugnæ, intus timores. Arrivés à Tching tou, nous fûmes conduits au prétoire du fou thay yĕ. Il monta sur son tribunal, et me cita aussitôt à comparoitre. Je trouvai un homme qui ne vouloit presque pas entendre parler de persécution. Il refusa d'abord de croire que je fusse Europeen; ensuite il appella les chretians à qui il demanda peu de choses, et nous envoya dans la prison, la plus dure de toutes celles ou j'ai été mis. C'etoit le vrai séjour des

miseres humaines. Des chaleurs accablantes, une infection affreuse, une pourriture qui faisoit horreur, causée par la vermine qui fourmilloit de toutes parts. tel etoit ce séjour dont l'incommodité croissoit à proportion du nombre des prisonniers qui alloit ordinairement à plus de soixante. je n'ose rendre ici l'etat déplorable ou etoient plusieurs, on auroit peine à en soutenir la pensée. Il regnoit outre cela parmi eux une maladie contagieuse qui en fit périr beaucoup. les malades étendus par terre dans un délaissement qu'on n'imagine pas, le tumulte occasionné par les plaintes de ces malheureux et par les vexations des geoliers, sans parler des abominations auxquelles je souffrois tant de ne pouvoir apporter ~~de~~ remede, voilà le triste spectacle dont mes yeux se rassasioient tous les jours. Mon cher enfant andré yang y fut malade. quelle consolation je goutois à voir sa patience et sa resignation! après quelques jours Dieu le guérit. Trois autres chretiens tomberent malades à leur tour; et Dieu les guérit aussi. Parmi les prisonniers nous trouvâmes un pauvre jeune homme chretien. Combien les desseins de Dieu sont admirables! je penserois volontiers que Dieu ne permit notre détention dans ce séjour de larmes que pour secourir cette ame qui depuis plusieurs années n'avoit pu entendre même une seule parole de la bouche d'un prêtre. Il fut attaqué de la maladie contagieuse. sentant venir la mort, il me pria d'ecouter sa confession. La divine providence me donna la commodité de l'entendre. Il ne respiroit que piété, que crainte de déplaire à Dieu, que charité, et mourut dans ces sentimens.

Peu après la mort de ce vertueux captif vint un ordre de transférer les chrétiens dans une autre prison. Je demandai si mon nom etoit sur la liste; on me repondit que non, et que je resterois seul dans cette prison. avant notre séparation Dieu voulut encore que j'entendisse la confession d'un autre chretien atteint de la même maladie que le premier, et qui depuis peu de jours etoit tombé dans le dernier épuisement. Ce prisonnier de J. C. fut à peine rendu dans sa nouvelle prison, quil y mourut le soir meme. André yang se trouvoit avec cette troupe de confesseurs de la foi: il fut leur consolation et leur appui. Il leur repétoit mes instructions dont il n'avoit rien perdu, et les fortifioit par ses exemples autant que par ses paroles. Dieu lui ménagea une nouvelle épreuve en permettant quil lui vint à la jambe un ulcere tres cruel dont il souffrit longtems. Il ne pouvoit recevoir ni remede, ni secours, et l'entrave de fer quil avoit aux pieds en irritant l'enflure tous les jours rendoit la playe incurable. a la recommandation d'un ancien prisonnier le Laò ye qui gouvernoit la prison, prit enfin compassion de cet enfant, et fit ouvrir le fer dont sa jambe etoit liée. Il souffrit alors de cuisantes douleurs, et sentit son mal augmenter au moment ou il espéroit du soulagement; mais Dieu l'assista invisiblement, et au grand étonnement de tout le monde, peu de jours après il se trouva parfaitement guéri.

a Tching tou mes chers chretiens sejournerent avec moi dans la prison l'espace de 27 ou 28 jours. Leur séparation me fut si amere quil ne me fut pas possible de les voir partir

et de me voir seul sans verser beaucoup de larmes. Je restai dans cette très dure prison privé de toute consolation humaine, livré à des peines d'esprit, et éprouvant des détresses extrêmes; ne sachant par où elles se termineroient, et craignant que la persécution n'eût déja enveloppé tous les autres prêtres. L'état de foiblesse où je me trouvois habituellement alloit jusqu'à pouvoir à peine soutenir ma tête, et élever devant moi mes deux mains fortement serrées de deux paires de menottes. Un mois environ après cette séparation si douloureuse, les chretiens furent élargis pour être renvoyés dans leur ville. André yâng depuis son retour à King tang demeura encore en prison pendant six mois. Le gouverneur tenta toutes sortes de menaces outre la longueur de la prison pour abbattre son courage, et le contraindre d'apostasier. Mais ce digne disciple de J. C. repondit toujours qu'on lui enleveroit plutôt la vie que sa foi, offrant sa tête avec intrépidité. Le gouverneur désespérant de le vaincre jamais le renvoya dans sa famille.

Le lendemain du jour où les chretiens avoient été élargis, on donna ordre de me faire changer de prison. l'ordre fut exécuté. Trois jours après je sortis encore de ma nouvelle prison pour revenir à yûng tchang. Sur la route je contractai la maladie qui avoit fait mourir tant de prisonniers à Tching tou. J'arrivai en cet état dans la prison du pays. — Le gouverneur me refusa tout secours des médecins; mais Dieu eut pitié de moi, et je fus bientôt guéri.

Le quatorzieme jour de la seconde lune de

l'année suivante 1770, arriva une lettre de la part du Tsing tou qui ordonnoit au gouverneur de yûn tchang de me faire déclarer d'où j'étois au vrai. En conséquence celui ci me manda devant lui et me dit." Sa grandeur le Tsing tou veut sçavoir d'où tu es au vrai." je répondis que j'étois Européen." Tu ne peux dire cela, reprit il, autrement il t'en coutera la vie" je répondis que je ne dirois jamais autrement, et que j'avois toujours dit ainsi. Il s'arrêta là et me fit reconduire en prison.

Le 29 le gouverneur n'ayant pas encore répondu à la lettre du Tsing tou, il en arriva une seconde fort sérieuse et fort pressante. aussitôt il envoya dans la prison deux ecrivains du greffe qui pendant plus d'un quart d'heure s'efforcerent de m'arracher cette parole, que j'étois né et que j'avois été élevé à Canton. je leur dis constamment que je ne pouvois consentir à offenser mon Dieu par un mensonge, et qu'ils perdoient leur tems. Le lendemain ils vinrent faire de nouvelles tentatives, et me firent presser par un ancien prisonnier, homme adroit et intelligent, de dire enfin ce qu'ils desiroient de moi. je lui conseillai de ne se point mêler de cette affaire. Il courût leur dire, "c'est un homme inflexible. Revenus à moi ils m'annoncerent que puisque j'étois si entêté, le gouverneur alloit me faire comparoitre, et qu'à force de Kia Koen, et de coups de baton, il sçauroit bien venir à bout de guérir mon entêtement. Pendant alors que la violence des tortures me mettroit peutêtre hors d'etat de suffire à mes prieres ordinaires, je pris le parti de reciter mon rosaire. je le commencai avec une assez grande emotion et palpitation de coeur causée par l'image des tortures dont je me voyois menacé. Vers la moitié je sentis la paix rentrer dans mon ame.

quand j'eus fini, j'ajoutai une dixaine pour invoquer N. S. présent devant Pilate. En ce moment mon Sauveur JESUS me fit sentir sa douce présence et répandant une grande et sainte joye dans mon cœur, il me dit d'Espérer en lui par son tout puissant nom de Jésus. L'abondance d'une si grande miséri-corde et la vive impression qu'elle me fit me persua-derent que N. S. ne permettroit pas les violences et l'acharnement qu'on m'annonçoit de la part du gouverneur. Je ne fus pas trompé. cela fut ainsi.

Le jeudi dans la semaine de la passion j'eus un vomissement qui m'affoiblit beaucoup. Je ne voulus pas pour cela interrompre le jeûne, dans la pensée que la diette ne pouvoit nuire à mon pauvre esto-mach fort délabré. Le Mercredi Saint, je me mis à gémir devant Dieu de me voir privé pour le lendemain du bonheur dont jouissent les prêtres dans la Ste Eglise, de recevoir N. S. et d'offrir les SS. mysteres. alors mon Dieu vint me visiter; et répandant tout d'un coup une douce et grande joye dans mon ame, la très Ste Trinité s'unit à moi et me dit de ne point m'affliger; que lui, Mon Dieu en trois personnes seroit dans mon cœur et me tiendroit lieu de la grace dont j'étois privé. Ma consolation fut grande en mon Dieu, et telle qu'il le sçait.

Le lundi de Pâques, le prisonnier intelligent dont j'ai parlé vint à moi, le visage pâle, et les yeux tout larmoyans, m'annoncer la nouvelle de ma mort. Comment cela, lui dis-je. Le Lân yê, répond il, vient de me communiquer une lettre du Tuing tôn qui déclare que sans plus ample information, il ordonne au gouverneur de Yun Tchang de me faire mourir.

Dieu ne permit pas que cela fut. Ceci, je l'avoue, tient presque du miracle. Voici ce gouverneur qui à mon retour de Peking tou m'avoit refusé le secours des médecins, quitte à moi à crever, c'étoit son expression, le voici bouleversé en cette occasion jusqu'à ne pouvoir se résoudre à me faire mourir, malgré l'ordre si exprès du Tsiung tou, devant qui les subalternes tremblent comme des esclaves, dont le sort est tout entier entre leurs mains; je ne puis revenir de la surprise que me donna un tel changement. Il met vingt jours à chercher des moyens pour me soustraire à la cruauté du Peking tou, et lorsqu'il veut à la fin exécuter ses ordres, le voilà déconcerté d'un seul mot du prisonnier. Celui ci venoit de lui dire qu'il faloit craindre que ma mort ne fut par la suite connue de trop de monde. Ce meme prisonnier quelques jours après voyant le danger passé, tout payen qu'il etoit, ne put s'empecher de me dire; véritablement il faut bien que votre Dieu soit vrai, pour qu'il vous protege ainsi. Ce gouverneur fut déposé la même année. Au bout d'un mois un autre lui succéda pour deux mois seulement. Il en arriva un second de Pekin. Dans le courant de la douzieme lune, Deux chretiens s'aviserent de lui présenter un placet à mon sujet. Me supposant dans l'indigence, il repondit froidement qu'il me donneroit le viatique des prisonniers lequel consiste en une mesure qui contient environ un boisseau de riz, et cent cinquante liards par mois. Comme son prédécesseur il fut déposé l'année suivante 1771.

Le 26 de la même lune arriva un autre gouverneur nommé Tchang sous lequel j'ai eu beaucoup à souffrir. Le 28 il vint visiter la prison et y adorer les idoles. après qu'il eut fait toutes ses abominations, il appella les prisonniers pour prendre connoissance de leur cause. Je fus appellé le dernier et cité devant lui. Il me demande si je n'avois pas à mon usage certains instrumens de sorcellerie. Je lui reponds que je n'ai point de pareilles choses; que ma religion les déteste, et que je les ai en horreur. Il demande encore si je sais écrire; je reponds que je ne sçais point écrire les lettres chinoises; Mais, dit il, écris moi en tes lettres le nom de Dieu. Je le fis, ecrivant ces deux mots Thien tchou. Il ordonna ensuite au geolier de veiller sur moi. "Vous le serrerez de près", lui dit il, " je vous livre là un prisonnier de la derniere importance. " vous ne le connoissez pas, c'est un homme rusé plus " qu'il ne se peut dire. Il faut qu'il le soit bien pour avoir " trompé tant de gens, et pour s'etre échappé de tant de " Mandarins depuis Canton jusqu'ici. Je sçais ce que c'est " qu'un Européen. Et je connois les mandarins de son pays, " ce sont des hommes terribles" S'adressant aussitôt à moi, "cependant tu es criminel", me dit il. "Je ne suis venu ici, repondis-je, que pour une seule chose!" Pour quelle chose, reprit il; je reponds, "pour prêcher la Religion Chretienne." Il se tut paroissant ne sçavoir plus que dire, et après avoir donné beaucoup d'ordres severes contre moi, il se retira.

Ce gouverneur me laissa jusqu'au 1.er jour de la neuvieme lune. Ce jour là ayant fait toutes ses abominations ordinaires dans les diverses pagodes, il entra brusquement dans la prison pour les continuer. après quoi s'étant assis, il appelle tous les geoliers pour leur

demander s'il n'y avoit personne qui me vint voir, et qui prit soin de moi. Ils repondent que non. Il leur dit que le Tsung tou en l'envoyant à Yun tchang s'etoit plaint à lui que les gouverneurs précédens n'avoient pas sçu traiter mon affaire; qu'il lui en confioit l'administration; que d'après les ordres très sévères donnés à mon sujet, ils fissent donc bien attention à la question qu'il venoit de leur faire; qu'ils fissent les recherches et les informations les plus exactes, qu'il en feroit de son côté, et que s'il venoit à découvrir quelque fraude ou quelque négligence de leur part, ils ne fussent pas étonnés qu'il leur écrasât les os des jambes et des pieds à coups de Kia Koén et de batons; qu'il reviendroit au premier de la lune prochaine, et qu'il vouloit pour ce jour là avoir tous les éclaircissemens. Il n'en dit pas davantage et disparut.

Pour connoître quel fut alors mon danger, il faut remarquer que deux chretiens qui m'avoient assisté les années précédentes, ~~aujourd~~ demeurant dans cette ville où j'etois emprisonné, le second fils de la famille nommée Kieou m'avoit servi avec la plus grande affection. C'etoit chez lui qu'on gardoit en dépôt l'argent destiné pour moi. Tout cela pouvoit se découvrir très facilement. Me voyant reduit à une telle extremité, ah! que mon amertume fut grande! Celui là seul qui pouvoit me consoler et me secourir, par une indigne miséricorde, repandant tout d'un coup en moi une douce joye avec une vive lumiere, j'apperçus un fleuve devant moi. Ce fleuve avoit une pente

bien sensible, sans cependant avoir le cours bien rapide. Je me trouvai au milieu de ses eaux, comme si j'y avois été reproduit subitement. J'etois vêtu seulement d'un calçon, ayant les cheveux un peu longs et négligés. Je n'avois de l'eau que jusques un peu au dessus des genoux. Le lit du fleuve etoit pierreux et difficile. Aux deux côtés du fleuve, je ne voyois pas de rivage; mais d'autres eaux me paroissoient poussées de dehors par un vent violent. Je vis ces eaux rester dans toute la longueur du fleuve suspendues ~~suspe~~ à la hauteur d'environ deux pieds, formant deux murs de flots blanchissans, écumans, bouillonnans et gonflés sans pouvoir refluer dans les eaux du fleuve qui m'environnoient: leur lit etoit pénible et embarassé. Elles m'auroient renversé si elles s'etoient accrues au même dégré que les eaux du bord; je n'aurois pû me soutenir. Je marchois au milieu du fleuve. Un peu au delà du lieu qui formoit la pente, etoit un rivage sur lequel je vis très clairement Notre Seigneur debout, et la très S.te Vierge aussi debout à sa droite, qui me regardant avec un visage affable, et m'encourageant me tendoient la main droite pour m'inviter d'avancer et parvenir à eux sur le rivage. Après avoir eu tout le tems de les considérer très distinctement la lumiere me fût retirée, me laissant dans le cœur toute la joye qu'elle m'avoit donnée. J'ai sçu depuis que cette lumiere etoit promissoire.

Le 1.er jour de la dixieme lune, le gouverneur tint sa parole. Il appella les geoliers pour les interroger, et leur demanda de nouveau si personne ne venoit me visiter. Un d'eux qui passoit pour être des plus rusés coquins du pays, nia qu'il y eut

personne qui m'assistât. l'hypocrite jetta de la poudre aux yeux du gouverneur; et celui ci fût la dupe de cet imposteur.

En ce même tems il me survint une nouvelle croix. j'avois pendant quelques mois eprouvé des eblouissements dans mes yeux. Mais nous touchions à la fin de cette dixieme lune, ou peutêtre étions nous entrés dans la onzieme, lorsque je souffris dans ma vue un dépérissement considérable. En moins d'un mois j'en vins à ne pouvoir connoître personne à quatre pieds de moi. Un soir etant renfermé dans la prison, je me mis avec larmes à repandre mon coeur en la présence de mon pere adorable, lui disant qu'une telle croix, s'il ne me regardoit en pitié etoit capable de mettre fin à mes jours; que cependant je m'abandonnois à sa miséricorde et lui faisois le sacrifice de ma vue. J'eus à peine dit cela, que mon Dieu vint me visiter et me promit que je ne perdrois pas la vue. La consolation d'une telle grace me fortifia. Je crûs à la promesse de mon Dieu, et ne fis plus cas de mon infirmité. Ma vue se retablit peu à peu et assez promtement.

Dans les derniers jours du mois de juillet suivant, le gouverneur Tcheang se songeant dans sa fureur contre moi et la religion Chretienne resolut enfin de faire persécution. Il fait trainer devant lui le pere de la famille Ricou avec ses deux fils. après les avoir tenu tout un jour à sa porte, le soir il les cite devant lui. Le livre en main il interroge le second sur la doctrine. Celui ci repond en homme instruit. Il les renvoya. aussitôt après il fit partir des satellites pour prendre Tchéon yung Kong. On ne le trouva pas. Ils amenerent

son frere. Dès que celui ci fût arrivé, le gouverneur envoya chercher le jeune Chretien Kicou, donna vingt soufflets à l'autre et les mit tous deux à la Cangue. Pour moi les voyant si maltraités, je regrettois de demeurer tranquille dans ma prison. Mon Dieu qui vouloit m'exaucer me prépara pendant cinq ou six jours à une nouvelle épreuve, en me faisant gouter une douce confiance en lui avec une assez grande paix. Tchaon yûng theang ayant été appellé le gouverneur lui dit qu'il prétendoit aussi avoir son frere. Pour epargner à sa famille la corvée des satellites, Tchaon yûng tchang fût contraint de dire qu'il lui écriroit et qu'il le feroit venir. Il vînt en effet; et le lendemain de la fête de St Laurent, il alla dès le matin se présenter au gouverneur qui etoit assis sur son tribunal. Le gouverneur aussitot me fit venir de prison et je fûs traîné devant lui. Est ce vous, me demanda t'il, qui avez instruit Tchôn yûng Kóuy. Je répondis, Oui. Il me fait frapper de 40 soufflets. Tous les coups etoient violens, et me tordoient la mâchoire inférieure. Dès les vingt premiers je fûs obligé de cracher du sang. Pour consolation, il prononça contre moi toutes sortes d'injures et m'accabla de malédictions, ajoutant, "mais pourquoi "ne meurs tu pas? On n'attend que cela tous les "jours. Pourquoi donc ne meurs tu pas?" Je ne repondis rien. Le boureau prend la parole et me dit; "M. le gouverneur t'ordonne de repondre, pourquoi "ne meurs tu pas?" Ma reponse fût, "Il n'est pas au "pouvoir de l'homme de fixer le tems de sa mort". "Je vais t'aider à mourir", reprît le gouverneur.

et il ajouta "donner lui trente coups de bamboux"
ils me prirent donc et m'étendirent par terre. Ensuite un satellite commença à me fraper à coups de bamboux sur le milieu des cuisses, j'étois couché sur le ventre. Ils compterent vingt coups. après les avoir reçus je me sentis près de m'évanouir. alors mon Pere tout puissant bouleversa le cœur du tyran et il fit cesser le supplice qui est bien à la lettre, pro nomine Jesu contumeliam pati. J'avoue que j'en avois de la joye et que je retournai content dans ma prison. avant de m'y renvoyer, le gouverneur continuant de vomir contre moi ses malédictions, dit qu'il me citeroit encore le lendemain pour m'en donner autant; ajoutant encore, je veux t'aider à mourir. Pour Theou yung Koüy, il lui fit donner vingt soufflets; et aux deux autres seize coups de bamboux à chacun. aussitôt après ils furent elargis.

Quand je fus remis dans ma prison, je me trouvai si épuisé qu'il me sembloit ne pouvoir supporter deux ou trois tortures au plus de cette violence, sans mourir. Je me mis à repandre mon cœur en la présence de mon bon pere, pour lui recommander, comme je disois, mes pauvres et derniers combats. après m'avoir écouté quelque tems mon Pere adorable comme élevant la voix me dit, Et qu'est ce donc que votre confiance en mes promesses? En ce moment là mon cœur se sentit grandement dilaté. Je connus que mon Dieu ne permettroit pas que le Tyran me fit souffrir davantage. La joye d'une si tendre misericorde me fortifia. Il ne me vint pas d'ulceres aux cuisses, et la douleur que je souffrois au visage tout meurtri par les derniers soufflets passa peu à peu. Au bout de quinze jours j'étois guéri.

aux vexations du Tyran contre moi, j'ajouterai encore ici que cette meme année il fit effacer deux fois mon nom de dessus la liste des prisonniers qui recevoient leur viatique ordinaire, ce qui alloit infailliblement à me faire mourir de faim. Mon pere tout puissant lui bouleversa encore le cœur cette fois, et il continua de me donner mon viatique.

Les années suivantes il plût à mon Dieu de m'introduire dans de nouvelles voyes de purgation interieure. J'ai souffert d'étranges amertumes venues du fonds de ma corruption. J'avois besoin, pour n'être pas excédé d'affliction, d'avoir quelque relâche de la part du Tyran. Mon pere tout puissant le fit écarter. Il fût envoyé à King tchoan pour la guerre. Il n'en revint que l'année d'après 1775 au mois d'8.bre. De retour il ne demeura que quatorze jours à Yûn tchang, etant obligé de partir pour Tchîng tou d'où il ne revint que l'année suivante 1776 au mois d'8.bre

Pensant à son retour et à sa cruauté, je craignois pour ceux qui m'assistoient, particulierement pour cette pauvre famille Kuon, et demandois à Dieu qu'il ne permît pas qu'on vînt à les tourmenter de nouveau, pour l'assistance que j'en recevois. Notre Seigneur dans une grande misericorde se montrant à moi, me dit, "qu'il "m'accordoit cela, quand ce ne seroit que parceque je le "lui demandois." Cette parole a eu jusqu'au dernier jour son accomplissement. J'ai appris beaucoup de nouvelles vexations sur d'autres chretiens, de la part du Tyran. Il avoit coutume de venir une ou deux fois par mois faire ses abominations dans la prison; me harcelant souvent par ses menaces, et n'epargnant ni injures, ni ordres cruels, ni blasphêmes; mais Dieu voulut qu'il

épargnât cette chere famille. ici je remarquerai que lorsqu'il faut souffrir, Dieu aide. C'est ce que j'ai éprouvé. Et quand il n'y a point à souffrir, il permet qu'on sente sa propre misere. Trois mois se passerent, et le tyran fut encore obligé de repartir pour Peking, d'où il ne revint que le 7 du mois de 9.bre suivant 1775.

On ne le vit pas dans la prison tout le reste de cette année. Il n'y reparut qu'au premier jour de leur nouvelle année. Le 19 février 1776, il me cita et appella en meme tems les geoliers. Le plus ancien s'etant présenté, il lui dit, "Comment "la famille Kiou en a t'elle agi avec cet homme là?" Le geolier qui étoit un vieillard repond, "il n'est question de rien, sinon qu'il prend volontiers un peu "de vin qui lui vient de cette famille" Est ce la "famille elle même", reprend le gouverneur, qui le lui "apporte?" Le geolier affirme que non, et ajoute, "c'est nous memes qui l'apportons" offrant de subir toutes sortes de tortures, au cas qu'on put le convaincre de contravention à ses ordres. Le gouverneur ebloui par cette reponse en demeura là.

Revenu à moi, il se repandit en injures atroces, usant de termes qui offensoient la pudeur. j'avois les yeux baissés, et ne disois rien. Etonné de mon silence, il me parla d'un ton un peu plus adouci; me disant néanmoins que j'avois l'air d'un assassin, et me demandant si je n'avois pas quelque poignard sur moi. Il me repeta plusieurs fois la meme demande, à laquelle, bien entendu, je repondis que non. Ne sachant plus que me dire il me laissa; mais il continua de s'entretenir de moi avec le Laoyé qui etoit présent. Entr'autres choses, il repeta plusieurs fois, "C'est sans "difficulté un criminel digne de mort, je veux l'assommer" Il ajouta beaucoup de blasphemes contre Ma

religion, à quoi le Laïze par basse flatterie applau-
dissoit à chaque instant.

Non content de tout ce qu'il venoit de dire, il se fit
apporter tout ce qui etoit à mon usage, pour en
faire l'inspection. Il demanda aux prisonniers s'ils n'a-
voient pas à se plaindre de moi. Ceux ci répondirent,
point du tout. Un peu déconcerté par cette reponse,
il éleve la voix, jette de grands cris, et m'appelle fou.
voulant faire abjurer d'avance la Religion chreti-
enne à tous les prisonniers, il leur fit promettre
qu'ils ne m'ecouteroient jamais, et ne croiroient ja-
mais à ma doctrine. Ils promirent tout ce qu'il
voulut, ainsi le Diable se vengea sur ses Esclaves.
après quoi le Tyran se retira vaincu.

Cependant, reflechissant sur les menaces que je
venois d'entendre et sur les précautions qu'on prenoit
contre moi, je roulai dans mon esprit cette pensée
que c'etoit fait de moi. accablé du poids de ma
misere, ~~je n'avois plus rien à attendre~~ je n'ai donc
plus rien à attendre, me disois-je à moi même,
qu'un abandon inévitable de tout le monde. je voyois
les dangers; j'etois effrayé par les obstacles humains.
offusqué des reflexions qui s'attachoient à mon esprit,
je ne voulois pas même faire attention que je man-
quois de foi et de confiance ~~et~~ en mon Dieu. Mon St
ange gardien qui le sçavoit me reprit et m'encouragea
avec tant de charité, il me consola tellement par quatre
fois differentes, qu'à la fin je méprisai tout, resolu de
m'appuyer sur les promesses de mon Dieu, et ne doutant
point que je ne serois assisté tout comme auparavant.

Vers la fin d'Octobre, j'eus à souffrir dans la prison
une persecution d'une nouvelle espece. Les prisonniers s'é-
tant revoltés contre moi, me rassasierent d'opprobres,
avec menaces de m'assommer, de me hacher à coups
de couteau, &c. &c. Ils disoient entre eux (ce qui humai-
nement parlant, etoit bien vrai) que pour m'avoir traité

ils ne seroient pas traités comme coupables d'un nouveau crime; qu'ils recevroient plutôt récompense que punition. Au milieu de cette bourasque je prîs le parti de ne chercher d'autres armes défensives, que le silence, la patience, et le recours à Dieu; je me recommandai donc à lui. Cependant personne n'osant me maltraiter, on prît la résolution de m'accuser devant le gouverneur, dans la persuasion qu'on viendroit à bout par là de me faire assommer, comme ce tyran m'en avoit tant de fois menacé.

Le onzieme d'8.bre le gouverneur vînt dans la prison. Il demanda de nouveau aux prisonniers s'il y avoit quelqu'un qui vînt me voir. Ils répondirent encore que non. l'occasion de m'accuser étoit belle chose admirable, personne ne le fit. Le gouverneur renouvella ses ordres contre moi aux geoliers. "Prenez y garde, leur dît il, si cet homme échape "de prison, il y va pour moi de ma dignité, et "pour vous de l'exil, peutetre de la vie." Je passois toujours pour sorcier dans son esprit.

. Cette persécution interne que je croyois éteinte se renouvella quatre jours aprés plus violemment. Mon principal ennemi fût cité devant le gouverneur. les autres prisonniers le presserent de m'accuser. Il le fit, et dit faussement que je lui faisois des querelles sur ce qu'il ne payoit pas ses dettes. Dieu bouleversa le cœur du gouverneur. Il ne fit que répondre que peutetre ils n'entendoient pas bien mon langage. Il demanda ensuite si dans la prison je faisois des prieres. Mon accusateur répondit qu'oui, mais que c'étoit dans une langue qu'il n'entendoit pas.

avant de quitter l'article du tyran Tchang qui craignoit tant pour sa dignité, et qui prétendoit se faire un mérite de ses cruautés contre moi j'ajouterai ici que cette année 1777 il a été dé-

posé. Pour mes autres persécuteurs, le Tching tou qui m'avoit condamné à mort, a été condamné lui même par l'Empereur pour d'autres affaires, et obligé de se pendre il y a trois ou quatre ans. Le fou thay yê de Tching tou dans la prison duquel j'étois si manifestement exposé à mourir de misere, j'ai appris qu'il s'étoit étranglé à King Tchoan. Le fou thay yê de Tchang King, qui avoit tant éclatté en blasphemes, comme je l'ai raconté, lorsqu'il me donnoit la torture fût cette même année déposé avec ignominie. Le gouverneur qui dans ma maladie me refusa le secours des médecins et se résolût ensuite d'exécuter la sentence de mort rendue contre moi, fût déposé aussi, comme je l'ai déja remarqué. Et enfin le Laò yê qui fût l'auteur de notre persécution a subi le même sort à son tour.

On voit clairement par ma narration que je laisse bien des vuides dans un espace de 8 ans et plus, Mais on ne peut pas tout dire. Il est difficile de rendre toutes les amertumes qui pendant ce tems là se sont succédées dans mon ame; il est même difficile de les imaginer. Je n'ai plus qu'à parler de ma délivrance.

L'année derniere Mr D'arokas exjesuite portugais premier Mathematicien de Pekin écrivit au Tsung tou actuel de cette province son ami pour le prier de procurer mon élargissement. Celui ci en conséquence écrivit au gouverneur de yûn Tchang pour scavoir en quel état j'étois. Ce gouverneur repondit tout simplement que j'étois fou. Sur cette reponse le Tsung tou s'excusa auprès de M. d'arokas, disant, comment élargir un fou?

Cette année ci 1777 au mois d'avril Mr d'arokas est arrivé lui même à Tching tou avec la qualité d'ambassadeur ou d'envoyé de l'Empereur, pour

aller à King tchoan lever la carte du pays. Deux jours après son arrivée Mgr notre vicaire apostolique y arriva aussi. Sur le champ il écrit à Mr D'arokas qui lui fit part de ce qui s'étoit passé, et se chargea obligeamment de faire de nouvelles poursuites. Il se plaignit au Tsung tou de ce qu'on lui avoit accusé faux contre moi, et prit ma défense en traitant mes ennemis de calomniateurs. Le Tsong tou lui promit de penser à mon affaire.

Dans le même mois arriva à yûn tchang de la part du Tsung tou une lettre du fôu thay ye de Tchûng King qui etoit à Tching tou. Il donnoit ordre au gouverneur de yun tchang de me faire conduire à Tching tou escorté de quatre satellites; avec la chaine au col, les fers aux pieds et aux mains, et deux cadenats bien remplis de plomb. Des quatre satellites qui devoient m'escorter il en manqua un. Le jeune chretien Kien voulut venir avec moi pour m'assister dans la route. Il partit malgré le conseiller du gouverneur qui en ayant eu nouvelle lui envoya défendre de me suivre. après neuf jours de route j'arrivai à Tching tou le vendredi avant veille de la Pentecôte.

Le mardi suivant je fus cité devant le fôu thay yê. Il me fit subir un interrogatoire assez long. Je repondis avec tant de netteté et de présence d'esprit qu'il ne pouvoit assez admirer qu'on m'eut donné pour fou. L'interrogatoire fini, je fus remis en prison. Dans ce nouveau sejour qui me fut bien à charge, je reçus de mon pere adorable une consolation et lumiere intérieure en laquelle il me fit connoître que "je serois bientôt tiré " de cette prison". Le jeudi suivant je fus conduit une seconde fois devant le fôu thay yê. Dès

que j'eus paru devant lui, il dit à mes satellites que j'étois un homme innocent, et leur ordonna de me conduire chez un serrurier pour faire rompre mes cadenats. ses ordres furent exécutés. On me mena ensuite à un autre palais. J'y trouvai un jeune mandarin qui dans sa premiere jeunesse avoit été eleve de Mr D'aroxas pour les Mathématiques. Il me reçût avec toutes sortes d'honnêtetés et me dît. "vous resterez chez moi en atten-
" dant le retour de Mr D'aroxas. a son retour il
" vous sera libre d'aller à Pekin, ou à Canton." Je reflechis devant Dieu qui seul etoit mon conseil sur ce que j'avois à faire. Ma resolution fut prise de me déclarer nettement selon ma conscience. Le surlendemain le mandarin m'appella dans sa chambre, et me donna des marques singulieres d'amitié, jusqu'à me dire en propres termes, "Je veux que vous me regardiez
" comme ~~votre~~ votre ami" Il ajouta beaucoup de choses obligeantes que je ne rapporte pas. Je m'empressai de faire venir la conversation à mon but. alors je lui dis fermement que je ne consentirois jamais d'aller à Pekin, que je ne me déterminerois pas davantage à retourner de moi même à Canton, et que la seule chose que je desirois, c'étoit de rester ici pour prêcher la Religion chretienne. Surpris de ma fermeté et de la proposition étrange que je lui faisois, il changea de visage et de ton. Il se leve aussitôt pour sortir de sa chambre, et me défend de passer la porte de sa maison. Je lui dis qu'il pouvoit etre tranquille. Du moment que le Mandarin eût paru courroussé, tous ses gens me tournerent le dos. J'en eus de la joye. On me fit souffrir bien des duretés et des opprobres. J'ai lieu de croire que ce que j'avois dit fût tout de suite rapporté au Tsung tou. C'etoit mon intention. Le Tsung tou prétendit qu'il faloit bien que quelqu'un m'eût sug-

géré une telle façon de penser, il ordonna qu'on fit recherche à ce sujet. on ne découvrit rien de ce qu'on prétendoit; mais une circonstance parut mystérieuse et importante, c'est que trois de mes satellites, logeoient dans une auberge, et le quatrieme dans un autre endroit. C'étoit le chretien de la famille Ricou venu avec moi qui logeoit dans une maison ou etoit Monseigneur le vicaire apostolique avec deux ou trois prêtres. J'apprîs de plus que le Tsung tou avoit interrogé des gens du Palais ou avoit demeuré Mr D'aroxas lesquels déposerent qu'il avoit reçu des lettres et qu'il en avoit ecrit à quelqu'un dans la ville. Tout cela annonçoit un nouvel orage contre moi. j'avois le cœur serré; et ma tristesse etoit extrême. Mais mon Dieu me visita encore et repandant en moi une grande et douce paix, il me fit ressouvenir de mes promesses, ajoutant que personne de ceux qui m'assistoient ne seroit inquietté pour m'avoir assisté. Deux jours après, 12 juin, lorsque je m'allarmois pour Monseigneur et les prêtres, je reçus de nouveau une douce consolation et une lumiere de confiance en laquelle je connûs que nul ne seroit exposé à cause de moi à la persécution que je craignois.

Enfin Mr D'aroxas arriva le 29 juin. aussitôt il m'envoya de ses gens pour me conduire chez lui. j'en fûs reçu avec la franchise et l'amitiè qui se temoignent mutuellement des missionnaires. je lui rendis compte de ce que j'avois dit au dernier Mandarin. Il blâma d'abord ma façon de penser, mais voyant que j'abandonnois tout à Dieu, il ne me parla presque plus de rien et prît tout sur lui. Le Mercredi suivant sans me rien dire, il envoya un de ses gens dire à Monseigneur qu'il m'envoyât une chaise pour me transporter chez lui. La chaise arriva à l'entrée de la nuit, et ce fût la premiere nouvelle que

je reçus de ma délivrance parfaite. Un instant après il s'éleva un vent et une pluye terribles. Je partis après avoir remercié M. d'Aroxas de ses bons services, et parvins enfin entre les bras de nos chers missionnaires dont les cœurs m'étoient ouverts depuis si longtems. Ce fut le deuxieme jour de juillet fête de la visitation de la très S.te vierge que se fit notre entrevue. Circonstance digne d'être remarquée.

afin de mieux faire connoître dans ma délivrance l'œuvre de Dieu et la protection de la très S.te vierge, j'ajouterai ici quelques graces indignes qui y ont rapport. Etant il y a huit ans dans cette prison si dure de Tching tou, Notre Seigneur par une grande et singuliere faveur me prédit que ma tribulation seroit longue. Je me souviens très expressément de ce terme dont il se servit en me parlant, de Si longue &c &c.

avant la séparation des chretiens d'avec moi qui me fut si pénible et me fit verser des larmes bien ameres, je pensois avec une grande peine que tout se reduiroit à me renvoyer à Canton comme bien d'autres. alors la très S.te vierge me visita dans une grande miséricorde et me dit en termes formels, je m'offre à faire que vous ne soyez pas renvoyé à Canton, mais vous serez tout simplement remis à votre mission ....

Une autre fois etant dans la cour de la prison vers le milieu du jour, je commençai une hymne en l'honneur du S. Esprit. Dès que j'eus achevé ces paroles, Veni, Sancte Spiritus, et emitte celitus lucis tuæ radium, tout d'un coup sentant naître en moi une grande plénitude de paix et de consolation intérieure, j'apperçus en l'air devant moi à la distance d'une quinzaine de pieds environ l'adorable personne du S.t Esprit sous la forme d'une colombe rayonnante et lumineuse, et du bas du Symbole un grand trait de lumiere qui se terminoit à moi et m'inves-

tissoit. J'entendis alors mon Pere adorable me parler avec des sentimens d'une si profonde et infinie miséricorde, d'une si tendre et intime compassion, qu'il n'y a pas d'expression humaine capable de la rendre. C'étoient de ces gemissemens que l'Ecriture appelle inénarrables. Il faut sentir et éprouver cela pour sçavoir ce qui en est. Mon pere adorable me parla ainsi. Je vous eclairerai, je vous inspirerai, je vous conduirai, je vous protégerai. Ces quatre paroles me furent dites formellement, à quoi il ajouta non en termes formels et articulés, mais par une inspiration très forte et très vive, "vos "ennemis s'embarrasseront dans leur fausse et mondaine "prudence, sans qu'il puisse rien arriver au préjudice de "ce que je vous ai promis." aussitôt la lumiere cessa.

Si j'ai raconté ces graces dans la relation que je viens de faire, c'est pour glorifier mon pere adorable, et en montrant ma croix aux hommes, leur montrer aussi l'onction qui l'a accompagnée. J'ajouterai que je n'ai ecrit cette relation que par obéissance. J'avois formement resolu de ne rien écrire. On m'a ordonné de rompre le silence que je m'etois imposé. J'offre donc cette narration comme le fruit de l'obéissance, et prie Mon Dieu de la bénir comme telle.

Signé.... Joannes franciscus Gleizo quondam vinctus Christi Jesu; Utinam digné.

fini d'ecrire le 22.7.bre 1777.

Relation de ce qui s'est passé de plus considérable dans la mission de Chine en 1776 et 1777, ecritte par Mr De St Martin docteur de Sorbonne, ci devant directeur au Séminaire de St Louis, et actuellement mission-naire apostolique à la chine

La Religion est l'oeuvre de Dieu. C'est par des voyes tout opposées à la Sagesse humaine qu'il veut l'etablir et l'étendre, afin que la gloire n'en retourne qu'à lui. Les deux années 1776 et 1777 ont été fécondes en persécution de toute espece. Ceux qui en ont porté le poids sont pres que tous prosélytes. Les anciens chretiens ont depuis long-tems fait preuve de courage; beaucoup ont laissé par écrit dans les prétoires les temoignages de leurs victoires, les persécuteurs craignent d'avoir à rougir d'une nouvelle défaite. Ils attaquent donc les nouveaux chretiens espérant tirer avantage de leur foiblesse; mais ils ne sçavent pas que c'est le tout puissant qui combat pour eux et avec eux. ils voyent arriver précisement le contraire de ce qu'ils preten-doient. Ils veulent empêcher la propagation de la foi, et c'est par ce moyen qu'elle s'étend. Les simples payens sont encore plus animés contre elle que les magistrats; Il n'est presque pas de moyen qu'ils n'employent pour la détruire. Un des plus furieux et des plus universels, c'est de leur ôter les moyens de vivre. Comme les chretiens sont en petit nombre eu égard à celui des Payens, il arrive que les chretiens pauvres sont obligés de tenir à titre de ferme le terrein des payens. Ceux ci, soit en haine de la religion, soit par crainte d'être accusés comme fauteurs d'une secte corrompue, telle qu'on regarde la religion chretienne, obligent les Chretiens à afficher dans leurs maisons des actes d'apostasie, ou à leur refus les congédient. Il s'en trouve de foibles qui consentent à tout; d'autres pleins de foi et de confiance en Dieu,

préférant la grace à tous les trésors du monde, souffrent pendant quelque tems, et au moment qu'ils s'y attendent le moins, Dieu leur ouvre une voye qui les comble de prospérité et de consolation.

J'en ai sous les yeux des preuves bien sensibles. Depuis quelques mois il vient de s'ouvrir une chretienté fort abondante. Dieu a touché le cœur de plusieurs particuliers fort riches qui auparavant etoient tellement attachés aux superstitions du pays, qu'ils faisoient batir des temples d'idoles. aujourdhui ils viennent de se faire chretiens malgré les obstacles qui s'opposoient à leur conversion. Ce sont eux qui recueillent sur leur terrein qui est immense, nombre de familles dispersées pour la foi. Les payens jaloux de leur bonheur se cottiserent ensemble, et ramasserent une somme d'argent pour se faire ouvrir la porte du prétoire et accuser les chretiens de choses fort odieuses. Un de ces riches qui n'etoit que cathéumene appréhendant quelques foiblesses de la part des chretiens refugiés chez lui alla les trouver, les fortifia de son mieux et leur dit, S'il s'éleve quelqu'affaire, ne craignez rien; Mettez tout sur mon comte, je me charge de tout. Dieu fut content de son sacrifice et n'exigea rien de plus. Les payens accuserent les chretiens jusques à trois reprises différentes, et ne furent point ecoutés. Pour recompenser la foi de cet homme, le missionnaire lui administra le batême, quoiqu'il n'eût point encore achevé le temd d'epreuve ordinaire pour le cathéuménat; ce qu'il venoit de faire pouvoit abondamment y suppléer.

Au même endroit il s'est converti un jeune homme qui a donné des marques de foi peu communes. Peu de tems après sa conversion son pere aussi chretien vint à mourir. La famille suivant la coutume du pays voulût appeller les Bonzes et célébrer les obseques avec les superstitions ordinaires. Le jeune chretien instruit de son devoir se déclara publiquement chretien et refusa de participer aux cérimonies superstitieuses. aussitôt un de ses oncles présend et qui avoit toute au-

torité dans la famille tombe sur lui comme un furi-
eux, le chargeant de coups et d'injures. Il les recevoit
à genoux, disant seulement, je mourrai chretien. L'oncle
lassé de frapper prend une corde, l'attache par le col
et le traine à la ville pour l'accuser devant les ma-
gistrats. arrivé près du prétoire, il veut dresser une
plainte ou accusation juridique qui s'écrit par des es-
peces de commis nommés pour cela par le juge du lieu.
Il s'adresse donc à l'un d'eux, et n'écoutant que sa
fureur, il dicte une accusation si atroce que l'ecrivain
lui dit, il vous faut au moins telle somme (c'etoit la va-
leur de dix mille francs) pour soutenir cette affaire.
et moi, si j'ecris, je cours risque de perdre la vie. Il
a recours à un autre avec aussi peu de succès. quatre
successivement refusent d'ecrire son accusation. Sur ces
entrefaites arrive un autre chretien presqu'aussi nouveau
que le premier qui, informé du danger dont ce jeune
homme etoit menacé, vouloit le sauver à son propre péril.
Il entre muni de plusieurs livres de la Religion qu'il
avoit apportés à dessein. La sale du dernier ecrivain
etoit remplie alors de beaucoup de peuple et de soldats
attirés par les cris de l'oncle qui ne se possedoit pas.
Il declare publiquement que les accusations qu'on veut in-
tenter contre ce jeune homme sont autant de calom-
nies, que tout son crime est de faire profession de la
religion chretienne, que cette religion est vraye et
droite. Il produit ses livres et les distribue indifferemment
aux soldats ou au peuple qui s'en saisissent et les lisent
avec avidité. après avoir lu quelques pages, on les entend
s'ecrier tous d'une voix, "la Religion xenne est vraye;
" il n'est pas permis d'accuser contre elle" Se tournant
du côté de l'oncle, ils le chargent de malédictions. Celui
ci voyant tout le monde contre lui se désiste, et laisse
son neveu en liberté. Un moment après le chretien qui
avoit été ~~du~~ le libérateur du jeune homme lui dit;
Notre Religion nous ordonne de rendre le bien pour le
mal. Il faut montrer que vous honorez votre oncle, et

lui donner à diner dans la ville. Cet avis est suivi ; l'oncle invité accepte, et charmé d'un si beau trait, il dit à son neveu, soyez chretien, je ne m'y opposerai plus.

Les exemples de douceur et de patience qui, graces à Dieu, sont assez fréquens dans cette mission, ont ouvert les yeux à un grand nombre de payens. Plusieurs qui auparavant etoient furieux contre elle, se sont trouvés désarmés ; d'autres moins prévenus et dont le cœur moins corrompu mettoit un obstacle plus foible à l'entrée de la foi, l'ont enfin embrassée, et en sont aujourdhui les plus zélés apologistes. Mais ce n'est qu'après de grands combats qu'un missionnaire peut gouter de pareilles consolations. Mr Moye Missionnaire françois dans cette partie dont Dieu couronne les grands travaux par de grands succès, semble destiné par la Providence divine pour etre spécialement en butte à la contradiction des Payens. Presque partout il faut qu'il soutienne une guerre ouverte. Le démon jaloux de ses victoires ne cesse de lui tendre des pieges, et sans une protection marquée du Seigneur, il y a longtems qu'il auroit perdu la vie.

Au mois de juin 1776 près de la province de Koui tcheou etant un jour de dimanche à visiter les chretiens des montagnes, les payens accompagnés de deux soldats vinrent au nombre de vingt entourer la maison ou il etoit, et voulurent entrer. Les chretiens etoient en priere. Mr Moye n'ayant d'autre ressource que dans ce moyen de salut, après avoir disposé de la chapelle comme il put, se reunit aux autres chretiens qui malgré le danger continuoient l'exercice de la priere. Les payens entretenus par deux ou trois chretiens qui s'etoient détachés des autres, pour leur rendre compte de notre foi, n'entrerent point dans la maison et se retirerent vaincus malgré la présence des soldats. Ils exhortoient donc, catéchisoient et prioient, comme s'ils n'avoient eu d'autre temoin que Dieu seul. C'est un trait bien remarquable dans une nation extrêmement timide. S'ils avoient été arrêtés, et que l'affaire eût été portée aux Magistrats, outre les supplices qui les attendoient au prétoire, le sort le moins rigoureux

quils pouvoient craindre etoit un exil perpétuel, au moins pour la famille qui recevoit le prêtre.

Quelque tems après dans la meme chretienté qui est aßez etendue, il eût à souffrir une persécution plus opiniatre. ~~ayant appris~~ quatre soldats ayant appris, on ne sçait comment, que le missionnaire étoit avec les chretiens, ils vinrent aussitôt pour s'en saisir. Il etoit pour lors derriere la maison dans une espece de petit bois. Les soldats firent quelques recherches, et ne trouvant rien, ils feignirent de se retirer. Mr Moye instruit du peril ne voulut pas s'éloigner en plein jour. Il attendit la nuit, caché comme il put. Sur le soir, comme il se disposoit à partir, les chretiens l'engagerent à rester, lui disant quil n'avoit plus rien à craindre. Le missionnaire pressentant ce qui devoit arriver ne voulut point y consentir. Il alla donc se refugier à une demi lieue de l'endroit, chez une autre famille chretienne, et n'accepta d'autre logement qu'une petite cabane de paille située près la porte d'entrée. Au même tems les soldats, comme il l'avoit prévu, retournerent ~~chez~~ chez la premiere famille quil venoit de quitter. Ne trouvant pas ce quils cherchoient, ils firent un peu de dégat et continuerent leur route vers la maison ou il etoit allé paßer la nuit. Arrivés là ils s'en firent ouvrir les portes et y entrerent. Le bruit quils firent éveilla le missionnaire. Se mettant entre les mains de la providence il attendit que les soldats pénétraßent plus avant dans l'interieur de la maison qui avoit de l'étendue et se retira adroitement par la porte quils avoient laißée ouverte, sans etre apperçu de qui que ce fut. Dieu le préparoit à une autre épreuve qui suivit de près.

Deux mois s'etant écoulés, comme il etoit entré dans la province de Koui tcheou où deux ans auparavant il avoit eu la gloire de confeßer J. C. dans les prétoires, dès les premiers pas il courût les plus grands dangers. Il faloit paßer par un chemin bordé de montagnes fort escarpées et toutes semées de rochers entaßés les uns sur les autres. Plusieurs de ces rochers se détacherent comme d'eux mêmes

et vinrent avec la plus grande impetuosité fondre sur lui. Il ne paroissoit pas qu'il y eût des moyens humains pour éviter le coup. Dans un moment où cette masse de pierres etoit fort près de lui, elles se détournerent comme par contrecoup, et dans un clin d'oeil il se vit hors de tout danger. Cet évenement lui laissa dans le cœur une joye et une confiance en Dieu qui le mettoit en état de braver tous les dangers. Il continue donc sa route et arrive chez les chretiens qu'il devoit visiter.

L'année précédente il avoit été consolé par le retour des chretiens exilés pour la foi. Cette année il le fût par leur constance et leur fermeté dans la foi. Ils furent obligés de paroître de nouveau devant le préfet du Prétoire qui les cita devant lui et leur demanda s'ils étoient chretiens. Ils repondirent affirmativement. Interrogés si de retour chez eux ils continueroient à professer cette religion, oui, repondirent ils. gardez vous bien, leur dit il, d'exhorter personne à se faire chretien. Un d'eux repondit, La Religion Chretienne consiste à faire le bien. Si quelqu'un vient nous trouver et veut faire le bien, comment pouvons nous l'empêcher. Mécontent de cette reponse il appelle un officier public dont le soin est de veiller sur le peuple, à peu près comme les commissaires de quartier à Paris; C'etoit le même qui avoit pris Mr Moye deux ans auparavant. Il lui ordonna d'inspecter beaucoup les chretiens. Celui ci repond, les Chretiens valent mieux que les gentils. Si cela est, ~~ajoute~~ reprend le mandarin préfet du Prétoire, pourquoi les persécuter vous? Il les renvoya donc en défendant aux soldats de rien exiger d'eux. Un d'entre eux le plus ardent que les autres repondit au Mandarin qui le pressoit d'apostasier. Envoyez nous en exil, mettez nous en prison, ou à mort, jamais je ne renoncerai. Il n'est pas permis de changer le bien en mal. Le Mandarin le laisse aller sans lui faire aucun mauvais traitement.

aujourdhui dans cette partie la Religion ne souffre aucune persécution de la part des magistrats. Les chre-

tiens prient et s'assemblent assez publiquement, sans que les soldats fassent aucune recherche. Mais les Payens ne sont point aussi tranquilles. Il arrive souvent qu'ils font une guerre beaucoup plus cruelle que celle des prétoires, et c'est particulierement aux pretres qu'ils en veulent. Mr Moÿe tomba encore entre leurs mains. après huit jours de paix dans la province ou nous sommes, ce missionnaire voulut visiter d'autres chretiens. Sur le chemin il fut reconnu par un apostat qui le trahit. Environ quatre jours après la maison ou il étoit fût entourée de payens qui faisoient les plus grandes violences pour entrer. On n'entendoit parmi eux que des cris de fureur. Mr Moÿe crût toucher à son dernier moment, et il ne pensoit plus qu'à se préparer à mourir. Les chretiens cependant tinrent ferme et resisterent avec courage à ces furieux qui venoient sans y etre autorisés par aucune puissance. Sur le soir ils se dissiperent et laisserent au missionnaire le moyen de s'echapper.

Mais ce n'étoit qu'une ruse de leur part : ils se partagerent dans les differens chemins par ou ils jugeoient qu'on pouvoit passer. Le missionnaire à la faveur de la nuit traversa un bois dans lequel il paroissoit devoir etre en sureté. Deux chretiens l'accompagnoient. Vers le milieu de la forêt il tomba dans l'embuscade qu'on lui avoit préparée, et fût pris. Les deux chretiens dont un etoit parent des persécuteurs ne l'abandonnerent point. Ils entrerent en accommodement avec eux et leur promirent de l'argent. Ceux ci prirent un habit à Mr Moÿe et consentirent à le laisser libre, ajoutant qu'on lui avoit dressé des embuches plus loin, et qu'il auroit peine à en échaper. Ne sachant quel parti prendre, ils eurent encore recours à leurs persécuteurs qui gagnés par leurs prieres, ou plutôt par une grace signalée de la providence s'offrûrent à etre leurs conducteurs ; ce qu'ils executerent avec beaucoup de fidélité. Les marches forcées qu'il lui a falu faire

dans ces pays de montagnes lui ont tellement affoibli les nerfs depuis un an, qu'il est hors d'état d'entreprendre de longs voyages.

De pareilles tribulations n'ont point été sans succès. Cette partie surtout qui est celle ou il a eu le plus à souffrir s'augmente tous les jours d'une maniere extraordinaire. Les differentes chretientés sont autant d'assemblées de saints. On diroit qu'ils ne vivent que de prieres, tant ils s'en occupent et tant ils y montrent de recueillement. Les payens édifiés de cette conduite sont convertis souvent presque sans prédication; et quelquesfois ceux qui etoient les plus acharnés contre notre sainte religion, entraînés par leurs exemples deviennent chretiens comme eux et d'autant plus zelés pour gagner des ames à Dieu qu'ils l'avoient été pour persecuter les fideles. Il plait aussi à Dieu de fortifier leur foi par des traits qui tiennent du miracle. En voici deux ou trois exemples.

avant de quitter ce pays ci que la secheresse menacoit de la plus grande sterilité, M.r Moye voulut célébrer la S.te messe. Entre autres intentions il demanda à Dieu qu'il lui plût d'envoyer la pluye pour la gloire de son nom. Il tomba en effet une pluye abondante. Ce qu'il y eût d'extraordinaire, c'est que du côté du fleuve ou il n'y avoit pas de chretiens, il ne tomba pas une goutte de pluie. Les payens faisant la remarque disoient, la religion chretienne est une bonne religion.

Au meme endroit les chretiens furent témoins d'un fait qu'il est bien difficile d'expliquer naturellement, et dont la suite qui ne tardera pas à se vérifier instruira suffisamment du jugement qu'il en faut porter. le voici. Une femme d'un caractere fort simple et fort taciturne, baptisée tout recemment, tomba malade. La maladie commença par une tumeur à la gorge qui en peu de tems en vint au point de lui ôter toute respiration. Elle fût bientôt reduite à l'extrémité lorsque son mari la vît à l'agonie, il envoya chercher des chretiens pour prendre soin de ses derniers

moment. avant qu'ils fussent arrivés, cette femme pa-roissoit comme morte. ses membres etoient froids et roides. Elle demeura en cet etat environ deux heures. Les chretiens arrivent en grand nombre. on leur dit que la malade est morte. voulant s'en assurer eux mêmes ils entrent et approchent de son lit. au même moment elle étend les mains; elle se leve, se met sur son séant, touche la tumeur prodigieusement grosse qu'elle avoit. Dès le moment cette tumeur disparoit. cette femme aussitôt fait le signe de la croix sur son front, sur sa bouche et sur sa poitrine, disant en chinois; Per signum crucis de inimicis nostris libera nos Deus noster. Priere qu'il est constant qu'elle n'avoit jamais sçue ni même entendue. Elle parla aux chretiens et leur dît. "je reviens "à la vie; c'est la S.te Vierge qui m'a ramenée et qui "m'a guérie". Elle descendit de son lit, se mît à genoux, remercia Dieu à haute voix de la grace qu'elle avoit obtenue, invita son mari et ses enfans à faire la même chose, et mangea comme une personne qui est en parfaite santé. Elle assure avoir vu une grande assemblée au milieu delaquelle paroissoit une personne qui surpassoit en éclat toutes les autres; qu'ayant demandé qui elle etoit, un de l'assemblée lui repondit, "c'est la "S.te vierge Mere de Dieu". La S.te vierge prenant sur le champ la parole, lui dît, "vous avez encore trois ans "à vivre. Exhortez votre mari et vos enfans à servir "Dieu d'une commune ferveur avec vous."

Tandis que d'un côté la Religion recueilloit les fruits du zele de son ministre, elle etoit exercée d'un autre par de cruelles persécutions. Les memes chretiens qui l'année précédente avoient montré tant de constance au milieu des tortures furent arrêtés de nouveau et soumis à des épreuves plus cruelles encore que celles dont ils etoient sortis victorieux. La cause de cette persécution fût la vengeance particuliere d'un Mandarin du lieu qui avoit autrefois perdu sa dignité dans une autre province à l'ocasion de la Religion

chretienne. ayant appris qu'il y avoit des chretiens dans son district, il envoya de tout côté des Satellites pour s'en saisir. Les chretiens avertis à tems prirent la fuite pour la plupart; mais ils ne purent tous échaper. Il y en a eu d'enchaînés. Parmi ceux ci il s'en trouvoit un qui l'an dernier vaincu par les tourmens avoit apostasié, et qui a reparé son crime. Le Mandarin fit tout ce qu'il pût pour les forcer à renoncer J. C.; il n'epargna ni souflets, ni coups de baton, ni question. Ils demeurerent fermes, disputerent contre lui, et lui prouverent en face la vanité de ses Dieux. Ceux qui lui parurent les plus entêtés furent condamnés à porter la cangue, (c'est une grosse piece de bois pesant cent livres qu'on charge sur les deux épaules nues). Pendant trois mois ils la souffrirent avec constance. Dans cet intervalle le Mandarin fut déposé pour une autre cause. Celui qui lui succeda, moins prévenu contre la Religion Xtienne laissa les autres chretiens tranquilles, mais il laissoit souffrir les prisonniers. Ceux ci s'aviserent de lui présenter une requête pour obtenir leur liberté. Il se mocqua d'eux et blasphema contre notre Ste Religion, en disant qu'Elle ne rendoit point heureux ses disciples, puisqu'eux souffroient tant pour Elle. Quelque tems après un jeune homme sollicité par les autres chretiens resolut de sauver son pere qui etoit du nombre des confesseurs. Il va hardiment trouver le Mandarin qui rendoit alors des jugemens, et demeure à genoux la moitié du jour, attendant qu'on lui demande le sujet qui l'a amené. Les causes finies, le Mandarin l'apperçut et lui demanda ce qu'il vouloit. "Je suis chretien, dit il; mon pere souffre en prison; je viens prendre sa place. Le Mandarin touché de ces paroles et de l'air de franchise qui les accompagnoit, fait venir devant lui les chretiens prisonniers, et sans autre forme, après avoir fait ôter la cangue à tous, il leur ordonne de chercher une caution pour etre élargis. Le but de cette caution est ordinairement de repondre au Mandarin que les coupables ne retomberont plus dans le crime pour lequel ils sont

punis, ce qui n'est pas praticable pour des chretiens dont tout le crime est d'etre chretiens. On trouva cependant un moyen d'arranger l'affaire. Il se présenta deux chretiens qui se chargerent de cette caution, et dont l'acte contenoit par ecrit, qu'ils ne repondoient pas que ces gens là ne suivroient plus la Religion Xenne, mais seulement qu'ils ne feroient rien de mauvais, et qu'ils seroient bons citoyens. L'acte etoit accepté par le Mandarin, lorsque deux chefs de Soldats lui dirent que les deux cautions etant des chretiens, il n'y avoit pas d'autre moyen pour les élargir, que de les obliger à renoncer la Religion Xenne par écrit. Le Mandarin qui se laissoit conduire y consentit, et les renvoya en prison, exigeant d'eux cette forme d'abjuration.

Quelques chretiens dont le zele n'etoit pas selon la science voyant que ce moyen n'avoit pas reussi, imaginerent un stratageme. Ils accuserent auprès d'un Mandarin qui etoit très favorable à la Religion, les Soldats du Mandarin persécuteur, comme voulant extorquer de l'argent des prisonniers, et empêchant leur maître de les élargir; ce qui etoit vrai en tout. Le Mandarin superieur écrivit sur le champ une lettre fort sérieuse qui portoit, "Examinez vos Soldats qui sont accusés de
" Malversation, et rendez moi comte des chretiens que
" vous retenez si longtems en prison. Vous agissez
" contre les lois. S'ils sont coupables de grands crimes,
" vous devez renvoyer leur affaire à mon Tribunal.
" Si leur délit est peu de chose, pourquoi les retenez
" vous?" Nous n'avons pas sçu quelle fût sa reponse. Mais il fit tomber toute sa colere sur les prisonniers et ordonna de frapper de quarante soufflets chacun de ceux qu'il croyoit avoir été du complot. Ils etoient trois. Pour mieux cacher sa vengeance, et ne se pas mettre de nouveau en compromis, il commença par leur faire beaucoup de reproches sur leurs démarches, et demanda à

ces trois s'ils etoient toujours chretiens. Sur leur reponse affirmative, il les fit frapper et demanda pour les elargir un acte d'apostasie et une caution valable. N'ayant point à en donner, ils furent renvoyés en prison.

Peu de jours après cet évenement Deux d'entre eux accablés de fatigue et de miseres tomberent dangereusement malades; et la maladie devint en peu de tems si serieuse, qu'on désespéra de leur vie. Le Mandarin instruit de l'extremité ou ils se trouvoient, craignant qu'ils ne mourûssent en prison les renvoya chez eux en leur disant, " Je ne veux point
" de caution. Je vous défend seulement de faire au-
" cun exercice de Religion et d'en afficher la tablette.
" Au bout de deux mois j'envoyerai examiner; et si
" je vous trouve coupables, vous serez punis " L'état de foiblesse et d'évanouissement ou ils étoient pour lors ne leur permît pas de repondre. Les chretiens les transporterent chez eux, pour qu'ils eûssent la commodité de recevoir les sacremens. Lorsque le missionnaire fût arrivé, il les obligea de déclarer en présence de tous les chretiens, qu'ils pardonnoient de bon coeur leur mort à leurs persécuteurs, et qu'ils ne vouloient pas absolument que leurs parens ni autres les accusâssent auprés des Mandarins Supérieurs; ce qu'ils exécuterent avec beaucoup de simplicité. après cela ils reçurent les sacremens, et Dieu leur rendit la vie qu'ils employent aujourdhui pour la gloire de son saint nom, sans que le Mandarin fasse aucune recherche contre eux.

Les autres chretiens resterent encore trois mois en prison, sans vouloir rien faire contre leur conscience. Ils prioient tous les jours à l'ordinaire, jeunoient suivant les regles de l'Eglise, et ne cessoient d'exhorter les payens prisonniers, comme ils avoient toujours fait. Il y en eût plusieurs qui se convertirent. Enfin le tems de leur délivrance arriva, et cette époque sera longtems celebre dans les missions de la chine par

les suites avantageuses qu'elle a eues.

L'Empereur avoit député dès le mois de Mars 1777 le premier Mathématicien de Pékin Portugais de nation, et exjésuite pour aller au petit Thibet lever la carte d'un pays dont l'Empire venoit de s'emparer à titre de guerre. Ce portugais nommé D'arokas, de pair par sa dignité avec les plus grands Mandarins, et d'ailleurs ami intime du gouverneur du Sutchuen devoit passer par la capitale et y séjourner quelques jours. Sa présence fût utile en bien des manieres à la Religion. Comme il est publiquement connu pour chretien, ainsi que les Européens de Pékin le sont tous, on crût qu'il manqueroit quelque chose à l'accueil qu'on vouloit lui faire, si on retenoit davantage les chretiens en prison. Il y eût donc ordre de les élargir. Il y eût même de l'argent donné pour eux par une main inconnue, mais qui ne leur fût point distribué. Cependant ils furent encore sollicités cette derniere fois à donner un écrit d'apostasie qu'ils refuserent constamment. Le Mandarin lassé de leur resistance et ne pouvant plus retarder l'exécution des ordres supérieurs se contenta de les maudire et ~~de les mettre~~ les mît en liberté.

Ce n'etoit pas là la seule consolation que Dieu nous ménageoit en conduisant ici Mr D'arokas. Il vouloit de plus par son moyen rendre à son peuple un pasteur fidele que le feu de la persécution lui avoit enlevé huit ans auparavant, et qui depuis ce temps chargé de fers avoit été promené de prisons en prisons, traîné de prétoire en pretoire, pour boire jusqu'à la lie le calice des tribulations les plus ameres, ~~et~~ n'echappant à la mort sous les coups de ses premiers bourreaux, que pour tomber en d'autres mains encore plus cruelles, in laboribus plurimis, in carceribus abundantiùs, in plagis supra modum, in mortibus frequenter (2 Cor. 11.)

C'est Mr Gleyo ancien élève et, pendant sa licence supérieur de la petite communauté de St Sulpice. Le procureur de notre mission residant à Macao avoit écrit l'année précédente aux Exjésuites françois missionnaires à Pekin pour solliciter leur charité et leur crédit en faveur de ce pieux confrere. Ils repondirent avec tout le zele dont ils etoient capables, et chargerent le Portugais d'arranger cette affaire, avec le gouverneur dont il etoit ami et dont l'autorité est absolue dans la province. Il fît sur le champ les premieres tentatives par lettres. arrivé à la ville capitale ou l'Evêque lui ecrivît sur cette affaire, il ne négligea rien auprès du gouverneur pour en procurer le succès. La reponse ne fût pas d'abord favorable, soit que ce fût mauvaise volonté de la part du gouverneur de la prison de Mr Gleyo qui etoit ennemi déclaré de la Religion; soit qu'il y eût quelqu'autre cause inconnue qui y mît obstacle. On repondît que la chose n'etoit pas possible, parceque Mr Gleyo etoit devenu fou, et qu'il n'y avoit pas de sûreté à renvoyer un fou. Le portugais nia hardiment le fait, et pressa l'affaire de son mieux. Il partît ensuite pour la commission du Thibet. Pendant ce voyage on fit venir ce cher confrere avec les ordres les plus exprès de le tenir étroitement enchaîné, crainte d'excès dans sa folie. La foiblesse de sa santé ne lui permît pas de faire son voyage à pied. Il y a sept journées de chemin de la prison à la ville capitale. On lui permît une chaise à porteur. Arrivé à la ville ou nous nous etions rendus pour attendre l'évenement, il parut devant les juges et fût interrogé suivant les anciennes dépositions. Tout s'accordoit, et il repondît avec une présence d'esprit qui eût bientôt convaincu les juges qu'il n'etoit pas fou.

On le fit venir une seconde fois pour lui demander s'il etoit dans la disposition d'accuser les persécuteurs qui l'avoient auparavant fait cruellement fraper. Il repondit en Chretien, et rapura les juges contre la crainte qu'ils témoignoient. Enfin dans la troisieme séance on lui ôta ses fers, et il fût remis à la garde d'un jeune Mandarin jusqu'à ~~[illegible]~~ l'arrivée de Mr. D'aroxas. Tout ce qui passa ~~[illegible]~~ entre ce mandarin et lui est rapporté dans sa relation. Dès que Mr D'aroxas fut arrivé, il l'envoya chercher. On le livra sur le champ. Il passa cinq à six jours à l'hôtel de ce seigneur, mangeant avec lui. Celui ci après ce tems fit dire à l'Evêque qu'étant accablé de visites et d'espions par conséquent, il ne pouvoit plus garder Mr gleyo. Monseigneur lui envoya donc une chaise couverte. au moment de s'y renfermer il s'éleva un vent très violent accompagné d'une grosse pluye, telle que je n'en ai pas encore vu en Chine de semblable. je pensai d'abord qu'il ne pourroit pas se rendre auprès de nous; mais toutes reflexions faites nous regardames cet évènement comme un trait de la providence qui vouloit cacher sa retraite aux espions. Tous se retirerent en effet. a l'aide d'un manteau de toile cirée que lui avoit donné Mr D'aroxas, il s'empaquetta dans sa chaise et fût conduit à notre maison ou nous le reçumes avec la joye qu'on imagine. Nous chantâmes aussitôt le Te Deum. On a fait bien des recherches et des interrogatoires pour découvrir ou il étoit. Le gouverneur craignant quelques mauvaises suites, si l'Empereur venoit à apprendre le fait sollicita Mr D'aroxas pour le faire mettre en lieu de sureté; Mais inutilement. Le ministre Portugais plein de confiance en Dieu le tranquillisa en l'assurant qu'il n'y avoit rien à craindre. Ceci se passa le deux juillet 1777, jour de la visitation de la Ste vierge pour qui Mr gleyo a toujours eu une dévotion très tendre.

aussi en a-t'il toujours reçu les consolations les plus abondantes. au milieu des horreurs d'une si longue et si dure captivité, cette Mere de miséricorde a toujours été avec lui. Ce digne serviteur lui avoit demandé souvent de n'etre pas chassé de sa mission. il en a été exaucé. Sa délivrance est l'effet d'une promesse claire et formelle qu'elle lui fit dès les premieres années de sa détention. On doit en croire sur sa parole un homme qui a mieux aimé sacrifier sa vie que de recouvrer sa liberté par un leger mensonge. On a vu dans sa relation que sa sentence de mort avoit été prononcée, et que celui qui devoit l'exécuter etoit son ennemi. Il ne faut pas chercher la cause de son élargissement dans les ressources humaines. Le tems de consommer son martyre n'etoit pas encore venu. Il viendra. On a de bons garans pour fonder cette espérance. Sa liberté a repandu la joye chez tous nos chretiens. Sa présence seule fera une prédication plus puissante que tous les discours, et l'onction qui a accompagné ses croix sera pour tous ceux que Dieu appelle aux missions un grand motif de confiance ~~pour tout ceux qui souffrent~~ pour s'armer contre les tentations qui pouroient les empêcher de suivre la voix de Dieu.

Un mois après la délivrance de Mr Gleyo notre joie ne tarda pas à etre troublée par une persécution fort sérieuse contre les chretiens qui paroissoit devoir embrasser toute la province. On en vouloit aux chefs; nous nous sommes séparés et cachés. L'Evêque alla se refugier avec un autre missionnaire dans l'hopital ou nous recueillons les lépreux chretiens. La persécution ne s'étendit pas à plus de vingt lieues. On prit environ trente chretiens dans differens endroits. Nous ignorons absolument la cause d'une pareille révolution. Nous avons seulement oui dire que depuis peu il y a eu une persécution sérieuse dans le Kiang nan autre province de la Chine. On y a pris trois cent chretiens accusés d'etre d'une secte de rebelles. Le gouverneur de cette

province en a donné avis à l'Empereur. Il a envoyé un des grands de sa cour son favori, avec un Européen que je crois etre un des Mathematiciens pour examiner scrupuleusement cette affaire et lui en rendre compte. Nous ne craignons pas que la Religion soit accusée de rebellion; mais nous craignons que l'Empereur étonné du grand nombre de chretiens ne donne enfin un édit contre elle. C'est peutêtre aussi pour cette raison que les Mandarins ont voulu prévenir le coup, ne persécutant les chretiens qu'afin d'en diminuer le nombre et de n'avoir point de reproches à essuyer à l'avenir. Quoiqu'il en soit, nous sommes entre les mains de la Providence, et sous la conduite des SS. anges à la plus grande gloire de Dieu. C'est la devise des missionnaires.

Cependant les efforts des persécuteurs n'ont point eu le succès dont ils s'étoient flattés. Partout ils ont traité les chretiens comme on traite ordinairement les voleurs. Il y en a qui ont reçu plus de cent quatrevingt coups, outre les autres supplices. Trois chretiens ont cédé, les autres ont confessé généreusement J. C. jusqu'à la fin. Ce qui paroît extraordinaire en tout ceci, c'est que les juges ne veulent point accepter un acte d'apostasie formelle. Ils demandent simplement pour élargir les prisonniers qu'ils promettent de n'etre plus désormais ni voleurs, ni scélérats. Cette conduite peutêtre n'a d'autre but que de décrier la Religion et d'empêcher qu'elle ne fasse du progrès, sans que les Mandarins puissent etre accusés auprès de l'Empereur ~~qui~~ de laisser subsister les chretiens dans leurs districts. Cependant tout bien examiné, nous la regardons plutôt comme un piege qui tend à décrier en effet la Religion en faisant passer ceux qui la professent pour une troupe de misérables voleurs. Les premiers mis en liberté donnerent dans le piege. Comme il ne s'agissoit que de promettre ce qui est ordonné par la Religion, ils ne fai

soient pas de difficulté de signer l'acte qu'on leur demandoit, ne disant pas un mot ni pour ni contre la Religion chretienne. Mais les missionnaires défendirent aux chretiens prisonniers de donner de pareils ecrits, vû que c'etoit convenir d'un crime qui déshonoroit la religion chretienne et dont ils etoient innocent. On s'en tint donc à l'écrit ordinaire par lequel on déclare qu'on sera toujours chretien comme auparavant, et qu'on aime mieux mourir que d'embrasser une religion corrompue. De tous les chretiens persécutés, il n'y en a plus que six en prison. Les derniers sortis avoient écrit qu'ils étoient de la Religion du Seigneur du ciel (En chine on appelle ainsi la Religion xenne. Cette expression est approuvée et autorisée par le St Siege). Le Mandarin s'en apperçut trop tard. Il fit chercher les chretiens élargis pour leur ordonner de corriger cette expression. Mais ils etoient déja loin. En conséquence il la corrigea lui même et à la place du Seigneur du ciel, il mît, du Seigneur de la terre. Expression inconnue en chine ou jamais il n'y a eu de telles religions.

Ainsi finît cette persécution qui auroit eu les suites les plus funestes, si Dieu ne nous eût protégé. Malgré les efforts de l'Enfer pour etouffer notre Ste Religion, elle continue de faire les plus grands progrès. Les Payens l'embrassent en foule. Le commencement de la persécution en avoit arrêté plusieurs; mais la fermeté des chretiens leur a rendu le courage, et ils demandent aujourd'hui à s'instruire. Les derniers Chretiens captifs ont converti vingt prisonniers. Partout c'est un zele et une ferveur dont il faut quelquefois reprimer les exès. Cette année il y a eu plus de huit cent enfans baptisés. Le nombre des adultes convertis est encore plus grand. Beaucoup périssent faute de secours, qui demandoient avant de mourir à se faire chretiens. J'ai eu la douleur d'en voir ~~mourir~~ plusieurs mourir sans ~~avant~~ de pouvoir etre secourus. J'ai pensé alors devant Dieu avec bien de l'amertume à tant d'ecclésiastiques inutiles que le maî-

tre appelle à sa vigne et qui passent leur vie dans une criminelle indifférence sur la perte de tant d'ames. j'ai été et suis toujours épouvanté du jugement terrible qui les attend pour avoir préféré leur repos au salut des peuples rachetés par J. C. je me rappelle avec joye le séminaire ou j'ai eu le bonheur d'être élevé. C'est dans les instructions solides que j'y ai reçues, et dans les bons exemples dont j'y ai été témoin que j'ai puisé les sentimens qui font aujourd'hui ma consolation et ma force. je prie Dieu tous les jours qu'il y conserve l'esprit de piété et de science qui fait les bons prêtres. je me recommande spécialement, ainsi que nos missions aux prieres de la comté. j'y ai grande confiance. je suis avec beaucoup de respect

Messieurs

Votre très h. &c. Signé
De St. Martin, Miss. apostolique

Copie d'une lettre de Mr. gleyo à M. l'Evêque d'agatopolis, dattée de sa prison le jeudi dans l'octave de la Pentecôte, que je compte, dit le vénérable confesseur de J. C. pour le 8 juin 1775.

Monseigneur et vénérable Pere

Un jeune homme que je n'ai pu voir qu'un instant passa ici il y a quelques jours et dit à Ricou que vous desiriez tous ardemment que je vous écrivisse. je le fais après un silence occasionné en partie par des précautions que je vois surement etre portées trop loin, et le ferai désormais toutes les fois que j'en aurai le pouvoir. je ne sçaurois vous dire les obligations que j'ai

à cette famille de Kicou. L'année derniere M. Lucly (c'est un pretre chinois) me dît qu'il avoit dessein de vous prier de leur remettre une vingtaine de Taels pour leur profit. S'il est possible que cela soit, je joins pour cela ma recommandation à la sienne. Je pense que leur donner cette somme en recompense ne seroit point trop pour les services qu'ils me rendent. Je priois aussi M. Lucly de vous recommander la famille du pauvre yang gust. Pour ce qui est de mon etat, Monseigneur, en ma présente tribulation, il est toujours le meme. Ne soyez point inquiet de moi, si ce n'est de prier pour moi. Soyez sûr que mon Dieu qui a assisté Loth dans Sodome, et Daniel dans la fosse aux lions est ici avec son pauvre infirme et cher enfant, et la protection de la Ste Vierge aussi. Je demande instamment que vous ne fassiez aucune poursuite pour me tirer d'ici. Selon tout ce que je connois, cela seroit inutile. abandonner moi à N. S. J. C. et à sa très digne mere. Ils m'ont sauvé de la mort dont l'arrêt etoit venu ici; ne peuvent ils pas me tirer de ma prison, s'ils le veulent? Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum? Kicou ust Ko vous fera le détail de mes dépenses dont j'ai assez de honte, ne méritant pas la nourriture que je prens. Mais que faire? Mon pauvre estomach me donne quelques fois bien des tracasseries. Il n'y a quasi que le vin qui me soulage. Je pense que l'argent qu'avoit laissé ici M. Lucly doit etre dépensé ou à peu près. J'ai grande joye de ce que vous m'avez dit de Mr Moye notre confrere. Je pense avoir connu à Paris Mr De St Martin. Il m'a écrit une fois, à ce qu'on m'a dit. Je n'ai point reçu sa lettre. Mr Moije m'en a écrit deux que j'ai reçues. Pour cette fois je les prie de m'excuser, si je ne leur écris point. au défaut de mes lettres, communiquez leur les sentimens de mon coeur qui leur est bien dévoué en N. S. aussi bien qu'à tous nos

autres confreres. Il ne me vient pas autre chose à vous dire pour cette fois. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, le plus tendre et le plus sincere attachement et reconnoissance

Monseigneur et vénérable Pere

Votre très humble et très obéissant Serviteur, Signé J. françois gleyo vinctus, utinam Jesu Christi

Lettre de Mr Le Breton écritte du Tonkin et dattée du 22 juin 1779. a Mr Nagot

J. M. J.

Monsieur

J'ai reçu cette année votre lettre du 15. 9.bre 1777. Je vous en fais mes remerciemens et vous suis bien obligé de cette marque de votre souvenir et de votre bienveillance à mon égard. Elle m'a fait d'autant plus de plaisir, que depuis longtems je desiroıs apprendre de vos nouvelles. Je l'ai communiquée à Mgr l'Evêque de gabale qui en me la renvoyant m'a chargé de vous faire bien des complimens de sa part, ainsi qu'à Mr Legallic. Depuis mon arrivée au Tonkin je vous ai écrit deux fois, mais j'ai sçu bientôt que mes lettres avoient été perdues et n'étoient pas allées bien loin. Ceux qui les portoient la derniere furent arrêtés par les chinois, et nous ont été renvoyés après avoir beaucoup souffert dans les prisons de Chine. L'année précédente un de nos catéchistes s'étant embarqué pour aller porter nos lettres à Macao fit naufrage et périt. ainsi deux années de suite, nous n'avons pu donner de nos nouvelles à personne.

Je suis arrivé au Tonkin il y a deux ans passés du 25 Mars. Je m'embarquai à Macao sur un petit navire chinois pour m'y rendre. Nous fîmes le voyage en quinze jours et sans accident. Il n'y avoit que deux ou trois mois qu'un catéchiste des PP. Dominicains avoit eu le bonheur de souffrir le martyre. Voici en peu de mots son histoire. Un payen qui feignoit d'être de ses amis le trahit auprès du gouverneur de la province. Celui ci le fit saisir; on le livra aux Mandarins du tribunal supérieur de la ville

royale qui avant que d'instruire son procès le retinrent assez longtems en prison. Il y eût beaucoup à souffrir. Les geoliers sans doute afin d'en extorquer de l'argent, le mirent dans un lieu fort infect. Il ne pût y resister; et il y seroit mort sans les secours de sa mere. Etant entrée dans la prison pour le visiter, elle le trouva au milieu de l'infection sans connoissance et presque sans vie. Elle le fit revenir à lui par ses soins. Dieu qui lui destinoit la couronne du martyre sçut bien malgré les mauvais traitemens et la barbarie des geoliers lui conserver la vie. C'est le 27 Janvier 1777 qu'après environ trois mois de prison il a été trouvé digne ~~[illegible]~~ de repandre son sang pour la foi. On vint lui lire sa sentence qui le condamnoit à avoir la tête tranchée. Par l'ordre des Mandarins ou par la malice du greffier la sentence portoit que c'étoit pour crime de vol qu'il etoit condamné à mort. Vivement affligé de cette imputation, il protesta hautement contre la calomnie, affirmant que c'étoit pour avoir fait profession de la religion chretienne qu'il avoit été jugé, et non pour cause de vol. Sa ~~[illegible]~~ reclamation eût l'effet qu'il desiroit; le jugement fût corrigé, et c'est au milieu de la ville Royale que ce généreux chretien a donné sa vie pour J.C.

Un prêtre Tonkinois fût condamné ~~[illegible]~~ au même tems à avoir aussi la tête tranchée; mais comme la sentence fût portée avant qu'on eût pu se saisir de sa personne, il l'a rendue nulle en se tenant caché. Voici comme la chose s'est passée. Ce pretre a un frere qui demeuroit alors dans un village peuplé de payens et de chretiens. Les payens sous prétexte de religion voulurent piller les chretiens. Ils saisirent le frere du prêtre, le maltraiterent et se mirent en chemin pour le livrer aux Mandarins. Mais sur la route il fût délivré par un Mandarin en place interessé dans l'affaire. Les payens furieux d'avoir perdu leur proye vont à la ville royale, où ils accusent le Mandarin avec les xtiens, ne manquant pas de déclarer que le xtien échappé avoit un frere pretre. L'accusation fût reçue. Le Mandarin perdit sa place, le prêtre fût condamné à être décapité

sur l'echafaut, et son frere à servir toute la vie les éléphans du Roi. L'un et l'autre s'étant tenus bien cachés jusqu'à présent, l'affaire est appaisée; on n'en parle plus. Dans ce pays ci c'est le Démon de l'avarice et de la cupidité plus que celui de l'idolatrie qui nous persécute. Depuis que la persécution s'est déclarée, presque tous les ans il y a eu des prêtres arrêtés. L'année derniere on prit un prêtre Tonkinois et un pere Dominicain Espagnol: tous deux ont été rachetés pour une somme d'argent.

Depuis deux ans la main de la justice divine s'est appesantie sur cette contrée d'une maniere bien terrible. La famine y a été extrême. Elle a mis au tombeau en nombre d'endroits plus de la moitié des habitans. C'est surtout dans les mois de Juillet, aout, 7.bre et 8.bre de l'année derniere que le fléau a fait plus de ravage. On ne voyoit le long des chemins que morts et mourans. A la ville Royale on jettoit chaque jour plus de cent cinquante cadavres hors de la ville.

A peine la famine a t'elle commencé à diminuer, que nous avons eu à essuyer un autre fléau, celui de la guerre civile. La Rebellion a commencé par un complot fait entre les Pirates réunis en grand nombre. ayant eu l'avantage dans un premier combat, sur les troupes du Roi, ils se sont enhardis au point de se regarder comme invincibles. Mais ils n'ont pas su conserver les fruits de leur premiere victoire. On a armé contre eux des troupes auxquelles ils n'ont pu resister. La faction est entierement dissipée.

Il paroit que les calamités qui se sont succédées ici depuis deux ans n'ont pas peu servi à rallentir la fureur des payens contre notre S.te Religion: Nous sommes maintenant un peu plus tranquilles qu'auparavant. Depuis neuf à dix mois il n'est rien arrivé de considérable aux chretiens. Puisse le Seigneur affermir cette paix; elle seroit bien nécessaire pour reparer les pertes causées par la derniere persécution, une des plus violentes que la Religion ait essuyée depuis long tems.

Je recommande nos pauvres chretiens à vos prieres. Vous voudrez bien, s'il vous plaît, faire mes complimens aux messieurs de la petite communauté.

J'ai l'honneur d'etre &c. Signé Le Breton prêtre

Lettre d'un jeune éleve de la petite Comté, nommé feron dattée de Tours le 21 aoust 1773. ecritte à Mr Nagot.

Monsieur

La nouvelle du progrès de ma santé n'aura rien peutêtre de bien etonnant, mais celle du desir que j'ai d'aller reprendre ma place, si vous y consentez, vous surprendra. Vous jugez mon projet temeraire, mais vous changerez de sentiment quand vous scaurez que Mr Chesnon l'approuve. C'est lui qui veut que je vous fasse part de ce trait singulier qui m'arriva il y a trois semaines.

Je communiai alors avec une joye que je n'avois jamais eprouvée. La pensée de Dieu seul qui m'avoit porté à cette bonne oeuvre m'occupa depuis fort vivement. Je me retirois souvent seul pour eviter toute autre idée capable de troubler le plaisir qu'elle me procuroit. Un matin voyant quil se passoit chez moi des choses extraordinaires, j'allai chez Mr votre frere pour lui déclarer l'embaras ou j'etois. Je fus bien faché d'apprendre quil etoit absent. J'allai me promener, toujours occupé de la même pensée. Je me défiois de moi. Craignant que ce ne fût un tour de mon imagination, j'hesitois à faire la chose à laquelle je me sentois porté interieurement. Je revins à la maison. après le dîner je montai dans ma chambre ou je m'occupai de la pensée du matin. De tems en tems me revenoit cette autre pensée,

que je

Nota Ce Monsieur Chesnon est un des curés de la ville et du diocèse les plus considérés, recommandable par sa sagesse et son expérience autant que par sa grande piété. Le jeune homme mort cette même année 1773, etoit d'une douceur et d'une vertu rares. La trempe de son esprit qui etoit fort solide et fort paisible ne permet guerres de mettre l'evenement qu'on va raporter ici sur le compte d'une imagination exaltée.

que je devois me défier de moi. Ne pouvant avoir recours à Mr votre frere, j'ouvris un livre de M. De fénélon intitulé Sentimens de piété, où il parle du parfait abandon à Dieu. Je vis que mes idées s'accordoient avec ce que je lisois. Je fus content ; mais non tiré d'embaras. Je combattois encore, quoique d'ailleurs j'approuvâsse cet abandon et le demandâsse même à Dieu. Enfin je crus devoir faire un sacrifice entier de ma volonté. J'y trouvai beaucoup de plaisir ; mais il n'étoit pas sans mélange. Les actions extraordinaires et singulieres ausquelles je voyois qu'il faloit me resoudre ne laissoient pas de le troubler. Je fermai ma porte de peur d'être vu. après quelques tours de long en large que je fis dans ma chambre ressentant toujours la même impression, je m'arretai les bras croisés et les yeux fixés sur une image du St Sacrement. J'etois de bout, et dans l'attitude d'un homme qui refléchit. J'y demeurai immobile environ cinq ou six heures. Dans cet intervalle ma mere, selon ce qu'on m'a rapporté, vînt frapper à ma porte. L'ayant trouvée fermée, elle m'appella, croyant que je dormois. Comme il m'étoit déja arrivé plusieurs fois de me renfermer ainsi, elle s'en retourna sans beaucoup s'inquietter. Quelques heures aprés viennent deux de mes sœurs qui m'appellent sans recevoir de reponse. mon silence les effraya. Elles en avertirent ma mere et ceux de la maison. On vînt de nouveau frapper et appeller. N'entendant rien, je ne faisois toujours point de reponse. Lassés d'appeller ils placerent une échelle à la fenêtre et firent monter un domestique qui ne put rien voir. la fenêtre etoit fermée. On n'hésita plus à lever la serrure. J'entendis alors le bruit qu'on faisoit. Pendant ce trouble je fus tenté d'ouvrir la porte. Néant, c'étoit peché. Lorsqu'ils entrerent je les regardai fixément, n'étant pas maître de moi ni de mes sens. Ils crurent que je badinois. Un de mes freres me

prît entre ses bras. On me trouva évanoui. Revenu à moi au bout de quelque tems, je ne fûs pas moins étonné d'etre tombé dans cet état d'evanouissement, qu'ils l'avoient été de me trouver debout sans mouvement. Néanmoins je ne perdîs point de vüe la pensée de Dieu seul qui m'étoit restée présente à l'esprit pendant tout le tems que j'avois passé dans ma chambre, et toute autre pensée me donnoit à combattre. On m'interrogea plusieurs fois. Je ne pouvois repondre. Des secours, je ne voulois que ceux que l'idée de Dieu seul me permettoit de recevoir. Je tombai alors dans des convulsions qui m'effrayerent. Je crûs etre aux prises avec la mort. Cette pensée m'affligeoit et me rejouissoit successivement. Je me reprochois le regret que j'avois de mourir; quoique ce ne fût qu'une simple pensée à laquelle je renonçois. Mr votre frere etoit de retour. ayant eu nouvelle de ma situation, il vînt me voir. Sa présence me consola un peu. Il m'interrogea sans recevoir de reponse. Je ne pouvois essayer de quitter mon silence, sans commettre un crime. Je serins pourtant après bien des combats. J'ouvrîs mon coeur à Mr votre frere. Je le priai de m'administrer le Sacrement de pénitence, ce qu'il fît. Le lendemain je me trouvai tout timide. La pensée qui m'avoit tant occupé me revînt à l'Esprit avec autant de charmes. Mr votre frere vînt à la maison avec Mr le curé de St Saturnin. Comme ils s'entretenoient ensemble, faisant un tour de jardin de mon côté, pour me dissiper un peu après mon déjeuner, je me postai comme la veille, sans que la honte de paroître en cet état devant ces messieurs pût m'en détourner. J'hésitai d'abord; mais le mouvement intérieur etoit trop fort. Il falut ceder. Dès qu'ils se furent apperçus de ma situation, ils vinrent à moi. Ma soeur qui les accompagnoit vînt me prendre par la main et me menoit à eux. Je la priai de me laisser, ne pouvant me refuser à l'impression que

me causoit la pensée de Dieu seul. Mr le curé de S. Saturnin me prit par la main à son tour. Je lui obéis et tout cessa, sinon le plaisir que je goûtois à regarder Dieu seul. Il me fit plusieurs questions sur l'événement de la veille. Je lui repondis en pleurant, car mon état m'humilioit. Il me conseilla de me distraire. Je le fis. Huit jours après j'allai trouver Mr le Curé de St Pierre du boile qui me donna le même avis. Depuis ce tems je me trouve si bien que je forme le hardi projet d'aller vous voir et me réunir à mes confreres sur la mule des cordonniers je n'attens que votre reponse pour l'exécuter. J'ai l'honneur d'être &c. Signé Feron

Remarque sur cette lettre. Pour peu qu'on ait lu l'histoire Ecclesiastique et les vies des Saints, on ne sera point surpris que Dieu ait accordé à un jeune homme qui a toujours vécu dans la plus grande pureté de moeurs et qui faisoit ses délices de l'oraison, une de ces faveurs extraordinaires connues dans la doctrine des Maîtres de la vie spirituelle, et en particulier de St François de Sales, sous le nom d'extase. En cette matiere plus qu'en toute autre, il faut se resouvenir de cette maxime de l'Esprit St. Nolite ~~credere~~ credire omni spiritui, sed probate spiritus, si ex Deo sint. 1. Joan. 4. 1. Mais pour éviter la crédulité fanatique des illuminés, il ne faut pas tomber dans l'excès opposé qui est de ne rien croire. Dieu a mille et mille voyes de se communiquer aux ames pures et intérieures. L'événement qu'on vient de rapporter est trops singulier pour être cru à la legere. ~~Mais~~ Cependant la simplicité, la candeur, et la beauté de caractere du jeune homme que son confesseur en m'écrivant le fait qu'il lui fit écrire à lui meme, appelloit un angé terrestre sont un préjugé bien favorable sur le principe auquel il faut l'attribuer. Trois ou quatre mois après il est mort dans les plus grands sentimens de piété et d'union avec Dieu, fruit de la vie angélique qui l'avoient fait chérir et respecter même de tous ceux qui le connoissoient.





